

 interagir.



soigner. 

 se professionnaliser.



animer. 



 accompagner.



 élaborer.

 comprendre.

Accompagner, former, innover
pour la personne polyhandicapée

Formations 2025

Vos interlocutrices

Contact

01 53 20 68 58

formation@cesap.asso.fr

Centre de documentation

01 53 20 68 51

documentation@cesap.asso.fr

Apprenant.e.s en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap ? Nous sommes à vos côtés pour identifier les aménagements les plus adaptés et rendre nos formations accessibles au regard de vos besoins. Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap :

refhandicap.formation@cesap.asso.fr

Amélioration continue des formations

Cesap Formation, Documentation, Ressources s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses formations.

- En complément des actions mises en place, pour toute remarque que vous souhaiteriez nous faire, nous vous invitons à nous écrire directement à :

qualite.formation@cesap.asso.fr

Toutes vos remarques nous aident à faire évoluer la qualité de notre offre de formation.

Évelyne COMBALUZIER,
Directrice adjointe, chargée de la qualité
et de la communication
ecombaluzier@cesap.asso.fr



Alice MOITY,
Chargée de projet Aidforpoly
amoity@cesap.asso.fr



Frédérique LEMPREUX,
Responsable formation continue
flempreux@cesap.asso.fr



Christine PLIVARD,
Directrice
cplivard@cesap.asso.fr

Laëtitia FOSSEMALLE,
Responsable formation
continue et formation diplômante
Accompagnant Éducatif et Social
lfossemalle@cesap.asso.fr



Elisati DIAS VARELA,
Assistante administrative
formation continue et Aidforpoly
formation@cesap.asso.fr





Héline KORN,
Assistante administrative formation continue
formation@cesap.asso.fr



Pascale BOUFFANET,
Chargée de projets
communication/événementiel
pbouffanet@cesap.asso.fr



Fanny COLPAERT,
Assistante administrative et comptable
formation@cesap.asso.fr



Sylvie KORCHIA,
Comptable
formation@cesap.asso.fr



Hadile BOUBTANE,
Assistante administrative en alternance
formation@cesap.asso.fr

Éditorial

Un nouveau catalogue de formation est toujours un inédit qui nous met à l'affût des champs d'innovation utiles à renforcer la compétence pour un accompagnement et un soin de qualité proposés à la personne polyhandicapée. Son extrême vulnérabilité et la spécificité des aptitudes qu'elle requiert pour prendre soin d'elle nous obligent à une compétence d'exception qui ne doit pas nous faire douter mais nous encourager à toujours rechercher et soutenir son expression et ses capacités. De la pensée motrice telle que la décrit Georges Saulus à l'autodétermination, sémantique actuelle qu'il faut contextualiser, l'altérité reste primordiale.

Pour accompagner cette clinique singulière, vous remarquerez en consultant ce fascicule, la reconduction d'une offre de formation pérenne qui forme le socle des fondamentaux essentiels à la rencontre avec la personne polyhandicapée. Ils permettent d'interagir, de soigner, d'accompagner, d'animer, d'élaborer, de comprendre et de se professionnaliser.

Vous lirez aussi une offre de formation utile à l'innovation qui vous proposera de belles surprises construites en synergie avec des formateurs et des partenaires créatifs, au plus près de préoccupations quotidiennes très diverses.

La formation est reconnue comme un sérieux vecteur de compétence et d'attractivité. Ce catalogue est le canevas utile à élaborer ensemble des dispositifs sur mesure répondant à la spécificité de chaque situation.

Les feuillets que vous allez parcourir permettent d'actionner ce puissant outil formatif qui, associé à d'autres, renforce la compétence et l'impérative transdisciplinarité que nous intiment enfants, adolescents et adultes polyhandicapés vers une expertise collective.

Cette déclinaison éclectique de propositions ne se conçoit jamais seul dans un petit bureau. C'est un ouvrage collégial qui peut vous donner l'envie de nous rejoindre. La critique, l'inventivité sont accueillies avec intérêt par une équipe investie et déterminée.

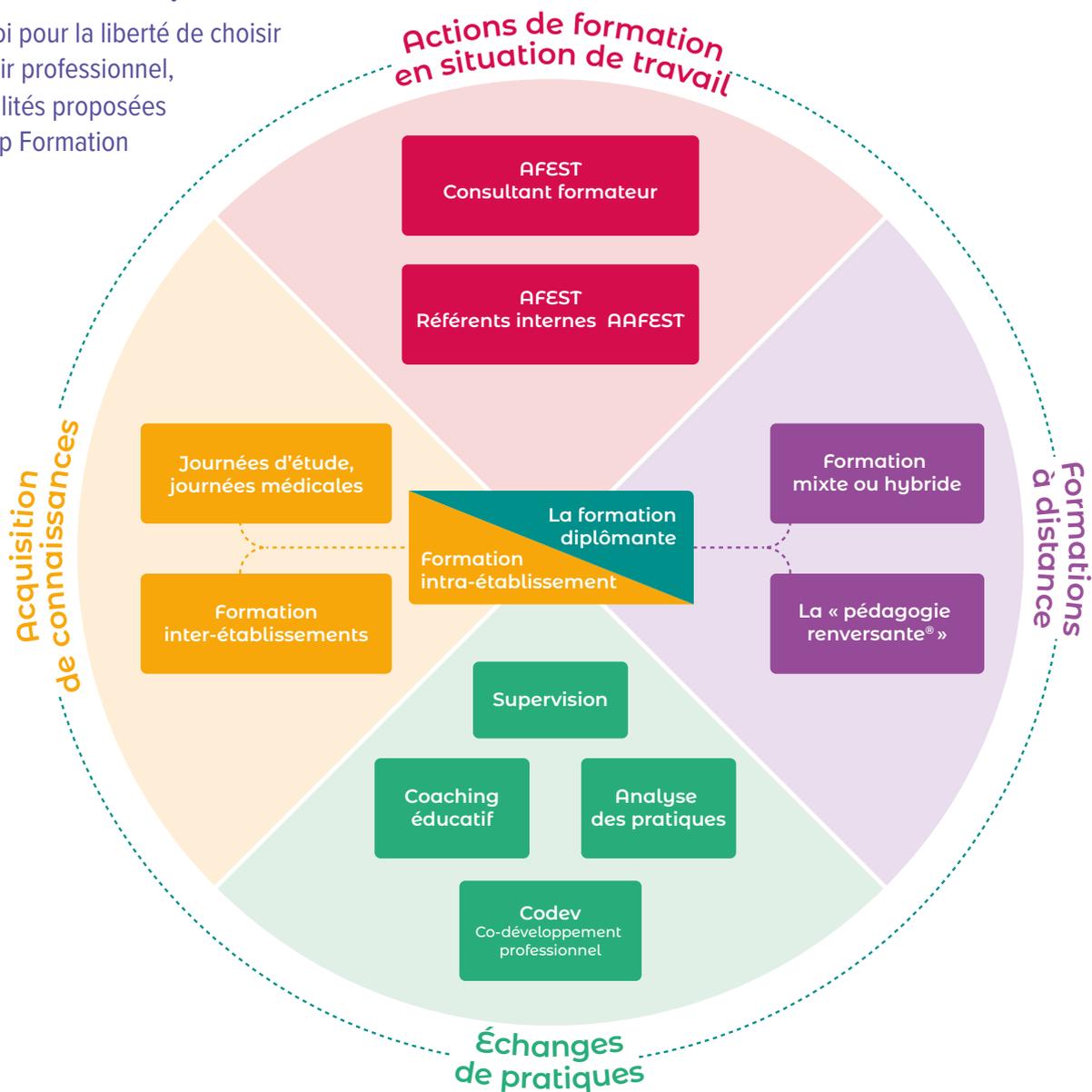
Soyez les bienvenus.

Christine PLIVARD,

Directrice de CESAP Formation, Documentation, Ressources

Plan de développement des compétences

dans la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, les modalités proposées par Cesap Formation



L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Cesap Formation en propose quelques modalités que sont :

AFEST : action de formation en situation de travail

Réalisée en situation de travail, l'AFEST peut s'articuler avec d'autres modalités pédagogiques, faisant l'objet **d'évaluations en amont et en aval dans le cadre de situations de travail apprenantes**. Ce parcours pédagogique permet d'acquérir des compétences professionnelles en lien avec le projet individuel de formation. Les modalités de sa mise en œuvre doivent être précisées.

Les formations intra-établissement

Pour lesquelles le formateur se rend dans l'établissement pour travailler en équipe pluridisciplinaire. Le bénéfice de ces formations dites « intra » sera de **renforcer le caractère partagé entre professionnels des actions conduites et la cohésion des équipes**.

Les formations individuelles dites « inter-établissements »

À partir d'inscriptions individuelles, ces formations favorisent l'**acquisition de connaissances et l'analyse de pratique sur des thématiques très éclectiques entre professionnels d'établissements différents**. En règle générale, ces formations se déroulent dans les locaux parisiens de Cesap Formation, Documentation, Ressources.

Les journées d'étude

Ces journées proposent des thèmes propres à l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Les sujets abordés s'attachent à approfondir des questions spécifiques avec des experts.

cf. page 21

Les journées thématiques

Elles proposent d'aborder un thème relatif à l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Animées par un intervenant expert de la thématique, elles s'adressent à un large public.

cf. pages 22-24

Les journées médicales

Ces journées de conférence annuelles sont une particularité de Cesap Formation. Elles s'attachent à traiter, depuis plus de 30 ans, **des sujets médicaux en lien avec le soin des personnes polyhandicapées**, qui interrogent les médecins et les paramédicaux en sollicitant des experts du sujet.

En outre, tous les trois ans, trois journées sont consacrées à un panel de sujets médicaux concernant la spécificité de l'accompagnement médical des sujets polyhandicapés. Elles ont lieu le plus souvent en régions.

cf. pages 18-20

La formation mixte ou hybride

La formation mixte ou hybride est une approche qui combine la formation en présentiel et la formation à distance pour utiliser ces deux modalités en complémentarité et exploiter les avantages de chacune en vue d'adapter les parcours de formation.

La « pédagogie renversante® »

Sur le modèle de la classe inversée, des séquences pédagogiques visuelles et ludiques, consultables en ligne en amont de la formation, permettent aux apprenants **d'avoir un socle commun qui étaye, illustre et fait référence au cours de la séquence pédagogique en présentiel**.

Cesap Formation a développé ce dispositif de « pédagogie renversante » en co-production avec Kariateam en vue de répondre à la question : « Que doivent savoir faire les apprenants ? ».

La formation diplômante des Accompagnants Éducatifs et Sociaux (AES)

L'Accompagnant Éducatif et Social exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes vieillissants en situation de handicap et/ou de dépendance et dans les activités sociales, scolaires et de loisirs. Cesap Formation **accompagne la professionnalisation des stagiaires, par une formation en alternance ou en voie directe sur 18 mois, enrichie par un suivi individualisé**.

cf. pages 13-15

Le Coaching éducatif

Accompagner la personne polyhandicapée se révèle souvent difficile, plaçant le professionnel et l'entourage dans des sentiments d'impuissance, d'impasse, d'incompréhension. Pourtant une réflexion et un travail peuvent s'engager autour de l'élaboration d'hypothèses sur ce que vit et ressent la personne accompagnée. **La conception d'outils et de méthodes permettra d'apporter des réponses afin de favoriser un mieux-être à tous, personnes accompagnées et accompagnants**.

La supervision

Elle désigne un **appui technique éclairé, destiné à former des professionnels**. Son but est d'examiner les situations de travail, d'analyser les pratiques, et d'améliorer les réponses professionnelles. Elle vise également à suivre les projets mis en œuvre.

cf. page 109

L'analyse des pratiques

Il s'agit d'un espace d'expression pour un petit groupe de professionnels, animé par un(e) psychologue et centré sur l'échange des expériences de travail.

Elle vise à **identifier l'impact psycho-affectif des expériences vécues, énoncer sa pratique, la questionner en pluridisciplinarité et dégager des savoir-faire et des savoir-être**.

cf. page 137

Le Co-développement Professionnel (Codev)

C'est une forme de coaching managérial qui se déroule selon un protocole qui permet à un groupe de professionnels d'apprendre les uns des autres. Le Co-développement propose un lieu collectif en toute confiance pour **étudier les situations réelles et actuelles rencontrées et trouver des options de solutions grâce à l'intelligence collective**.

La formation sur mesure

La formation sur mesure permet d'adapter une thématique existante ou de co-construire un dispositif nouveau pour répondre finement aux besoins singuliers des établissements.

cf. page 137

Sommaire

Vos interlocutrices	2-3
Éditorial	3
Plan de développement des compétences	4-5
Sommaire	6-8
Nouveautés	9
Formations individuelles 2025	10-11
AIDFORPOLY, un programme d'actions de soutien pour les proches aidants de personnes polyhandicapées	12

Se professionnaliser

La formation d'accompagnant éducatif et social



La formation d'Accompagnant éducatif et social 14-15

Interagir

Journées d'étude
et journées thématiques



[10 ^{èmes} journées médicales] La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées	18-19
[Journée médicale] Les troubles respiratoires de la personne polyhandicapée	20
[Journée d'étude] L'accompagnement de l'adulte polyhandicapé. Transition, vie quotidienne, vieillissement	21
[Journée thématique] Accompagner les troubles du comportement de la personne polyhandicapée	22
[Journée thématique] Accompagner la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées	23
[Journée thématique] Promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées. Comment faire émerger les capacités et favoriser la participation et le choix de la personne	24

Soigner

Les soins indispensables
au quotidien



Les fondamentaux pour accompagner une personne polyhandicapée	26
Adapter ses pratiques professionnelles pour accompagner des personnes polyhandicapées	27
Découvrir ou redécouvrir le polyhandicap - La spécificité de l'accompagnement des personnes polyhandicapées	28
L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée. Du soin à l'activité	29
L'hygiène et la toilette de la personne polyhandicapée	30
L'alimentation, manger, digérer, se nourrir. La prévention des troubles de la déglutition	31
L'art culinaire adapté aux besoins des personnes polyhandicapées	32
L'oralité autrement	33
L'alimentation entérale	34
La déglutition - Trouver plaisir et confort en s'alimentant	35
Soins de stomathérapie et polyhandicap	36
Identifier, anticiper la douleur et l'anxiété pour des soins sans contention forte chez la personne polyhandicapée	37
La douleur de la personne polyhandicapée	38
Etre référent douleur au sein d'un établissement accueillant des personnes polyhandicapées	39
Soins palliatifs et polyhandicap	40
Comprendre l'épilepsie pour mieux accompagner les personnes polyhandicapées	41
Accompagnement adapté des déplacements et changements de position de la personne polyhandicapée	42



Accompagner

Réflexion autour des accompagnements singuliers



Conceptions actuelles du polyhandicap	44
Devenir parent, connaître le processus de parentalité pour mieux comprendre les relations parents-enfant dans le cas du polyhandicap	45
Les relations familles - professionnels - Améliorer les relations réciproques	46
La place des émotions et des sentiments, accompagner des personnes polyhandicapées au quotidien	47
Les relations entre enfants de 0 à 3 ans, leur évolution pour mieux comprendre les interactions entre personnes polyhandicapées	48
L'accompagnement jusqu'au bout de la vie de l'enfant et du jeune polyhandicapé en soins palliatifs ou en situation d'extrême vulnérabilité	49
Accueillir un enfant en situation de handicap ou polyhandicapé chez l'assistant(e) familial(e) et/ou en structure petite enfance (EAJE)	50
Le travail en SESSAD autour de l'enfant polyhandicapé	51
L'interculturalité dans l'accompagnement et les soins à la personne polyhandicapée	52
Le principe de laïcité dans les structures sociales et médico-sociales, aspects juridiques	53
Le temps des uns, le temps des autres dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée	54
Vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées	55
Capable d'apprendre dans un environnement adapté	56
La question de l'apprentissage adapté aux besoins des jeunes polyhandicapés	57
Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation	58
Module pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP	59
Adolescence et polyhandicap	60
Accueillir un jeune polyhandicapé et accompagner son intégration en établissement pour adultes	61
Bien vivre en Maison d'Accueil Spécialisée ou en Établissement d'Accueil Médicalisé	62
De l'élaboration à la mise en œuvre d'activités adaptées à l'adulte polyhandicapé en maison d'accueil spécialisée	63
Le vieillissement de la personne polyhandicapée : quels nouveaux projets ?	64
La mort et le processus de deuil d'une personne polyhandicapée	65
Polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA)	66
Accompagner les comportements-problèmes	67
Les autostimulations chez la personne polyhandicapée	68
Observer pour agir au plus près des besoins des personnes polyhandicapées	69

Animer

Activités et approches



Formation de formateurs CHESSEP	72
Dispositif Communication Améliorée et Alternative (CAA) : Le CHESSEP Évaluer et faciliter la communication de la personne qui n'accède ni au langage oral ni à un code de communication élaboré	73
Améliorer la communication des personnes polyhandicapées, la Communication Alternative et Améliorée (CAA)	74-75
Utilisation de la commande oculaire dans un établissement accueillant des personnes polyhandicapées	76
L'approche d'Emmi Pikler et la vie quotidienne en institution accueillant des enfants ou des adultes polyhandicapés	77
Snoezelen, un autre regard [Module de base]	78
Snoezelen, un autre regard [Module d'approfondissement]	79
La stimulation basale : les fondamentaux	80
La stimulation basale : approfondissement en lien avec la pratique professionnelle	81
Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées : Conte sensoriel, peinture et danse	82
Les arts plastiques adaptés à la personne polyhandicapée	83
L'approche du conte pour un plaisir partagé avec la personne polyhandicapée	84
Raconter des histoires aux personnes polyhandicapées. Du conte sensoriel au spectacle sensoriel	85
De l'approche ludique à l'environnement sonore : une rencontre de l'enfant ou de l'adulte ludicapé dans un plaisir partagé	86
Concevoir un atelier « musique » auprès de personnes polyhandicapées	87
La danse adaptée aux personnes polyhandicapées	88
Le jeu chez la personne polyhandicapée pour exister, se construire, interagir	89
L'approche sensorielle par le toucher	90
L'éveil sensorimoteur de la personne polyhandicapée : un besoin à chaque âge de sa vie	91
La sophrologie au service de l'accompagnement des personnes polyhandicapées	92
Relaxation et polyhandicap	93
Le yoga au service du médico-social - Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres	94
Le yoga au service de la personne polyhandicapée	95
Observer et analyser les particularités sensorielles de la personne polyhandicapée	96
L'eau, élément de rencontre avec la personne polyhandicapée	97
Les activités physiques et sportives adaptées aux personnes polyhandicapées	98
Les activités équestres adaptées aux personnes polyhandicapées ou en situation de grande vulnérabilité	99



Élaborer

À propos des pratiques institutionnelles



L'éthique au quotidien	102
La juste présence - Pour une éthique pratique de l'accompagnement des personnes polyhandicapées en institution	103
La bienveillance au quotidien auprès de la personne polyhandicapée	104
Repérer les risques de maltraitance - Pour une bientraitance au quotidien	105
L'empathie : mieux comprendre ce qui se joue dans la relation de soin et entre personnes polyhandicapées en institution	106
Être un nouveau professionnel dans une structure qui reçoit des personnes polyhandicapées	107
Améliorer le travail en équipe	108
Supervision	109
Le projet d'établissement à l'épreuve des nouveaux dispositifs	110
L'évaluation HAS en établissement social et médico-social polyhandicapé ou handicap complexe	111
Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS pour l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité	112
Les clefs d'efficacité de la gestion de crise dans les structures et établissements du secteur médico-social	113
Gérer son stress et utiliser ses ressources dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée	114
Le projet personnalisé	115
Harmoniser les transmissions	116
L'écrit professionnel, outil fondamental de la pratique médico-sociale	117
La relation d'aide avec les personnes polyhandicapées	118
Le travail de nuit dans un établissement qui accueille des personnes polyhandicapées	119
Prévenir les risques d'épuisement professionnel	120

Comprendre

Spécificités professionnelles et polyhandicap



Être assistant(e) social(e) auprès des personnes polyhandicapées	122
Être psychologue auprès des personnes polyhandicapées	123
Être médecin auprès de personnes polyhandicapées	124
Être infirmière, infirmier auprès de personnes polyhandicapées	125
Être masseur-kinésithérapeute auprès de personnes polyhandicapées	126
Être ergothérapeute auprès de personnes polyhandicapées	127
Être orthophoniste auprès des personnes polyhandicapées	128
Être psychomotricien(ne) auprès de personnes polyhandicapées	129
Être aide-soignant(e) auprès de personnes polyhandicapées	130
Être accompagnant éducatif et social auprès de personnes polyhandicapées	131
Être éducateur(trice) spécialisé(e) ou éducateur(trice) de jeunes enfants auprès de personnes polyhandicapées	132
Être directeur(trice) d'établissement ou de service accompagnant des personnes polyhandicapées	133
Coordonnateur(trice) de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes	134
Formation de formateurs(trices)	135
Être tuteur référent dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées	136
Autres formations possibles / votre formation sur mesure	137
Le centre de documentation	138
Nos replays	139
Nos publications	140-141
Bon de commande des publications	142
Règlement intérieur	143
Modalités de mise en œuvre de la formation	144
Fiche d'inscription pour les formations individuelles en inter-établissements	145
L'évaluation en formation	146
Index	147



Journées d'étude et journées thématiques



MARS 25

28

Journée d'étude
L'accompagnement de l'adulte polyhandicapé. Transition, vie quotidienne, vieillissement

PAGE 21



AVR. 25

8

Journée thématique
Promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées

PAGE 24



OCT. 25

10

Journée médicale
Les troubles respiratoires de la personne polyhandicapée

PAGE 20

L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée. Du soin à l'activité
PAGE 29

L'accompagnement jusqu'au bout de la vie de l'enfant et du jeune polyhandicapé en soins palliatifs ou en situation d'extrême vulnérabilité
PAGE 49

Le temps des uns, le temps des autres dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée
PAGE 54

Le vieillissement de la personne polyhandicapée : quels nouveaux projets ?
PAGE 64

Formation de formateurs CHESSEP
PAGE 72

Améliorer la communication des personnes polyhandicapées, la Communication Alternative et Améliorée (CAA)
PAGE 74-75

Utilisation de la commande oculaire dans un établissement accueillant des personnes polyhandicapées
PAGE 76

Raconter des histoires aux personnes polyhandicapées. Du conte sensoriel au spectacle sensoriel
PAGE 85

De l'approche ludique à l'environnement sonore : une rencontre de l'enfant et de l'adulte polyhandicapé dans un plaisir partagé
PAGE 86

Concevoir un atelier « musique » auprès de personnes polyhandicapées
PAGE 87

Le yoga au service de la personne polyhandicapée
PAGE 95

Supervision
PAGE 109

L'évaluation HAS en établissement social et médico-social polyhandicapé ou handicap complexe
PAGE 111

Les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS pour l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité
PAGE 112

Les clefs d'efficacité de la gestion de crise
PAGE 113

Être orthophoniste auprès de personnes polyhandicapées
PAGE 128

Être directeur(trice) d'établissement ou de service accompagnant des personnes polyhandicapées
PAGE 133

Être tuteur référent dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées
PAGE 136



Journées médicales 2024

PAGE 18-19

10^{èmes} journées médicales

La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées

16, 17 et 18 oct. 2024
à Brest et en visioconférence

La formation d'Accompagnant Éducatif et Social

PAGE 14-15

La formation d'Accompagnant Éducatif et Social
Session 2024-2025

Date limite de réception des dossiers : 30 sept.
Début de la formation : 8 oct.

Session 2025-2026

Date limite de réception des dossiers : 30 sept.
Début de la formation : 6 oct.

Formations individuelles 2024-2025

à Paris



MAR 25

28

Journée d'étude

L'accompagnement de l'adulte polyhandicapé. Transition, vie quotidienne, vieillissement

PAGE 21



AVR 25

08

Journée thématique

Promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées. Comment faire émerger les capacités et favoriser la participation et le choix de la personne.

PAGE 24



MAI 25

16

Journée thématique

Accompagner la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées

PAGE 23



OCT 25

10

Journée médicale

Les troubles respiratoires de la personne polyhandicapée

PAGE 20



NOV 25

14

Journée thématique

Accompagner les troubles du comportement de la personne polyhandicapée

PAGE 22

Les formations individuelles 2025

FORMATION	PAGE
📅 2 avril Les clefs d'efficacité de la gestion de crise dans les structures et établissements du secteur médico-social	113
📅 3, 4 avril, 18, 19 sept et 28 nov. Formation de formateurs CHESSEP	72
📅 15, 16 sept. Être Accompagnant(e) éducatif(ve) et social(e) auprès de personnes polyhandicapées	131
📅 16, 17, 18, 19 sept. Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées. Conte sensoriel, peinture et danse.	82
📅 22, 23 sept. Accueillir un enfant en situation de handicap ou polyhandicapé chez l'assistant(e) familial(e) et/ou en structure petite enfance (EAJE)	50
📅 22, 23, 24, 25 sept. Être ergothérapeute auprès de personnes polyhandicapées	127
📅 22, 23, 24 sept. et 6, 7 nov. Être infirmière, infirmier auprès de personnes polyhandicapées	125
📅 25, 26 sept., Être masseur kinésithérapeute auprès de personnes polyhandicapées	126
📅 29, 30 sept, 1 oct. et 8, 9 déc. Snoezelen, un autre regard (module de base)	78
📅 29, 30 sept. Être aide-soignant(e) auprès de personnes polyhandicapées	130
📅 1, 2, 3 oct. Être psychologue auprès de personnes polyhandicapées	123
📅 2,3 oct. et 20 nov. Être référent douleur au sein d'un établissement accueillant des personnes polyhandicapées	39
📅 6, 7, 8 oct. et 27 nov. Concevoir un atelier de musique auprès de personnes polyhandicapées	87
📅 13, 14 oct., Être orthophoniste auprès de personnes polyhandicapées	128
📅 13, 14 et 15 oct. Être directeur(trice) de structure accueillant des personnes polyhandicapées	133
📅 14, 15 oct Être éducateur(trice) spécialisé(e) et/ou de jeunes enfants auprès de personnes polyhandicapées	132
📅 16, 17 oct. Module de base pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP	59

FORMATION	PAGE
📅 16, 17 oct. Relaxation et polyhandicap	93
📅 3, 4 nov. Le jeu chez la personne polyhandicapée	89
📅 5, 6, 7 nov. Être médecin auprès de personnes polyhandicapées	124
📅 6, 7 nov. Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation	58
📅 12, 13 nov. et 16, 17 déc. Être psychomotricien(ne) auprès de personnes polyhandicapées	129
📅 19, 20, 21 nov. La stimulation basale : les fondamentaux	80
📅 24, 25 26 nov. La douleur de la personne polyhandicapée	38
📅 24, 25, 26 nov. Coordonnateur de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes	134
📅 25, 26, 27 nov. La question de l'apprentissage adapté aux besoins des jeunes polyhandicapés	57
📅 26, 27, 28 nov. Les activités équestres adaptées aux personnes polyhandicapées ou en situation de grande vulnérabilité	99
📅 27, 28 nov. Être tuteur référent dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées	136
📅 1, 2 déc. Le yoga au service du médico-social. Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres	94
📅 1, 2, 3 déc. Les Fondamentaux pour accompagner une personne polyhandicapée	26
📅 4, 5 déc. Les activités physiques et sportives adaptées aux personnes polyhandicapées	98
📅 4, 5 déc. Être assistant(e) social(e) auprès de personnes polyhandicapées	122
📅 5 déc. Module de suivi pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP	59
📅 11, 12 déc. La danse adaptée aux personnes polyhandicapées	88

Formation de formateurs

PAGE 135

Session 2025-2026

📅 24, 25 nov. et 11, 12 déc. 2025

📅 22, 23 janv. et 16, 17 mars 2026



AIDFORPOLY, un programme d'actions de soutien pour les proches aidants de personnes polyhandicapées

Un site Internet, mis en ligne à l'automne 2023, regroupe les 13 thématiques du dispositif et propose des écrits, des infographies, des témoignages, des vidéos. Cette base de ressources multiples vise à soutenir et informer les proches aidants de personnes polyhandicapées et à favoriser une connaissance partagée aidants/professionnels.



www.aidforpoly.org

Depuis 2019, l'association Cesap est pleinement engagée dans le projet Aidforpoly, à travers le développement d'une offre de formation, d'information et de soutien psychosocial auprès des familles de personnes polyhandicapées dans ses établissements, et de celles de ses partenaires territoriaux.

Aidforpoly (Aidant-Formation-Polyhandicap) est un programme unique, expérimental et d'envergure nationale, destiné à tous les proches aidants de personnes polyhandicapées (parents, fratrie, entourage).

Ce programme est mis en œuvre par Cesap Formation, Documentation, Ressources et la Croix-Rouge française, avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Aidforpoly permet aux aidants de personnes polyhandicapées :

- De partager et confronter ses expériences avec des pairs,
- De renforcer l'alliance avec des professionnels de l'accompagnement,
- D'acquérir des connaissances, de l'information, des techniques.

Le site propose une vaste et riche proposition de thématiques :

- Les spécificités du polyhandicap.
- Les différentes approches dans l'accompagnement.
- La coopération proches aidants et professionnels.
- Les étapes de la vie.
- La vie affective et intime de la personne polyhandicapée.
- L'annonce du handicap.
- Soutenir les compétences cognitives.
- Portage et partage.
- La place des familles.
- Rencontre frères et sœurs.
- Loisirs et vie sociale.
- Concilier vie familiale, vie sociale et vie professionnelle.
- Prendre soin de soi.



Des webinaires seront proposés en 2024 et 2025 : consultez régulièrement l'agenda des événements sur le site aidforpoly.org

Informations pratiques et inscription

Pour toute information sur ce programme d'action et pour vous inscrire, nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet aidforpoly.org

Contact

- **Alice MOITY**, chargée de projet Aidforpoly
amoity@cesap.asso.fr
contact@aidforpoly.org

Porteurs



Avec le soutien de la



Se professionnaliser

La formation d'accompagnant
éducatif et social

19 personnes formées

4,3/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en 2023



La formation d'accompagnant éducatif et social

DE - Accompagnant éducatif et social

Dispositif mis en œuvre selon les dispositions de l'arrêté du 30 août 2021.

Code RNCP : RNCP36004 | Certificateur : Ministère chargé de la Solidarité | Date d'enregistrement de la certification : 30 août 2021



Accéder au Padlet
de la formation

Objectifs et contexte

L'accompagnant éducatif et social (AES) réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité et les difficultés liées à l'âge, à la maladie, aux modes de vie de la personne, pour lui permettre d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec leur entourage, il accompagne des enfants, des adultes ou des personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap dans les actes essentiels de la vie quotidienne (la toilette, les tâches ménagères, les déplacements, etc.), ainsi que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il contribue à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement, veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de son autonomie et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

L'AES peut être amené à exercer sa profession :

- À domicile (particuliers employeurs, services d'aide et d'accompagnement à domicile, services d'aide à la personne...),
- En établissement social ou médico-social (institut médico-éducatif, maison d'accueil spécialisée, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, EHPAD, foyer d'accueil médicalisé...),
- Autres (structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles).

DIPLÔME
NIVEAU 3

DURÉE
DE 13 MOIS

Déroulement de la formation

La formation théorique et pratique (1407h) se décompose en cinq domaines de formation (DF), auxquels sont associés 5 blocs de compétence selon les dispositifs de l'arrêté du 30 août 2021. La répartition du volume de formation théorique par domaine et la suivante :

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » • 112 heures en centre de formation

DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » • 91 heures en centre de formation

DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » • 105 heures en centre de formation

DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » • 147 heures en centre de formation

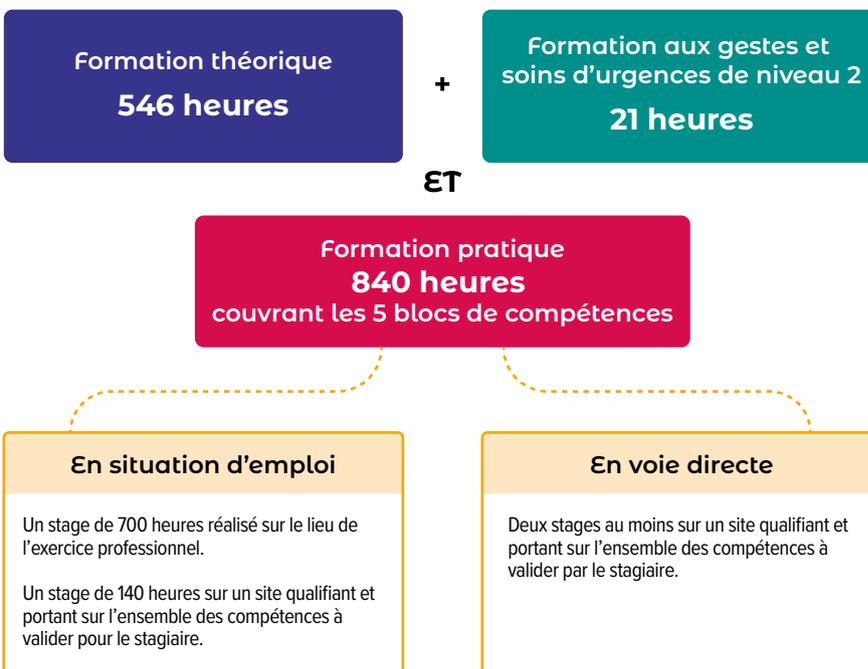
DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » • 91 heures en centre de formation

Évolution professionnelle

Le diplôme d'État lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social. Après l'obtention du diplôme et une expérience professionnelle, il est possible d'accéder aux formations de niveaux supérieurs et donc d'évoluer vers les métiers du champ de l'éducation, du médico-social ou du social (moniteur-éducateur, aide-soignant, etc...).

Pour plus de précisions, rendez-vous sur le site :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/36004/>



En situation d'emploi

Un stage de 700 heures réalisé sur le lieu de l'exercice professionnel.

Un stage de 140 heures sur un site qualifiant et portant sur l'ensemble des compétences à valider pour le stagiaire.

En voie directe

Deux stages au moins sur un site qualifiant et portant sur l'ensemble des compétences à valider par le stagiaire.

Taux de réussite

80%

en mai 2024,
100% en 2023

Taux de remplissage

60%

promotion 2021-2023

Taux d'abandon

17%

promotion 2021-2023

Taux d'insertion

100%

promotion 2021-2023

Informations collectives

📍 PARIS • le 5 septembre 2024

📍 PARIS • le 20 septembre 2024

D'autres dates pourront être annoncées sur notre site internet et sur le Padlet de la formation

Suivi pédagogique

L'objectif de Cesap Formation est de permettre à chaque stagiaire de définir le but et le sens de sa pratique professionnelle dans l'idée de construire ses compétences et de se professionnaliser. La responsable de formation est l'interlocutrice privilégiée des stagiaires et les rencontre à chaque regroupement.

De plus, **un suivi individualisé est réalisé par un formateur référent qui travaille en étroite collaboration avec la responsable de formation** et qui rencontre régulièrement la personne en formation pour la guider dans tous les aspects de la formation : point sur son parcours de formation, suivi de ses écrits, évaluation conjointe avec les lieux de stage.

Évaluation

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires porte sur l'ensemble de la formation : sur les lieux de stage et en centre de formation. Elle est effectuée tout au long du parcours de formation, conformément au référentiel de certification organisé par domaines de compétence.

Dispenses et allègements

La validation par blocs de compétence n'est pas possible. Allègement de formation possible après évaluation de l'organisme de formation en fonction du parcours du candidat.

Inscription

Il vous sera demandé un dossier composé d'une lettre de motivation manuscrite et des documents administratifs indispensables à l'entrée en formation : la fiche d'inscription dûment complétée, un curriculum vitae détaillé, la photocopie des diplômes, d'une pièce d'identité. Après examen de votre dossier, un entretien pourra vous être proposé.

Conditions d'admission

20 places disponibles

- Être motivé.e par l'accompagnement des personnes fragiles, vulnérables et/ou dépendantes.
- Être en capacité d'écrire et parler le français.
- Aucun diplôme n'est exigé pour préparer le Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES).
- L'entrée en formation est subordonnée à la réussite aux épreuves d'admission sauf pour les personnes admises de droit (article 2 de l'arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'accompagnement éducatif et social)

Épreuve d'admission et de positionnement

L'entretien oral d'admission et de positionnement (30 minutes) fait l'objet d'un échange avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du champ d'intervention du diplôme, à partir de la lettre de motivation manuscrite rédigée par le candidat. Cet entretien sera précédé de la rédaction d'un court écrit sur le projet de formation du candidat qui servira d'appui pour l'entretien. L'entretien permet d'évaluer la motivation, la compréhension du métier et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale et dans un métier d'aide à la personne. Pour les personnes ne relevant pas de l'article 2 de l'arrêté du 30 août 2021, l'admission sera prononcée à partir d'une note supérieure ou égale à 10/20. Pour les autres, l'admission est prononcée à la suite de cet entretien.

Financement

- Financement employeur.
- Prise en charge par un organisme (OPCO, Pôle Emploi, AGEFIPH...).
- Financement personnel partiel ou total (CPF Compte Personnel de Formation...).

Accessibilité

- **Accessibilité des locaux** : Cesap Formation est un établissement recevant du public de 5e catégorie de type R. Nos installations sont conformes aux règles de sécurité en vigueur et nos salles de formation sont accessibles aux personnes handicapées.
- **Adaptation des moyens de la formation** : les moyens de la formation sont adaptés au cas par cas afin de s'ajuster au plus près des besoins des personnes concernées. Nous consulter.
- **Prenez contact avec notre référent handicap** : refhandicap.formation@cesap.asso.fr

Codes NSF

• 330 • 332

Codes ROME

• J1501 • K1302
• K1301 • K1303

Domaines de formation

• 44022 • 44089 • 44079
• 44054 • 44028

Infos Pratiques

👤 PUBLIC

Toute personne ayant ou non de l'expérience dans l'accompagnement de personnes et souhaitant obtenir une qualification de niveau 3.

- ☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est exigé.

PARTENAIRE



📅 DATES

PROMOTION 2024-25

Date d'entrée en formation : 8 octobre 2024

Ouverture des inscriptions : 1^{er} janvier 2024

Date limite de dépôt des dossiers :
30 septembre 2024

PROMOTION 2025-26

Date d'entrée en formation : 6 octobre 2025

Ouverture des inscriptions : 1^{er} janvier 2025

Date limite de dépôt des dossiers :
30 septembre 2025

🏠 DURÉE & TARIF

Durée : 13 mois en alternance, sans excéder 24 mois.
Coût : 6 802 €, AFGSU 2 inclus. (Devis sur simple demande.)

👤 Contacts

- **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de la formation.
 - **Fanny COLPAERT**, assistante administrative.
- ☎️ 01.53.20.68.58
@ formation@cesap.asso.fr



Guides Santé • Social

Coordination éditoriale

Ph. Camberlein et Pr. G. Ponsot

La personne polyhandicapée

La connaître, l'accompagner, la soigner

2^e édition entièrement revue et augmentée

Les personnes polyhandicapées présentent un dysfonctionnement cérébral responsable d'une déficience intellectuelle sévère à profonde et de troubles moteurs, souvent associés à des perturbations psycho-comportementales ou sensorielles, entraînant une situation évolutive d'extrême vulnérabilité cognitive, physique, psychique, perceptive et sociale. L'expérience partagée des familles, des professionnels (éducatifs, médicaux, psychologiques et sociaux) et l'apport scientifique des chercheurs ont permis de constituer progressivement un savoir spécifique multidisciplinaire sur le polyhandicap, articulant soins, accompagnement social et éducatif, vie quotidienne, recherche scientifique et démarche éthique.

La 2^e édition de cet ouvrage, entièrement révisé et augmenté de dix nouveaux chapitres, est conçue comme un état des savoirs et des pratiques autour du polyhandicap. Il propose une présentation complète de ces connaissances, de leurs fondements, de leur mise en œuvre concrète ou de leur mobilisation dans la formation et la recherche. Il aborde également les dimensions institutionnelles et les politiques sociales mises en œuvre.

Th. Billette de Villemeur, A-M. Boutin, R. Brault-Tabaï,

C. Jaubert-Brisse, Ph. Camberlein, C. Plivard, G. Ponsot.

Public

- **Professionnels de santé** (médecins, infirmiers, rééducateurs).
- **Professions éducatives, psychologiques et sociales.**
- **Parents, familles.**
- **Chercheurs et étudiants** des filières santé-social.

Cesap

Le Comité d'études, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées est une association nationale dont l'activité est essentiellement dédiée aux personnes polyhandicapées à travers la gestion d'établissements et de services. Elle se développe également sur les champs de l'expertise, de la formation et de la recherche sur le polyhandicap.

PHILIPPE CAMBERLEIN

Aujourd'hui en retraite, il fut tout d'abord enseignant et éducateur spécialisé puis inspecteur des affaires sanitaires et sociales et directeur général d'association, dont le Cesap pendant 13 ans, ainsi que chargé de cours à l'Université et en IRTS.

GÉRARD PONSOT

Professeur honoraire des Universités, praticien hospitalier, ancien chef de service de neurologie infantile à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul et de l'hôpital/SSR de La Roche-Guyon à l'AP-HP. Il est vice-président du Cesap et membre du conseil d'administration du Groupe Polyhandicap France (GPF).

Interagir

Journées d'étude et
journées thématiques

351 personnes formées

4,3/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en 2023



[10^{èmes} journées médicales]

La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées

16, 17 et 18 octobre 2024 à Brest et en visioconférence

Cesap Formation, Documentation, Ressources, propose une rencontre tous les trois ans pour faire le point sur l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées. Ces rendez-vous de trois jours permettent aux médecins de confronter leurs expériences et leurs pratiques médicales. Il s'agit aussi de permettre aux personnels paramédicaux et à l'ensemble des acteurs concernés par l'accompagnement des personnes polyhandicapées de se tenir au fait des évolutions dans ces domaines. Les précédentes éditions se sont déroulées d'abord à Paris (1989, 1993, 1997). C'est en élargissant le cercle des médecins fidèles à ce rendez-vous que la nécessité de se réunir dans d'autres lieux s'était imposée de manière à mutualiser les connaissances des réseaux créés dans différentes régions. C'est ainsi qu'en 2000, ces journées se sont déroulées à Nantes, puis à Lille en 2004, à Clermont-Ferrand en 2008, à Rennes en 2012 et enfin à Rouen en 2016. La 9^e édition de ces journées s'est à nouveau déroulée à Paris, en 2021. Pour la 10^e édition de ces journées, nous vous donnons rendez-vous les 16, 17 et 18 octobre 2024, à Brest et en visioconférence.



Programme

MERCREDI 16 OCT. 2024

9h00 • Accueil des participants

9h50 • Mot de bienvenue • Mme Christine PLIVARD, directrice de Cesap Formation, Documentation, Ressources

10h00 • Ouverture des journées • Mme Florence LIANOS, présidente de Cesap, Mme Florence FAVREL-FEUILLADE, directrice générale, CHU de Brest

10h25 • Introduction des journées • Dr Anne-Emmanuelle PIQUET-MASSIN, neuropédiatre, directrice médicale de Cesap

10h35 • Polyhandicap, le réseau breton • Dr Sylviane PEUDENIER-ROBERT, MD, PhD, neuropédiatre, cheffe de service de pédiatrie, CHU de Brest - Hôpital Morvan, coordinatrice médicale Breizh Santé Handicap secteur pédiatrique, coordinatrice médicale Plateforme Maladies Rares Site de Brest

10h45 • Breizh Santé Handicap (BSH), améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap • Dr Philippe GALLIEN, médecin MPR, coordination médicale Breizh Santé Handicap, SMR adulte, Pôle Saint Hélier, Rennes

LES TROUBLES RESPIRATOIRES

Modération : Dr Sylvie BRAU

10h55 • La prise en charge des troubles respiratoires • Dr Audrey BARZIC, pédiatre, fondation Ildys, Brest

11h20 • La prévention contre l'encombrement respiratoire, un programme d'éducation thérapeutique (ETP) • Dr Adélaïde BROSSEAU-BEAUVIR, neuropédiatre, CHU de Brest, SSR pédiatrique fondation ILDYS et Mme Carole CORBEL, infirmière, Fondation Ildys, Brest

11h45 • Questions aux intervenants

12h00 • Déjeuner libre

ORTHOPÉDIE

Modération : Pr Olivier REMY-NERIS

13h30 • Thérapie motrice • Pr Mickaël DINOMAIS, médecin MPR pédiatrique, SMR pédiatrique, CHU d'Angers

14h20 • Cas cliniques • Dr Clémence LUCAS, MPR adulte, SMR adulte, CHU Brest

14h45 • Appareillage et portage, un programme d'éducation thérapeutique (ETP) Déficience Intellectuelle et Polyhandicap • Dr Marie HULLY, neuropédiatre, Mme Alice HANAUER, ergothérapeute, AP-HP Hôpital Necker Enfants Malades, et une famille

Objectif

- Se tenir informé des évolutions médicales pour les appliquer à une pratique spécifique au soin de la personne polyhandicapée tout au long de sa vie.

Dates

BREST & VISIOCONFÉRENCE

16, 17 & 18 octobre 2024

Professionnels : 740 € par personne.

616 € par personne à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).

350 € par personne à la journée.

Proches aidants, étudiants : 82 € par personne pour ces trois journées, 42 € par personne à la journée.

Infos Pratiques

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel qui accompagne des personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

ÉVALUATION

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.



15h20 • Projet MOBI-KID, équipe mobile de rééducation et de réadaptation pédiatrique du Finistère • Mme Justine PATINOTE, ergothérapeute, MOBIKID, CHU Brest et Dr Laëtitia HOUX, MPR, CHU Brest, Fondation Ildys, Fédération Médicale Inter-hospitalière et Universitaire de SSR pédiatriques de Bretagne Occidentale (FRISBEE)

15h45 • Pause

LA PRÉVENTION DE LA DOULEUR

Modération : Dr Anne-Emmanuelle PIQUET-MASSIN

16h15 • La douleur induite par les soins • Mme Amandine DUBOIS, maîtresse de conférences-HDR en psychologie du développement et handicap, UFR Lettres et Sciences Humaines, LP3C, Brest

16h40 • L'expérimentation d'une équipe mobile de prise en charge de la douleur MoDiDoI. Les échelles douleur adaptées, l'application APO - Dépister la douleur (aidants) • Dr Philippe LE MOINE, pédiatre algologue, CETD, CRDI, et M. François INSOGNA, infirmier MODIDOL, CHU de Brest

17h15 • L'Équipe Mobile Santé Douleur : pour la douleur, le vieillissement précoce, et la démarche palliative précoce • Dr Estelle BOTTON, algologue, et Mme Valérie SIMONET, infirmière Ressource Douleur, équipe santé douleur, Association Les Genêts d'or

17h50 • Fin de la première journée

📅 JEUDI 17 OCT. 2024

8h30 • Accueil des participants

LES TROUBLES DE L'ORALITÉ

Modération : Dr Marie HULLY

9h00 • L'oralité, c'est quoi ? • Dr François CUNIN, pédiatre, Fondation Ildys Site de Ty-Yann

9h25 • Physiologie, physiopathologie de la déglutition, installation et alimentation • Dr Véronique LEROY-MALHERBE, Médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation, SESSAD APF d'Evré

10h10 • Pause

10h40 • Troubles alimentaires et autisme, impact sur le quotidien • Dr Simona BADIC, pédopsychiatre, Service Hospitalo Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SHUPEA), CHU Brest

11h10 • Faire le bilan des troubles de l'oralité en établissement médico-social adulte en tenant compte des recommandations sur les bilans et prise en charge des troubles de déglutition : une gageure ? • Pr Olivier REMY-NERIS, chef de service, MPR adulte, et Dr Clémence LUCAS, MPR adulte, Service de Médecine physique et de réadaptation, CHU Brest

11h35 • Hôpitaux de jour oralité, fiches conseils • Mme Amélie DIRAISON, orthophoniste, et Mme Camille SIMON, auxiliaire de puériculture, Fondation Ildys, MOBIKID CHU Brest

12h00 • Déjeuner libre

LES TROUBLES DE L'ORALITÉ (SUITE)

Modération : Dr Sylviane PEUDENIER

13h30 • Prévention nutrition, un programme d'éducation thérapeutique (ETP) Déficience Intellectuelle et Polyhandicap • Dr Adélaïde BROSSEAU-BEAUVIR et Mme Carole CORBEL, infirmière, Fondation Ildys, Brest

13h55 • Le vécu des familles • Mme Ophélie BROSSARD, maman témoin

14h20 • Hygiène bucco-dentaire et oralité • Dr Arthur SCHMOUCHKOVITCH, praticien hospitalier, chef de service, service d'odontologie, médecine bucco-dentaire et chirurgie orale, CHU Brest (29)

14h45 • Pause

LA RECHERCHE

Modération : Dr Adélaïde BROSSEAU-BEAUVIR

15h15 • Repas de familles, repas en familles, comment le polyhandicap transforme ce moment du quotidien. Communication issue de la recherche Polyordinaires • M. Cyril DESJEU, directeur scientifique et sociologue, Handéo et Mme Myriam WINANCE, sociologue, directrice de recherche Inserm

15h40 • Étude EPATANT, analyse sociolinguistique d'entretiens de parents d'enfants en situation de polyhandicap • Mme Véronique LAOUANAN, infirmière puéricultrice, Equipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques de Bretagne et Mme Gudrun LEDEGEN, professeure Sciences du Langage/Sociolinguistique, co-directrice du PREFICS-EA 7469 Université de Rennes 2

16h15 • La recherche pour les enfants et adultes polyhandicapés: quelle recherche internationale aujourd'hui et quelle structuration actuelle en France ? • Dr Marie-Christine ROUSSEAU, MPR, Responsable de la recherche pour la Fédération du Polyhandicap APHP, Chercheur associé EA 3279, Faculté de Médecine de la Timone, Marseille

17h15 • Questions aux intervenants

17h30 • Fin de la deuxième journée

📅 VENDREDI • 18 OCT. 2024

ACCÈS AUX SOINS

Modération : Dr Cyril HAZIF-THOMAS et Pr Sylvain BROCHARD

8h30 • Les aspects éthiques de l'accès aux soins. Quel consentement? L'autodétermination • Dr Cyril HAZIF-THOMAS, psychiatre, directeur Espace de Réflexion Éthique de Bretagne

8h55 • Handimobile : vaincre les échecs de soins grâce à la mobilité • Dr Aurélie DURUFLÉ, médecin MPR, Fondation Saint-Hélier, Rennes (35)

9h10 • La santé bucco-dentaire avec le Breizh Bucco

Bus • Mme Sandrine HONNORAT, responsable du déploiement du bus buccodentaire, Fondation Ildys

9h25 • HANDIGYN, accès aux soins gynécologiques des femmes en situation de handicap et HANDIGYNECO : suivi gynécologique en MAS et FAM (réseau intim'agir) • Dr Katelyne HUBEAUX, MPR adulte, Fondation Ildys, Perharidy

9h40 • L'expérimentation art. 51 et l'habitation aux soins à HandiConsult34 • Dr Michel DELCEY, MPR, HandiConsult34, Montpellier

10h20 • Pause

10h45 • HANDI ACCES et HANDI BLOC, faciliter l'accès aux soins des patients polyhandicapés • Dr Arthur SCHMOUCHKOVITCH et Dr Sylviane PEUDENIER

11h00 • Télémédecine, téléconsultations et polyhandicap • Mme Amélie SANDOVAL, maître de conférence en psychologie du travail, CNAM

11h15 • Les parcours des personnes polyhandicapées. L'implication d'un parent • Mme Alice MOITY, maman, formatrice et chargée de projet Aidforpoly (Cesap Formation).

11h30 • Table-ronde « Les parcours des personnes polyhandicapées »

12h15 • Conclusion des journées • Mme Sylvie GAY-BELLILE, directrice générale de Cesap et Dr Anne-Emmanuelle PIQUET-MASSIN

12h30 • Clôture des journées

📁 Comité scientifique

Sous la direction de :

- Mme Christine PLIVARD
- Dr Anne-Emmanuelle PIQUET-MASSIN
- Dr Sylviane PEUDENIER-ROBERT
- Dr Simona BADIC
- Dr Anne BELORGEY-GRAIN, Cesap EEAP La Loupière (77), SESSAD et EEAP du Cap Vert (93)
- Dr Anne-Marie BOUTIN, Vice-présidente de Cesap, médecin pédiatre, ancienne directrice médicale Cesap, présidente du Conseil des études Recherches et Evaluation (Céré) de Cesap
- Dr Sylvie BRAU, Pédiatre MPR, Rennes (35)
- Dr Catherine BRISSE, Médecin MPR, ex-directrice médicale, Cesap Direction Médicale (75)
- Pr Sylvain BROCHARD, Médecin MPR pédiatrique, CHU Brest (29)
- Dr Adélaïde BROSSEAU-BEAUVIR
- Dr Catherine COIFFIER, Pédiatre, Cesap le Poujal / Le Carrousel (94)
- Mme Evelyne COMBALUZIER, Directrice adjointe chargée de la qualité et de la communication Cesap Formation (75)
- Mme Laëtitia FOSSEMALLE, Responsable de formation, Cesap Formation (75)
- Mme Sylvie GAY-BELLILE
- Dr Cyril HAZIF-THOMAS
- Dr Marie HULLY
- Dr Philippe LE MOINE
- Mme Frédérique LEMPREUX, Responsable de formation, Cesap Formation (75)
- Dr Kim MAINCENT, Ancienne directrice médicale Cesap, neuropédiatre, Paliped (75)
- Pr Olivier REMY-NERIS

[Journée médicale]

Les troubles respiratoires de la personne polyhandicapée

Les troubles respiratoires impactent directement la qualité de vie de la personne polyhandicapée et sont une préoccupation quotidienne des aidants familiaux et des équipes.

Ils entraînent des complications extrêmement fréquentes du polyhandicap. C'est la première cause d'hospitalisation en urgence et de mortalité.

Ils sont multifactoriels, liés directement à l'atteinte neurologique (toux peu ou pas efficace, diminution de l'ampliation thoracique...), secondaires aux fausses routes à répétition ou au reflux gastro-œsophagien majeur. Ils peuvent être aggravés par certains traitements, compliqués par une scoliose thoracique...

De nombreuses questions seront abordées lors de cette journée, telles que :

- La prévention et l'éducation thérapeutique.
- Les différents traitements médicamenteux.
- La place des techniques de drainage manuel ou instrumental.
- Les troubles respiratoires et la fin de vie.



Objectif

- Améliorer la qualité de vie des personnes polyhandicapées grâce à une prise en charge médicale adaptée des troubles respiratoires.

Date

- 📍 **PARIS** • 10 octobre 2025
Professionnels 380 € par personne.
-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).
Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

Infos Pratiques

👤 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

📝 ÉVALUATION

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.



[Journée d'étude]

L'accompagnement de l'adulte polyhandicapé

Transition, vie quotidienne, vieillissement



Quitter un lieu de vie pour enfants et intégrer un établissement pour adultes représente une étape cruciale dans la vie des personnes polyhandicapées et de leurs familles. Cette transition requiert une préparation minutieuse pour assurer une continuité dans les soins et l'accompagnement. Un suivi personnalisé et une collaboration étroite entre les professionnels des deux établissements et la famille permettent de faciliter cette transition.

D'autre part, la vie quotidienne des adultes polyhandicapés doit inclure, en plus du soin, des activités adaptées qui stimulent leurs capacités cognitives, motrices et sensorielles dans une dynamique d'autodétermination.

La problématique de l'avancée en âge de la personne polyhandicapée interroge également, change les pratiques et parfois inquiète parents et professionnels. Le vieillissement des personnes polyhandicapées nécessite ainsi une adaptation continue des soins et des accompagnements. Il est important de veiller aux acquis développés au fil des ans mais aussi d'être attentif aux effets du vieillissement pour préserver leur qualité de vie.

Se pose alors la question de l'aménagement de la vie quotidienne des personnes polyhandicapées adultes pour qu'elle soit la plus adaptée et confortable possible jusqu'à la fin de vie.

Que leur proposer pour prendre en compte leurs besoins spécifiques en matière de soin, d'activité, de communication et d'accompagnement au quotidien ?

L'objectif de cette journée d'étude est de créer un espace de partage et de co-construction pour améliorer la qualité des transitions, repenser la vie quotidienne en maison d'accueil spécialisée et le bien-être de l'adulte polyhandicapé.

Objectif

- Créer un espace de partage et de co-construction pour améliorer la qualité des transitions, repenser la vie quotidienne en maison d'accueil spécialisée et le bien-être de l'adulte polyhandicapé.

Date

- 📅 **PARIS** - 28 mars 2025
Professionnels 380 € par personne.
-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).
Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

Infos Pratiques

- 👤 **PUBLIC**
Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.
- 📝 **ÉVALUATION**
Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.

The brochure cover features the 'cesap formation' logo at the top left, with the tagline 'documentation • ressources'. Below the logo is a colorful illustration of a diverse group of people. On the right side of the illustration, the text 'journée d'étude' is written vertically. At the bottom left, the title 'L'accompagnement de l'adulte polyhandicapé' is prominently displayed, followed by the subtitle 'Transition, vie quotidienne, vieillissement'. To the right of the title, the date '28 mars 2025' and the location 'À PARIS & EN VISIO' are listed. A small QR code is located at the bottom right of the cover.

[Journée thématique]

Accompagner les troubles du comportement de la personne polyhandicapée



Les troubles du comportement sont à ce point perturbants qu'ils changent sans cesse de nom. Du comportement-défi au comportement-langage ou comportement perturbateur pour ne citer qu'eux, ils montrent surtout nos propres difficultés à les comprendre et les accompagner, d'autant plus lorsqu'ils s'expriment chez une personne polyhandicapée qui nous semble souvent difficile à comprendre. Réinterroger le polyhandicap et ses différentes formes d'expression, identifier les divers troubles du comportement et réfléchir à nos pratiques professionnelles sont les objectifs principaux de cette journée.



Contenu

- Réflexion préalable : à propos du polyhandicap.
- Le fonctionnement psychique et ses dysfonctionnements possibles.
- Accompagner les troubles du comportement ou les personnes qui en présentent ?
- Des troubles, mais quels troubles ?
- L'observation en question.
- L'agressivité et la violence.
- Trouble du comportement et douleur.
- Le rôle de chacun et notamment celui de l'institution.
- L'importance des projets personnalisés.
- Quelques pistes possibles...

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Objectifs

- Comprendre autrement les troubles du comportement.
- Repenser la relation à l'autre.
- Gérer son propre stress.
- « Réagir » face à la violence et/ou l'agressivité.

Dates

PARIS ET EN VISIOCONFÉRENCE
21 novembre 2024 (7 heures) • 350 €

PARIS ET EN VISIOCONFÉRENCE
14 novembre 2025 (7 heures) • 380 €

-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).

Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

Infos Pratiques

35 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- Marie-Blanche MIGEON, psychologue.

ÉVALUATION

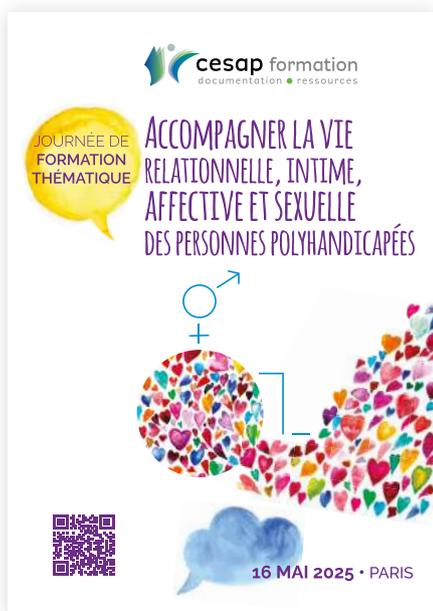
Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

[Journée thématique]

Accompagner la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées



Aujourd'hui, bien que les représentations sur la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées évoluent, de nombreuses questions cliniques, juridiques et éthiques demeurent.



Contenu

La vie affective, relationnelle et sexuelle de la personne handicapée : une question essentielle à explorer

Les besoins des personnes accompagnées

- Connaître les spécificités du développement affectif et sexuel chez la personne en situation de handicap mental et psychique.
- Permettre l'expression et la prise de recul sur les représentations individuelles et collectives associées à la sexualité des personnes en situation de handicap / La réflexion en équipe.
- Repérer et comprendre les mécanismes et manifestations affectives et sexuelles chez les personnes en situation de handicap mental et psychique, leurs besoins.

Le cadre légal de référence

- La question de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accompagnées : un déterminant de santé qui ne saurait être ignoré.
- La question de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accompagnées : un élément important au regard du droit pénal.

Accompagner pour faciliter l'épanouissement des personnes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle

- Les préalables incontournables.
- L'accompagnement à mettre en place auprès des personnes accompagnées et des familles.
- Les éléments essentiels.
- Les ressources humaines et matérielles.

Objectifs

- Identifier et interpréter les manifestations des personnes accompagnées.
- Situer le cadre légal lié à la thématique abordée.
- Ajuster les pratiques professionnelles et institutionnelles au regard des exigences réglementaires et recommandations de bonnes pratiques.

Date

- 📍 **PARIS** - 16 mai 2025 (7 heures)
Professionnels : 410 € par personne.
-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).
Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

Infos Pratiques

35 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS EN CO-ANIMATION

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Véronique LOGEIS**, juriste spécialisée en droit de la santé et de l'action sociale, formatrice consultante.

ÉVALUATION

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.

[Journée thématique]

Promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées

Comment faire émerger les capacités et favoriser la participation et le choix de la personne



L'autodétermination pourrait sembler inaccessible aux personnes polyhandicapées. Pourtant il n'est plus à démontrer qu'elles ont des compétences et des capacités, si singulières soient-elles. En ce sens, l'autodétermination est nécessaire à leur qualité de vie. Elle est indispensable au respect de leurs droits, de leur dignité, de leur libre choix. Elle est un puissant levier à la bienveillance. Pour les professionnels, elle donne du sens à l'accompagnement et contribue au questionnement éthique.

Il ne s'agit donc plus de s'interroger sur le pourquoi mais sur le comment promouvoir et mettre en œuvre l'autodétermination dans l'accompagnement au quotidien des personnes polyhandicapées en lien avec leur spécificité.



Contenu

- Définition de l'autodétermination.
- Évolution du cadre législatif français.
- Les grands principes de la recommandation de bonnes pratiques polyhandicap.
- Le recueil des habitudes de vie, des goûts, des rituels, et l'évaluation des capacités avec la participation de la personne.
- L'approche personnalisée : le Plan d'accompagnement Personnalisé (PAP).
- La Communication Alternative et Améliorée (CAA) : le CHESSEP et autres approches.
- La posture professionnelle.
- Repenser la question de l'autonomie, du temps et s'engager institutionnellement.
- Les leviers pour promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques, outils.

Objectifs

- Connaître la recommandation de bonnes pratiques pour « L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité » de la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Déployer les leviers pour promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées.

Date

- **PARIS** - 8 avril 2025 (7 heures)
Professionnels 380 € par personne.
-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).
Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

Infos Pratiques

- **PUBLIC**
Tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.
- **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.
- **INTERVENANTE**
 - **Valérie ZANIN**, directrice qualité gestion des risques d'ESSMS personnes en situation de handicap.
- **ÉVALUATION**
Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.

Soigner

Les soins indispensables
au quotidien

1 396 personnes formées

4,7/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en 2023



Les fondamentaux pour accompagner une personne polyhandicapée

La personne polyhandicapée est si semblable à nous, mais aussi si différente, que notre premier regard se fige sur un corps déformé, parfois animé de mouvements anormaux, une communication très particulière, souvent sans langage oral signifiant, des cris et autres manifestations dont la signification est bien souvent difficile à comprendre. La disponibilité et la recherche d'une rencontre authentiquement vécue avec la personne polyhandicapée sont le préalable nécessaire pour la connaître et la reconnaître. Aller à sa rencontre, c'est aussi et surtout lui manifester une patiente attention, ne jamais renoncer à la comprendre et la considérer comme effectivement capable de communication et d'échanges. C'est, tout aussi essentiellement, accepter en retour de recevoir quelque chose d'elle, dans un plaisir partagé et authentique. Offrir un accompagnement adapté aux personnes polyhandicapées, c'est prendre soin d'elles tout en respectant leur rythme et leurs souhaits. C'est de toujours se souvenir que malgré leur fragilité et les déficits provoqués par le handicap, les personnes polyhandicapées ont le droit de vivre une multitude d'expériences, le droit d'apprendre, le droit de communiquer et d'exprimer leurs désirs, et leurs émotions, le droit à l'autodétermination. Se former à l'accompagnement de la personne polyhandicapée, c'est comprendre la notion de polyhandicap et repérer ses différents besoins tant dans le cadre de sa vie quotidienne que de ses activités, pour une prise en charge adaptée. Le polyhandicap impose une réelle culture de spécialité et nécessite la transdisciplinarité des compétences pour un accompagnement global de qualité.

Objectif

- Identifier les spécificités du polyhandicap et adapter ses accompagnements.

Contenu

Jour 1

- Historique, textes réglementaires, recommandations de bonnes pratiques (HAS), définition de la notion de polyhandicap, l'essentielle transdisciplinarité, l'autodétermination.
- Les profils psycho développementaux de polyhandicap et les éprouvés d'existence du Dr Georges SAULUS.
- La stimulation basale.
- La douleur de la personne polyhandicapée, l'épilepsie.
- La question de l'intime.

Jour 2

- La bienveillance, l'environnement, la relation à l'autre, la temporalité, l'écoute active.
- La vie quotidienne, une dimension apparemment très simple mais en réalité très complexe.
- Le temps du repas : son importance, ses objectifs et son déroulement ; la nutrition entérale, la gastrostomie.
- La communication de la personne polyhandicapée et son évaluation. Les outils de communication existants, ceux à inventer ou créer.
- La notion d'activité à la lumière du polyhandicap en lien avec le projet de la personne.

Jour 3

- Les besoins de la personne polyhandicapée accueillie en institution (vivre avec les autres, les relations, la communication, le besoin d'accompagnement individualisé) ; la notion de rencontre, la temporalité, le sens des activités.
- Accompagner les parents, la famille, c'est repérer leur difficulté, leur fatigue, leur colère pour apaiser la relation. Entre familles et professionnels, un partage des savoirs réciproques et de nature complémentaire.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Echanges et réflexions, mise en situation, analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📍 **PARIS** - 11, 12 et 13 décembre 2024 (21 heures)
910 €

📍 **PARIS** - 1^{er}, 2 et 3 décembre 2025 (21 heures)
980 €

Infos Pratiques

👤 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées et/ou aux aidants.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✅ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Séverin FAVETON**, accompagnant éducatif et social.
- **Marie-Pierre FRAYSSE**, éducatrice spécialisée.
- **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de formation, éducatrice spécialisée.
- **Aline LEMOINE**, éducatrice spécialisée.
- **Frédérique LEMPREUX**, responsable de formation, éducatrice spécialisée.
- **Alice MOITY**, maman, formatrice et chargée de projet Aidforpoly.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Adapter ses pratiques professionnelles pour accompagner des personnes polyhandicapées

La dépendance importante des personnes polyhandicapées nécessite une attention continue et un recours à des techniques spécialisées pour le suivi médical, les soins techniques, l'apprentissage de moyens de relation et de communication, de développement des capacités d'éveil sensorimoteur et intellectuel. L'intensité, la diversité et la technicité des accompagnements pour soutenir le potentiel de chacun nécessitent à la fois un véritable effort de formation de tous les professionnels et une vigilance toute particulière aux proches aidants, qui sont souvent en première ligne face aux situations les plus complexes.

Cette formation vise à apporter et/ou reconnaître une expertise sur le polyhandicap aux acteurs ou futurs acteurs concernés par l'accompagnement des personnes polyhandicapées.

Objectifs

PRINCIPAL

- Adapter ses pratiques professionnelles pour accompagner des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Élaborer le projet personnalisé de la personne polyhandicapée en fonction de sa singularité, en prenant en compte la complexité et la pluralité des formes de polyhandicap, pour favoriser le développement de ses compétences.
- Accompagner la vie quotidienne de la personne polyhandicapée pour améliorer sa qualité de vie en intégrant la dépendance majeure liée au polyhandicap.
- Intégrer les problèmes de santé majeurs et spécifiques liés au polyhandicap ainsi que leurs conséquences pour développer et soutenir l'expression des compétences de la personne et son bien-être physique, psychique et social.
- Mettre en place des actions pour favoriser la vie relationnelle, sociale et citoyenne de la personne polyhandicapée en développant l'autodétermination de la personne.

Contenu

- Les fondamentaux du polyhandicap.
- Sensibilisation à la stimulation basale.
- Vie quotidienne et bienveillance.
- Le sens des activités et introduction à Snoezelen.
- Santé et polyhandicap.
- Communication Alternative Améliorée (CAA).
- Les comportements-problèmes.
- Accompagnement adapté des déplacements et changements de position.
- Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation.
- Âge et vieillissement, soins palliatifs.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travail en sous-groupes.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📍 **PARIS** • 9 jours (63 heures)
Dates : nous consulter
2 520 €

Infos Pratiques

👤 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

👤 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✅ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

🏠 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Nous consulter pour un programme sur mesure.

👤 **INTERVENANTS**

Intervenants ayant une pratique dans le secteur médico-social.

📝 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Cette formation fait l'objet d'une demande d'enregistrement en tant que certification au répertoire spécifique de France Compétences. Elle est en cours d'instruction.

Découvrir ou redécouvrir le polyhandicap

La spécificité de l'accompagnement des personnes polyhandicapées

La réalité que recouvre le concept de polyhandicap demeure, pour l'ensemble des praticiens concernés, une source d'interrogations multiples.

La personne polyhandicapée, dans ce qu'elle a « d'extra-ordinaire », impose donc de réfléchir, d'interroger sa pratique et d'élargir ses connaissances. Elle oblige à adapter et/ou modifier les techniques ou principes enseignés initialement afin de développer des accompagnements spécifiques tant sur le plan éducatif, que rééducatif, voire managérial.

Ce module de formation propose des éléments de réponse et des pistes de réflexion.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier les spécificités de la personne polyhandicapée et mettre en œuvre un accompagnement adapté dans les actes de la vie quotidienne en lien avec le projet personnalisé.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les problématiques de santé liées au polyhandicap et mettre en œuvre une démarche constante de prévention dans un objectif de qualité de vie.
- Mettre en place un projet individualisé en lien avec les familles et les proches.
- Repérer et analyser la dynamique institutionnelle et pluridisciplinaire pour apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes polyhandicapées.

Contenu

- À propos du polyhandicap.
- La personne polyhandicapée : ses compétences, sa façon d'être, ce que nous en savons.
- Approches théoriques du développement psychologique de la petite enfance à l'âge adulte.
- L'éthique et la déontologie au cœur de l'accompagnement.
- Le rôle et la mission de chacun.
- Les aspects médicaux.
- L'accompagnement au quotidien : les soins du corps, l'alimentation, les installations, la douleur, et leur place dans le projet individualisé.
- Le projet individualisé et son harmonisation entre soins éducatifs et rééducatifs ; la complexité d'une dynamique pluri ou transdisciplinaire.
- L'accompagnement familial, la place de la famille et celle particulière des parents.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Travaux pratiques sur les gestes techniques indispensables au confort et à la sécurité au quotidien (repas, déplacements...).
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel qui accompagne des personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Christophe CHALÉAT**, ancien directeur d'établissement.
- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste et formatrice consultante.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée. Du soin à l'activité.

Se nourrir, se laver, sont autant d'actes fondamentaux que nous effectuons jour après jour sans nous questionner, sans les interroger.

La grande dépendance de la personne polyhandicapée interpelle sans cesse nos pratiques, en particulier lors des actes de la vie quotidienne.

Quand la complexité du polyhandicap intervient dans ces actes du quotidien, la toilette, le repas... revêtent une temporalité différente, une routine, qui pourra être vécue comme intrusive et douloureuse par la personne accompagnée. Pour le professionnel, sa fragilité et la récurrence des soins peuvent sembler lourdes et difficiles.

Cette formation vise à fournir aux professionnels les connaissances et compétences nécessaires pour offrir un accompagnement de qualité aux personnes polyhandicapées dans les temps du quotidien allant des soins de base à la mise en place d'activités ludiques et stimulantes.

Objectifs

PRINCIPAL

- Repérer les compétences de la personne polyhandicapée pour lui permettre de s'épanouir dans les activités quotidiennes et de loisirs.

SPÉCIFIQUES

- Accompagner la personne polyhandicapée au quotidien en tenant compte de ses compétences.
- Développer des compétences dans l'accompagnement aux soins.
- Proposer des activités correspondant aux besoins singuliers de la personne.

Contenu

- Connaissances et spécificités du polyhandicap.
- Les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Les temps du quotidien (toilette, repas, lever, coucher).
- La « proxémie basale » ou la juste proximité.
- Le sens des activités.
- Du soin du quotidien à l'activité.
- Les notions de bienveillance.
- Appréhender la notion de communication et instaurer une relation de qualité avec la personne polyhandicapée.
- La communication non verbale : place essentielle de l'observation, rôle de l'écoute.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Echanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- **Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.
- **Tijania VERON**, accompagnante éducative et sociale.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Replay de la journée d'étude
« L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée : du soin à l'activité » (voir p.139).

L'hygiène et la toilette de la personne polyhandicapée

Au cours de cette formation, chaque professionnel prendra conscience de l'importance du moment de la toilette, afin d'adopter les bons gestes, de pratiquer des toilettes dans le respect des besoins de la personne et de son intimité tout en préservant sa sécurité. Seront abordés le nécessaire entretien et la bonne hygiène du matériel utilisé par et pour la personne polyhandicapée.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier la spécificité de la toilette pour la personne polyhandicapée et adapter son accompagnement en fonction de ses besoins.

SPÉCIFIQUES

- Mettre en œuvre des techniques appropriées qui facilitent les gestes de la toilette dans une attention singulière à la personne et en tenant compte de sa douleur.
- Maîtriser les mesures d'hygiène du matériel, des lieux et des personnes.
- Organiser un travail pluridisciplinaire à partir du projet personnalisé de la personne et du projet institutionnel.

Contenu

À propos du polyhandicap

- La personne polyhandicapée : ses compétences, sa façon d'être, ses besoins spécifiques notamment sur les questions d'accompagnement à la toilette.

À propos de l'hygiène et de la toilette

- Concepts d'hygiène, d'infection...

Comment faire de la toilette un moment de rencontre entre le soignant et la personne accompagnée ?

- Les différentes techniques de toilette
- La toilette au lit.
- La toilette au lavabo.
- La douche/le chariot douche.
- Le bain.
- Les changes.

Les soins des cheveux

Les soins des mains et des ongles

L'hygiène bucco-dentaire et de la zone ORL

Les soins de la peau

La toilette intime

Le rasage

La question de l'épilation

Toilette et douleur

Toilette et projet personnalisé

- Quelle toilette pour qui ?
- La question des vêtements.
- Comment cela se pense en équipe ?
- Lien avec le projet personnalisé.

La mise en beauté

Prendre soin des corps

- Les différentes installations adaptées
- L'habillage et le déshabillage.
- Les manœuvres de décontraction.
- Les transferts et déplacements sécurisants pour les professionnels et adaptés aux besoins et difficultés des personnes polyhandicapées.

Toilette, pudeur, intimité

- Concepts d'intimité et de pudeur.
- Respect de l'intimité de la personne.
- Juste distance, bonne proximité.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

L'alimentation, manger, digérer, se nourrir.

La prévention des troubles de la déglutition

Les troubles de la déglutition provoquent des fausses routes qui nécessitent une prévention visant à installer confortablement la personne pour faciliter le mouvement de la déglutition et à lui proposer une texture d'aliment parfaitement adaptée à ses capacités d'alimentation. De nombreux cercles vicieux qui altèrent le confort seront évités, ainsi qu'une angoisse de l'accident grave qui empêche une ambiance sereine et conviviale pendant le repas. Améliorer le processus de cette activité de base qu'est le repas nécessite un accompagnement global, en lien avec le projet individuel, porté par un travail en cohérence de toute l'équipe, étayé par le projet de l'établissement.

Objectifs

- Maîtriser les gestes adéquats pour préparer les personnes polyhandicapées à leur repas, les installer et les alimenter avec confort et sécurité, leur venir en aide lors de fausses routes graves.
- Mettre en œuvre des moyens de prévention contre les fausses routes nasales et trachéales, directes et indirectes.
- Reconnaître l'action sensorimotrice de l'alimentation à travers des expériences de dégustation (savouration) de quelques aliments de différentes textures.
- Reconnaître les problèmes rencontrés par les personnes polyhandicapées pour mastiquer et pour déglutir.
- Interpréter les capacités d'alimentation pour juger de l'adéquation de la texture proposée.
- Analyser l'organisation des repas dans l'établissement.

Contenu

- Découverte de l'anatomie et de la physiologie de la déglutition, du travail sensorimoteur guidant les mouvements volontaires de la mastication et de la propulsion et le mouvement réflexe de la déglutition par des expériences avec des aliments.
- La sécurité pendant le repas, l'installation du résidant et celle du soignant, les gestes adéquats pour éviter l'extension du cou, pour préparer le sujet à son repas (soins respiratoires, bucco-dentaires).
- La modification et l'adaptation des textures aux capacités d'alimentation.
- L'organisation des repas, le confort, l'environnement, le rythme.
- Les gestes d'urgence en cas de fausses routes graves.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques et perfectionnement des connaissances à partir du partage des pratiques et de l'expérience.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Vidéoprojection de diaporamas, de films et d'animations.
- Expériences sensori-motrices de dégustation.
- Discussions autour de situations de repas filmées par l'établissement, observation du temps des repas dans l'établissement* (stages de trois jours).
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à toute personne de l'établissement (équipe de vie quotidienne, paramédicale, de cuisine, des services techniques, de direction) intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **ÉQUIPEMENT**

L'analyse de films nécessite d'obtenir l'obscurité dans la salle.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures).

Coût : 1 390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Lucie ALLIN**, ergothérapeute.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



L'art culinaire adapté aux besoins des personnes polyhandicapées

Face aux enjeux de la nutrition de la personne polyhandicapée, le cuisinier et les personnes qui participent ou s'intéressent à l'élaboration du repas sont des acteurs indispensables au bénéfice de la diététique et du plaisir.

Objectifs

- Catégoriser les différentes textures possibles en fonction des besoins des personnes ayant des troubles de la mastication et/ou de la déglutition.
- Mettre en place des actions de prévention des problèmes digestifs et nutritionnels.
- Apporter un soin particulier à l'adaptation des menus et des recettes : équilibre, goût, présentation.

Contenu

- Travail sur l'homogénéité des textures.
- Étude de différentes recettes à texture modifiée adaptées à la problématique du polyhandicap : recettes mixées lisses, recettes riches en fibres, recettes enrichies en calories et en protéines, recettes sans acides, recettes riches en vitamine C.
- Mise en valeur de la présentation dans l'assiette des préparations à texture modifiée.
- Règles d'hygiène concernant les préparations à texture modifiée : itinéraire d'une recette mixée depuis la livraison des produits bruts jusque dans l'assiette des personnes accueillies dans le respect des normes HACCP.
- Point sur le matériel nécessaire.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Réalisation pratique de recettes à texture modifiée en cuisine, exercices.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées et à l'équipe de cuisine.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

 **INTERVENANT**

- **François AGACHE**, cuisinier en IME.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

le saviez-vous ?

La Haute Autorité de Santé recommande de « proposer aux personnes polyhandicapées qui le souhaitent de participer au choix des menus dont elles profiteront, en recueillant leurs préférences et leurs envies, en les informant des différents plats composant un repas et de l'équilibre alimentaire à respecter, etc. » (p.9).

Recommandation «L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité. La vie quotidienne» (2020).

L'oralité autrement

Chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte polyhandicapés, les troubles de l'oralité sont présents dans 80 % des cas. Ceux-ci ont un impact sur le confort de la personne, sur sa santé, sur son développement et sur les liens qu'elle va tisser avec sa famille et son entourage. Le temps du repas est un moment où il est particulièrement important de bien comprendre ces difficultés et de s'y adapter. Il existe également des approches qui permettent d'améliorer la sensorialité et les compétences de chacun en dehors du temps dédié à l'alimentation.

🎯 Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier les troubles de l'oralité et proposer un accompagnement adapté à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Mettre en place des activités de stimulation qui s'insèrent dans chaque moment de la journée.
- Mettre en place des ateliers de groupe axés sur le plaisir de découvrir la sensorialité, sur la mise en bouche, sur l'autonomie.
- Enrichir les repas à thème proposés dans l'établissement.



📁 Contenu

- Définir les troubles de l'oralité.
- En déterminer les causes chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne vieillissante.
- Examiner l'alimentation entérale et son impact sur l'oralité.
- Faire un état des lieux de ce qui est mis en place dans l'établissement.
- Lister les approches qui permettent d'enrichir les projets déjà en place (ateliers goût, les repas à thème, les repas thérapeutiques, la rééducation).
- Imaginer et créer de nouvelles stimulations au quotidien sur :
 - Le temps de l'hygiène dentaire et de la toilette,
 - Les temps de groupe,
 - Des temps d'ateliers (sur l'odorat, le goût, le toucher, la variation de température, les manipulations, les praxies buccales, la coordination visuo-motrice).
- Établir un projet individualisé pour chaque personne accompagnée.
- Établir un projet pour chacun des groupes.
- Stimuler dans le cadre de l'alimentation entérale : goûter sans danger, l'alimentation mixte, l'hydratation.

⚙️ Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Illustrations sur des documents filmés.
- Études de cas, mises en situation, jeux de rôle, élaboration de projets concrets et écrits.
- Apports bibliographiques.

📌 Infos Pratiques

👤 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

👤 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées se sentant concernés par cette problématique.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

🏠 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

👤 **INTERVENANTS**

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Clément MELINE**, orthophoniste.

📄 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

L'alimentation entérale

S'alimenter est à la base de nos besoins physiologiques. L'un des besoins fondamentaux les plus importants de la personne polyhandicapée est d'éviter la faim et la soif. L'un de ses premiers besoins spécifiques est qu'une tierce personne prenne soin d'elle.

L'alimentation des personnes polyhandicapées nécessite un accompagnement global car les difficultés rencontrées se situent à plusieurs niveaux :

- les troubles de la déglutition les gênent pour manger et menacent leur fonction respiratoire ;
- les troubles digestifs diminuent leur confort et leur appétit ;
- les troubles de la nutrition les menacent de troubles graves de santé.

Parfois, pour leur confort et leur sécurité, une alimentation assistée est nécessaire. La technique de choix est l'alimentation entérale par gastrostomie. Mais les familles et les équipes redoutent que « la sonde » prive la personne polyhandicapée de tout plaisir. Par ailleurs, certains appréhendent les soins que nécessite cette technique.

Objectifs

PRINCIPAL

- Maîtriser les gestes adéquats de la vie quotidienne qui accompagnent l'alimentation entérale.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les difficultés qui nécessitent le recours à l'alimentation assistée et les moyens utilisés pour la mettre en place.
- Analyser l'organisation de cette alimentation assistée dans la vie quotidienne de la personne polyhandicapée et de l'établissement.
- Mettre en place des actions prenant soin de la bouche de la personne soumise à une alimentation entérale.

Contenu

- Indications et techniques de l'alimentation entérale.
- L'organisation de l'alimentation assistée dans la vie quotidienne.
- La stimulation gustative chez la personne alimentée par sonde.
- Réflexions éthiques sur la décision d'une alimentation entérale.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques à partir du partage des pratiques et de l'expérience.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Réflexion pluridisciplinaire de l'organisation de l'alimentation entérale des résidents de l'établissement.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à toute personne de l'établissement (équipes de vie quotidienne, paramédicale, médicale, de direction).

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 1 jour (7 heures) ou 2 jours (14 heures), en fonction de la nature de la demande.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

Les intervenants, ayant une pratique dans le secteur médico-social, seront sollicités en fonction de la nature de la demande.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

La déglutition - Trouver plaisir et confort en s'alimentant

L'oralité est un carrefour de fonctions qui dépendent toutes étroitement les unes des autres. Le dysfonctionnement de l'une altère les autres et l'amélioration d'une fonction orale retentit sur toutes. La motricité des sujets polyhandicapés est en général très réduite et souvent douloureuse. Les troubles alimentaires de ces sujets ne sont pas une fatalité. Il faut travailler à les réduire par tous les moyens adaptés aux capacités et aux limites de chacun. Le but de cette formation est de donner de nouveaux moyens aux professionnels et aux parents qui ont la difficile tâche quotidienne d'aider, à travers cette fonction nourricière, le sujet polyhandicapé à s'alimenter sans peine, avec plaisir, efficacement et aisément.

Améliorer ce quotidien peut se faire sans investissement coûteux, en faisant de ces temps des temps forts, soutenus par un projet institutionnel, portés par un travail d'équipe et dont les membres auront une attitude commune. Cette approche entre totalement dans le cadre de la démarche qualité, des soins et des prises en charge.

Objectifs

- Identifier les problèmes rencontrés par la personne polyhandicapée pour s'alimenter.
- Mettre en place des moyens techniques et pédagogiques contrant ces difficultés en concertation avec les familles.
- Instaurer autour du projet du sujet, un véritable partenariat parents/professionnels.



Contenu

- La physiologie de la déglutition et ses troubles chez la personne polyhandicapée.
- L'installation à table. Les bons gestes pour nourrir.
- L'étude des problèmes digestifs spécifiques de la personne polyhandicapée et des gestes de la vie quotidienne permettant d'atténuer ces troubles.
- L'analyse de la sensorialité de la bouche.
- Les textures et les quantités d'aliments adaptées à chacun. Les écarts entre les repas.
- La bonne hydratation. L'hygiène bucco-dentaire.
- Comment prendre soin, en institution, d'une personne bénéficiant d'une nutrition entérale.
- Sevrage de la nutrition entérale.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.
- Les journées sont organisées afin d'apporter un juste équilibre entre théorie et pratique, l'une se nourrissant de l'autre et inversement pour une analyse des situations de la pratique professionnelle.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées. La présence de chefs de service et de représentants de l'équipe médicale est souhaitée.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours + 2 jours (35 heures), en fonction des besoins de l'institution.

Coût : 1 390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Clément MELINE**, orthophoniste.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Soins de stomathérapie et polyhandicap

Les personnes polyhandicapées relèvent de nombreuses pathologies neurologiques qui apparaissent généralement progressivement tout au long de leur vie. La complexité de ces dysfonctionnements cérébraux est la conséquence grave de perturbation multiples et nécessitant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire. L'infirmier stomathérapeute est une personne ressource auprès des équipes en cas de soins complexes.

Cette formation sensibilise l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et les familles à ces questions en stomathérapie (plaies et cicatrisation, et troubles de la continence) pour améliorer l'accompagnement de la personne polyhandicapée et sa qualité de vie. Elle propose également aux participants des éducations thérapeutiques des différents soins.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier les différentes stomies, les soins de bases, les complications et mettre en œuvre les bonnes pratiques de soins auprès de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Décrire les caractéristiques théoriques d'une stomie digestive ou urinaire.
- Maîtriser un savoir-faire de base efficace, de qualité et répondant aux bonnes pratiques.
- Identifier les différents troubles de la continence.
- Identifier la physio pathologie de la vessie neurologique et ses conséquences sur l'appareil urinaire.
- Maîtriser les soins préventifs et curatifs aux patients porteurs de plaies complexes.

Contenu

- Faire un état des lieux des besoins spécifiques en soins de l'établissement.
- Chaque journée, rappel de la physiologie en fonction du thème abordé.
- Identification des différents problèmes en lien avec la thématique et réflexion sur les conduites de préventions et de soins à tenir.
- Mettre en œuvre des moyens de prévention contre les escarres.
- Savoir agir en cas de signes cliniques d'une escarre et connaître les différents stades.
- Identifier les familles de pansements et leurs indications.
- Reconnaître les signes de douleurs lors des soins, la tracer, la prévenir, et réfléchir sur sa pratique pour accompagner au mieux la personne polyhandicapée.

Méthode

- Identification des besoins de formation des participants.
- Présentation d'échantillons de stomathérapie avec mise en situation.
- Échange et réflexion de cas clinique et mises en situation.
- Échanges et analyses de situations apportées par les stagiaires.
- Positionnement en début et en fin de formation pour évaluer la progression des stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels médicaux, paramédicaux et d'accompagnement des établissements médico-sociaux et sanitaires accueillant des personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Thierry DAHIREL**, infirmier, stomathérapeute.
- **Karima PERNEE**, infirmière, stomathérapeute.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Identifier, anticiper la douleur et l'anxiété pour des soins sans contention forte chez la personne polyhandicapée

L'enfant polyhandicapé reçoit régulièrement des soins, invasifs ou non, potentiellement douloureux, de façon précoce et répétée. Malgré sa déficience intellectuelle profonde et ses incapacités motrices, cet enfant est susceptible d'éprouver de l'angoisse face aux soins, et de les refuser, risquant de mettre le soignant et l'aidant en situation de contention forte. Comment proposer un soin sans contention et sans douleur dans le cadre du polyhandicapé ? Comment minimiser la phobie des soins ? Comment augmenter la participation et l'acceptation des soins ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier les soins couramment réalisés susceptibles de générer de la douleur et/ou de l'inconfort et prévenir les situations de douleur

SPÉCIFIQUES

- Décrire les différentes expressions de la douleur et utiliser une échelle d'hétéro évaluation adaptée.
- Expérimenter les outils proposés, visant à atténuer la phobie du soin et augmenter la participation de la personne, en s'adaptant à ses particularités sensorielles.

Contenu

- Définition et physiopathologie de la douleur et particularités de la douleur des soins.
- Les échelles d'hétéro évaluation de la douleur validées (DESS, PDP, FLACC Modifiée, GED DI...).
- Quid de la mémoire de la douleur ? La notion de phobie des soins.
- Les soins potentiellement douloureux.
- Qu'est-ce que la contention forte lors d'un soin ? Amorcer une réflexion éthique sur sa pratique professionnelle.
- Le rôle des parents, la place de l'aidant.
- La place de la distraction et de l'hypno analgésie dans les soins.
- La fiche repère « j'M / j'M pas » de la personne polyhandicapée.
- Construction d'ateliers d'habitation aux soins (« M ton masque d'anesthésie » ; « M tes soins bucco dentaires »...) et suivi des ateliers.
- Les niveaux psycho développementaux selon le Dr Saulus.
- Le facteur E.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation, pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations problèmes apportées par les stagiaires, si possible sous forme de vidéos : élaboration d'ateliers d'anticipation des soins en fonction des besoins des participants.
- Supports vidéos de soins et d'ateliers d'habitation aux soins.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels médicaux, paramédicaux et d'accompagnement des établissements médico-sociaux et sanitaires accueillant des personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures).

Coût : 1 680 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- **Dr Bénédicte GENDRAULT**, médecin pédiatre.
- **Céline ROLLAND**, infirmière, Diplôme Universitaire « Prise en charge de la douleur en soins infirmiers ».

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

La douleur de la personne polyhandicapée

Quelle personne accompagnant des enfants, des adolescents ou des adultes polyhandicapés ne s'est pas, un jour, posé ces questions : a-t-il mal ? Où a-t-il mal ? Pouvons-nous faire quelque chose pour le soulager ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Reconnaître et analyser la douleur lorsque les moyens d'expression sont pauvres ou inhabituels, en tenant compte de la personne dans sa globalité.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les traitements, aspects médicamenteux et non médicamenteux.
- Analyser sa pratique afin de s'adapter aux situations douloureuses.
- Prendre en compte ce qui se joue chez les soignants lorsqu'ils accompagnent des personnes douloureuses.

Contenu

Les aspects physiologiques de la douleur

- Définir la douleur pour mieux la comprendre : définition et implications, physiopathologie de la douleur.
- Différencier les types de douleur (aiguë et chronique), les mécanismes d'apparition de la douleur (nociceptive, neuropathique, psychogène, mixte) et ses composantes (sensorimotrice, affectivo-émotionnelle, cognitive et comportementale).
- Identifier les causes de la douleur chez une personne polyhandicapée.
- Repérer l'expression de la douleur, les signes d'alerte chez une personne polyhandicapée dyscommunicante.
- Évaluer le vécu douloureux de la personne en prenant en compte les difficultés de l'hétéro-évaluation : les principes de bases de l'évaluation, les différents outils existants.
- Identifier l'outil le plus pertinent pour répondre aux besoins d'identification et d'évaluation de la douleur des résidents accueillis.
- Sensibilisation au rôle de référent douleur.

Les aspects psychologiques de la douleur

- Polyhandicap et douleur : douleur/souffrance, physique/psychique ?
- Le vécu subjectif de la douleur : quel sens donner à la douleur du côté de la personne polyhandicapée, de l'équipe, de la famille ?
- Comment en parler et surtout l'entendre ?
- Réflexion sur les résistances personnelles et institutionnelles.
- Comment aider les équipes à exprimer leurs ressentis dans l'accompagnement des personnes douloureuses ?
- L'évaluation de la douleur : pourquoi et comment ?
- Que met en place l'institution pour prendre en compte la douleur ?
- Le rôle et la mission de chacun, quelle que soit sa fonction.
- La place de la prise en charge de la douleur dans le projet individualisé ; les moyens possibles.
- Les liens entre douleur et troubles du comportement.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Supports vidéo et exploitation.
- Travaux de groupe pour l'élaboration d'un outil.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

Stage animé par Céline ROLLAND

📍 PARIS - 24, 25 et 26 novembre 2025 (21 heures)
• 900 €

Infos Pratiques

👤 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- Gaëlle BOLAND, aide médico-psychologique, conseillère parcours.
- David FERNANDEZ, psychologue.
- Luis GAMEIRO, psychologue.
- Fabienne GAUDIER, cheffe de service paramédical.
- Marie-Blanche MIGEON, psychologue.
- Florence MIGNARD, psychologue.
- Céline ROLLAND, infirmière, Diplôme Universitaire « Prise en charge de la douleur en soins infirmiers ».
- Valérie TARANNE, cadre de santé.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Etre référent douleur au sein d'un établissement accueillant des personnes polyhandicapées

Les demandes qui sont adressées au référent douleur au sein d'un établissement sont le plus souvent des demandes d'antalgiques qu'il faudrait administrer dans l'heure.

Pourtant le rôle d'un référent douleur est tout d'abord de faciliter la mise en place d'une évaluation la plus objective possible d'une éventuelle douleur, pour ensuite mettre en œuvre un protocole de soins qui doit se concevoir dans une réflexion approfondie qui se fonde sur des arguments vérifiables, accompagnée par le corps médical qui élabore un protocole et le prescrit. Le référent douleur doit aussi impulser au sein de l'équipe des modalités d'observation fine permettant de trouver quelquefois des propositions alternatives efficaces.

Objectifs

- Identifier les problématiques de la douleur qui mobilisent les équipes (freins et moteur de l'action).
- Mettre en place une méthodologie de projet et des outils d'évaluation de la douleur qui s'inscrit dans un accompagnement structuré en étapes.
- Développer ses capacités d'animation.

Contenu

- Être l'interface avec le corps médical et les services extérieurs susceptibles d'être des soutiens dans les situations complexes (équipes mobiles de soins palliatifs).
- Accompagner les équipes au quotidien pour tisser avec elles des liens de confiance.
- Participer au développement de leur capacité d'observation et d'action alternative.
- Élaboration d'une grille d'évaluation de la douleur spécifique à la structure et/ou maîtriser les grilles validées.
- Information et formation des professionnels qui seront amenés à administrer les grilles d'évaluation de la douleur.
- Mettre en place une méthodologie de projet qui s'inscrit dans un accompagnement structuré en étapes.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Guide méthodologique (procédure protocole).
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📅 **PARIS** • 30 septembre, 1^{er} octobre et 6 décembre 2024 (21 heures) • 840 €

📅 **PARIS** • 2, 3 octobre et 20 novembre 2025 (21 heures) • 900 €

Infos Pratiques

👤 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

👤 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✅ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

⚠️ **AVERTISSEMENT**

Ce stage nécessite impérativement d'avoir une bonne connaissance de la douleur et de sa prise en charge. Il sera principalement orienté vers le rôle de référent. Le stagiaire doit maîtriser parfaitement les outils permettant de reconnaître, d'évaluer et d'analyser la douleur.

👤 **INTERVENANTE**

- **Fabienne GAUDIER**, cheffe de service paramédical.

📊 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Soins palliatifs et polyhandicap

La question des soins palliatifs est aujourd'hui devenue essentielle dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées pour lesquelles les traitements curatifs n'existent pas ou peu. C'est également un soutien considérable pour les équipes qui travaillent au quotidien avec ces personnes.

Objectifs

PRINCIPAUX

- Définir les soins palliatifs au prisme du polyhandicap et les articuler avec les autres soins.
- Identifier les particularités/ caractéristiques de la démarche palliative.

SPECIFIQUES

- Mettre en place un projet d'accompagnement palliatif prenant en compte l'environnement de la personne accompagnée et sa famille.
- Repérer les soutiens et relais possibles pour l'équipe accompagnante et les familles.

Contenu

- Définir la notion de soins palliatifs, la fin de vie.
- Le contexte législatif des soins palliatifs.
- Principes d'éthique médicale et soins palliatifs.
- Le polyhandicap et l'accompagnement en fin de vie.
- Vieillesse et polyhandicap.
- La question de la douleur et de la souffrance chez la personne polyhandicapée.
- Prise en charge des symptômes en soins palliatifs.
- Les répercussions institutionnelles de l'accompagnement en fin de vie d'une personne polyhandicapée. Repenser le projet d'accompagnement.
- Construction d'un projet de vie et projet de soin en phase palliative.
- La question de l'acceptation et du refus de soin.
- La place de la sédation terminale en institution.
- Le travail de deuil.
- L'accompagnement de la famille.
- Les émotions des soignants face à la mort du résident, le vécu des professionnels dans les situations de soins palliatifs.
- Les soutiens et relais possibles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Laurence FONTAINE**, infirmière, expertise clinique en soins palliatifs M2.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Replay de la journée médicale « **Soins palliatifs et polyhandicap** » (voir p.139).

Comprendre l'épilepsie pour mieux accompagner les personnes polyhandicapées

Une grande majorité des personnes polyhandicapées présente des troubles épileptiques qui faussent la relation et modifient l'accompagnement au quotidien. Repenser l'accompagnement de ces personnes en tenant compte des conséquences de l'épilepsie, source d'inquiétude pour chacun, est l'objectif principal de cette formation.

Objectifs

- Accompagner dans son quotidien une personne polyhandicapée souffrant d'épilepsie, en tenant compte de ses besoins et de son projet personnalisé.
- Développer une pratique commune d'accompagnement dans le quotidien d'une personne souffrant d'épilepsie.
- Intervenir en toute sécurité en cas de crise.

Contenu

- Identifier les causes possibles, les manifestations cliniques de l'épilepsie et ses conséquences physiologiques.
- Identifier les différents traitements : de fond et pendant la crise.
- Identifier les points de vigilance au quotidien pour prévenir, éviter les crises et veiller au bien-être de la personne.
- Savoir agir en cas de crise.
- Identifier les impacts psycho-pathologiques de l'épilepsie sur la personne et le personnel.
- Accompagner dans son quotidien une personne souffrant d'épilepsie, en tenant compte de ses besoins et de son projet personnalisé.
- Identifier l'importance d'un outil commun de suivi de crise pour les résidents épileptiques.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- La démarche pédagogique retenue pour cette action repose sur une démarche réflexive et constructive, par l'analyse de situations professionnelles déjà vécues ou à venir par les professionnels du groupe, que ce soit à titre individuel ou collectif. Cette démarche, qui s'appuie sur des méthodes pédagogiques actives, permettra, en outre, de lier les apprentissages aux environnements institutionnels rencontrés par les participants.
- La formatrice alliera autant des temps d'apports théoriques, que des temps d'analyse de pratique qui permettront aux participants de réinvestir simultanément ces apports et ces mises en situation dans l'accompagnement au quotidien d'un usager souffrant d'épilepsie.
- La méthode pédagogique ainsi développée permettra de mettre en actes les objectifs pédagogiques identifiés, à partir d'un cas concret d'accompagnement d'une équipe d'intervenants.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées, en institution ou à domicile.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Karima PERNEE**, infirmière, stomathérapeute.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Accompagnement adapté des déplacements et changements de position de la personne polyhandicapée

Les transferts et déplacements des personnes très dépendantes nécessitent la connaissance de techniques appropriées qui facilitent les gestes de la vie quotidienne, encourageant ainsi le professionnel à être attentif et à l'écoute de chacun d'entre eux. Il pourra alors être vigilant au bien-être de la personne accompagnée, à la qualité de la relation et à ses possibilités d'autonomie.

Objectifs

- Identifier les troubles des personnes polyhandicapées pour éviter les risques d'une mauvaise manipulation.
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort, afin de ne pas se blesser, ni s'épuiser en manipulant les résidents.
- Maîtriser les outils à disposition pour les transferts et les déplacements.

Contenu

La « manutention »

- Qu'est-ce que la prévention.
- La posture au travail.

Rappels anatomo-physiologiques

- La colonne vertébrale.
- Le muscle, la force musculaire, la position de confort musculaire, le mécanisme de la contraction musculaire, la fatigue musculaire.
- Le dos et son fonctionnement.

À propos des personnes polyhandicapées

- L'indispensable nécessité de bien les « porter »,
- Les diverses pathologies.
- L'hypo et l'hypertonie.
- Les gestes et mouvements involontaires lors des transferts et déplacements.

L'environnement

- Analyser la relation entre l'environnement, le geste et la posture.
- Optimiser les gestes à faire auprès de la personne à soigner.
- Analyser l'existant et les contraintes physiques de la charge de travail sur chaque poste.
- Adapter le poste de travail aux besoins spécifiques de chacun.

La manutention des personnes

- La « manutention » des personnes : réflexion sur les mots utilisés.
- Prévention de la douleur des personnes transférées.

La qualité de l'accompagnement et la participation de la personne

- Les gestes et postures adaptés.
- Les grands principes du port de charge.

Manœuvres de détente

L'aide à la marche

Échanges et réflexions autour de la pratique quotidienne

- La prise de conscience de la mobilité corporelle.
- Une attention au bien-être du professionnel.
- Les mouvements répétitifs.
- Améliorer la qualité de transfert des personnes polyhandicapées.

L'utilisation des aides techniques

- Lève-personne, verticalisateur, drap de glisse...

Les troubles musculosquelettiques

- Définition, processus en jeu, les causes et les facteurs de risques.
- Enjeux et réglementation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Exercices pratiques de prise de conscience du corps au niveau respiratoire et musculaire notamment.
- Exercices de prévention : prendre soin de soi.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées et aux parents pour des groupes mixtes professionnels/ parents.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT**

Apporter une tenue souple.
Salle équipée de tapis de sol, d'un lit médicalisé et d'un fauteuil roulant.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équithérapeute.
- **Kristien HEYVAERT**, ergothérapeute.
- **Maïté JOURNEL**, masseur-kinésithérapeute.
- **Patrice LEGRAND**, masseur-kinésithérapeute.
- **Christophe LEPAGE**, masseur-kinésithérapeute au Cesap SESSAD-EME La Colline-Paris.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Accompagner

Réflexion autour des accompagnements singuliers

865 personnes formées

4,6/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en 2023



Conceptions actuelles du polyhandicap

La réalité que recouvre le concept de polyhandicap demeure, pour l'ensemble des praticiens concernés, une source d'interrogations multiples. Ce module de formation, ouvert à tout professionnel œuvrant dans le champ du polyhandicap, propose des éléments de réponse.

Malgré la complexité de la réalité abordée et grâce à un remarquable effort didactique, la connaissance du polyhandicap ici proposée est à la fois attrayante et rigoureuse, et présente, par ailleurs, un grand intérêt pratique. Georges SAULUS, praticien de terrain, psychiatre et philosophe de formation, qui a vu naître le concept de polyhandicap et fréquenté ceux qui l'ont inventé, a réalisé une vaste synthèse des données historiques, scientifiques et éthiques qu'il met, en deux journées de formation spécialement conçues pour Cesap, à la disposition de l'ensemble des personnes concernées afin de repenser de façon plus moderne le polyhandicap.

Objectifs

- Éclairer la genèse du concept de polyhandicap à partir de données historiques, scientifiques et éthiques.
- Proposer une vision actualisée du polyhandicap.
- Repérer les conséquences d'une connaissance du polyhandicap sur la clinique institutionnelle et individuelle.



Contenu

- Éléments d'histoire du polyhandicap.
- Questions de terminologie et de définition.
- Situation extrême, éthique et polyhandicap.
- État de polyhandicap, situation de polyhandicap et partenariat familles-professionnels.
- La conception structurale du polyhandicap et la transdisciplinarité.
- Les trois profils psychodéveloppementaux de polyhandicap, les éprouvés d'existence, l'activité de conscience chez les personnes polyhandicapées.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux cadres de direction, médecins, psychologue et à l'ensemble des professionnels œuvrant dans le champ du polyhandicap.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour + 1 jour (14 heures).

Coût : 2 070 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

INTERVENANT

- **Dr Georges SAULUS**, psychiatre, D.E.A de philosophie, médecin conseiller technique.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Devenir parent, connaître le processus de parentalité pour mieux comprendre les relations parents-enfant dans le cas du polyhandicap

La communication avec les familles des personnes polyhandicapées peut s'avérer complexe à mettre en œuvre dans les institutions : en effet, des mouvements émotionnels forts, de part et d'autre, peuvent brouiller ces relations, ce qui est préjudiciable pour tous, et encore plus pour la personne polyhandicapée elle-même. Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui souhaitent mieux comprendre ce qui se joue dans le processus de parentalité, notamment lorsqu'il est troublé par la survenue d'une prématurité et/ou d'un handicap, afin d'être dans une écoute plus ajustée des familles des personnes polyhandicapées accueillies.

Objectif

- Identifier le processus de parentalité et adapter la communication aux besoins de la personne polyhandicapée et de sa famille (parents et fratrie).



Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique. [Nous consulter.](#)

Contenu

- Le processus de parentalité.
- Les avatars du devenir parent en cas de prématurité de l'enfant.
- Les avatars du devenir parent en cas de handicap de l'enfant.
- Les interactions précoces parents-bébé.
- Comment comprendre les relations de la personne polyhandicapée avec ses parents ? Et avec ses soignants ? Éclairages de la théorie de l'attachement.
- Comment comprendre les relations entre parents des personnes polyhandicapées et soignants ?

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires pour une formation plus interactive et mieux ajustée à chaque équipe.
- Courtes séquences vidéo.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures), ou 2 jours (14 heures) non consécutifs, pour permettre plus de temps d'échanges cliniques.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.
- **Camille LAUREND**, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Les relations familles - professionnels

Améliorer les relations réciproques

Les relations avec les familles constituent pour les professionnels une dimension essentielle de leur travail. Le contenu et la qualité de ces relations produisent des effets souvent majeurs sur les modalités d'accompagnement de la personne accueillie. De plus, les difficultés de communication des personnes polyhandicapées sont propices aux projections et aux malentendus.

Objectifs

PRINCIPAL

- Appréhender ce qui se joue dans les échanges et les rencontres avec les familles afin d'améliorer leurs relations réciproques.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les attentes des familles en direction des professionnels.
- Repérer les enjeux lors des rencontres avec les familles et savoir se positionner.
- Mesurer l'impact du handicap sévère sur les parents et la famille élargie (fratrie, grands-parents).
- Reconnaître la famille comme partenaire et ressource en faveur de la personne accueillie.

Contenu

- Bref rappel historique concernant les relations familles/ institutions.
- Les textes existants qui spécifient la place et le rôle de la famille.
- Les avatars de la révélation du handicap et les effets d'acutisation.
- Vicissitudes de l'entrée en institution.
- Éviter de se situer « en miroir ».
- Réflexion sur la spécificité des supports de communication entre les familles et les professionnels.
- Enrichir et développer les liens avec les familles.
- Réfléchir à la notion de confidentialité et à sa mise en œuvre.
- Développer pour les professionnels une attitude d'empathie et de bienveillance.
- Le phénomène fréquent de « minorisation » des parents de la part des professionnels.
- L'ambivalence du désir d'accompagnement et la question de la souffrance.
- Instaurer des relations qui s'inscrivent dans une situation de partenariat : un devoir pour les professionnels, un droit pour les familles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 INTERVENANTS

- **Amandine BAFFRAY**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Delphine CALAS**, éducatrice spécialisée, formatrice et animatrice de groupe d'analyse des pratiques.
- **Mélanie LALUNG**, psychologue.
- **Alice MOITY**, maman, formatrice et chargée de projet Aidforpoly.
- **Luc RIVOIRA**, psychologue.
- **Andrée VALAT**, formatrice, psychologue, responsable qualité et directrice d'établissement.

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

La place des émotions et des sentiments, accompagner des personnes polyhandicapées au quotidien

L'expérience du contact régulier avec des personnes en situation de grande dépendance physique et psychique nous amène à penser qu'il est indispensable de prendre en compte ce qui se joue chez les soignants dans cet accompagnement.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier et analyser les émotions et les sentiments des personnes polyhandicapées, ainsi que les nôtres, afin d'éviter les écueils et d'en utiliser les effets positifs.

SPÉCIFIQUES

- Trouver et garder la « bonne place », les paroles, les gestes, les attitudes qui respectent et soutiennent la personne polyhandicapée dans son statut de sujet.
- Comprendre les implications de chacun des acteurs et les dimensions subjectives inhérentes au travail social.
- Appréhender la complexité du fonctionnement d'une équipe.
- S'interroger sur ses pratiques professionnelles.
- Donner ou redonner un sens à sa mission quotidienne.

Contenu

- Les notions d'émotion, de sentiment, d'identification, de projection, de distanciation.
- Les émotions sont de précieux indicateurs : mieux les comprendre pour mieux satisfaire les besoins de chacun.
- Perception, sensation, affect, émotion, sentiment sont la trame de la lente et vulnérable organisation de la personnalité.
- Les angoisses archaïques de la personne polyhandicapée et ce qu'elles renvoient aux professionnels.
- La souffrance psychique des personnes polyhandicapées, une clinique éprouvante.
- Les mécanismes psychopathologiques usants ou « l'impensable menaçant ».
- Les répercussions sur le vécu des professionnels : le souci de l'autre (empathie, attachement, appropriation, culpabilité, angoisse, usure...).
- Facteurs stressants et épuisement professionnel.
- Les enjeux du travail avec les familles de personnes en situation de grande dépendance physique et psychique.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

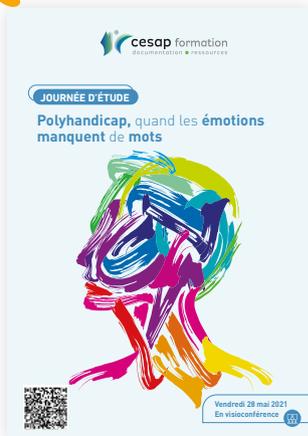
S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Amandine BAFFRAY**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Fanny BRETTE**, éducatrice spécialisée
- **Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste, formatrice consultante.
- **Francis MESSER**, analyste et formateur consultant.
- **Rémy RIAS**, psychologue.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Replay de la journée d'étude

« Polyhandicap, quand les émotions manquent de mots » (voir p.139).

Les relations entre enfants de 0 à 3 ans, leur évolution pour mieux comprendre les interactions entre personnes polyhandicapées

Comprendre les comportements des personnes sans langage peut s'avérer complexe. La connaissance de l'évolution des interactions entre jeunes enfants peut apporter des éclairages pour une meilleure compréhension des relations entre pairs chez les personnes polyhandicapées.

Objectifs

- Repérer les interactions entre jeunes enfants.
- Avec cet éclairage, identifier les interactions entre personnes polyhandicapées en institution pour les accompagner de façon plus adaptée.

Contenu

- Similitudes et divergences entre le bébé et la personne polyhandicapée.
- Qu'est-ce que communiquer ?
- Les premières formes de communication du bébé avec ses parents.
- Développements parallèles de la communication et de la conscience de soi.
- 0-8 mois : existe-t-il des interactions entre pairs ?
- 8-15 mois : conscience de soi et conscience de l'autre, les premiers échanges.
- 15-25 mois : imitation et rivalité.
- 25-36 mois : faire-semblant et développement du langage.
- Observer et interpréter : intérêts et limites.
- Éléments de compréhension en lien avec le développement de la conscience de l'autre.
- Mieux comprendre et accompagner les comportements « agressifs ».

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mise en lien des éléments théoriques de la première journée avec les séquences vidéos apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées.
Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour + 1 jour (14 heures), à 1 ou 2 mois d'intervalle.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.
- **Camille LAUREND**, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

le saviez-vous ?

« Les interactions avec les pairs sont, pour tous les enfants, indispensables pour développer d'une part la conscience de soi et de l'autre, les compétences sociales d'autre part. »

Delphine de Chassey et Élodie Gabriel. « S'accorder pour jouer ensemble » (pp. 117-132), Handicap et relations entre pairs : la solitude n'est pas une fatalité (2021).

L'accompagnement jusqu'au bout de la vie de l'enfant et du jeune polyhandicapé en soins palliatifs ou en situation d'extrême vulnérabilité

« L'accompagnement palliatif est bien celui d'une vie entière. Il n'empêche pas de vivre et permet souvent de bien vivre. »
Gérard Pfister.

La pensée de la fin de vie est bien souvent présente dès le début de la vie de la personne polyhandicapée. Cette vie, qui parfois semble fragile, ne doit pas faire vivre en permanence dans une attente morbide.

Lorsque nous accompagnons des enfants et jeunes polyhandicapés dans une démarche de soins palliatifs en SESSAD ou en institution, comment continuer à proposer un projet de vie qui réponde à leurs besoins de rencontre, de découverte et d'exploration du monde environnant ? Comment organiser en équipe une culture commune qui à la fois organise le projet au présent mais prépare également à l'accompagnement jusqu'au bout de cette vie ? Quels moyens peut-on mettre en place pour être dans une approche juste et adaptée en tant que professionnel ?

Objectifs

- Aborder le projet de vie dans des situations de soins palliatifs.
- Identifier les objectifs et moyens à mettre en place pour cet accompagnement.
- Repérer ce qui peut soutenir le professionnel.
- Reconnaître les spécificités de cet accompagnement.

Contenu

- Réflexion sur la notion de soin palliatif.
- La personne polyhandicapée.
- Le projet personnalisé.
- Le présent et le quotidien.
- La temporalité.
- Rituels et repères.
- L'enfant et sa famille.
- Etre présent à l'autre.
- L'écoute.
- La temporalité.
- Émotions.
- Distance.
- Prendre soin.
- L'équipe pluridisciplinaire.
- Les relais et soutiens.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Pédagogie active et participative.
- Expériences pratiques.
- Chants.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Accueillir un enfant en situation de handicap ou polyhandicapé chez l'assistant(e) familial(e) et/ou en structure petite enfance (EAJE)

Accueillir à son domicile ou en structure petite enfance un enfant en situation de handicap ou polyhandicapé engage les professionnels dans une démarche particulière. L'accompagnement qu'il nécessite fait appel à des compétences spécifiques. La formation abordera les différents aspects de cet accompagnement.

Objectifs

- Définir les notions de handicap et de polyhandicap.
- Adapter en équipe pluridisciplinaire son accompagnement au quotidien en fonction des besoins et des compétences de l'enfant, en lien avec sa famille.



Contenu

- Mieux cerner les effets des pathologies rencontrées, ce qu'elles font vivre à l'assistant(e) familial(e) et sa famille, et aux professionnels de la petite enfance.
- Soutenir les professionnels pour accompagner le jeune au quotidien avec des gestes techniques appropriés.
- L'articulation avec le service d'accueil et le réseau spécialisé : comment communiquer ses difficultés, ses observations et trouver le soutien nécessaire auprès des autres intervenants ?
- Accueil et fonctionnement du service, échanges sur les pratiques.
- La place et le rôle des parents : les liens et le travail avec les familles, enjeux essentiels de la qualité de l'accompagnement.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

PARIS • 22, 23 septembre 2025 (14 heures)
• 600 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux assistants familiaux et aux professionnels de la petite enfance intervenant auprès d'enfants handicapés ou polyhandicapés. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Frédérique LEMPREUX**, éducatrice spécialisée, responsable de formation.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Le travail en SESSAD autour de l'enfant polyhandicapé

Les parents d'enfants polyhandicapés n'ont pas choisi d'accueillir un enfant au développement si altéré. Lorsqu'il leur est proposé de rencontrer l'équipe d'un service de soins à domicile, ils ouvrent leurs portes sans que, non plus, cela soit leur choix intrinsèque. Et pourtant, chez eux, dans leur intimité, les professionnels vont devoir intervenir et créer les conditions nécessaires à la mise en place d'une rencontre qui saura répondre aux besoins de leur enfant, mais aussi construire avec eux son projet de vie. Quelles compétences les professionnels doivent-ils acquérir afin de créer un espace favorisant l'éveil, les soins et le suivi spécifique de l'enfant au sein de son environnement quotidien ? Comment ces compétences peuvent-elles s'articuler avec celles des parents afin de créer l'alliance nécessaire à une prise en charge adaptée à l'évolution des enfants polyhandicapés ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Coordonner et élaborer les actions des professionnels pour améliorer l'accompagnement des enfants au domicile, à travers une meilleure collaboration avec la famille, parents et fratrie.

SPÉCIFIQUES

- Identifier le cadre d'intervention du SESSAD et ses enjeux.
- Identifier les caractéristiques de l'intervention à domicile.
- Clarifier les places de chacun (rôle, fonctions, mission).
- Analyser la complexité des équilibres familiaux et la façon dont l'intervention à domicile peut les impacter.
- Repérer, valoriser et accompagner les compétences de l'enfant et les compétences familiales.
- Développer la complémentarité entre intervention professionnelle et famille.

Contenu

Le SESSAD : une institution nomade

- Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) :
 - Histoire du SESSAD dans le champ du polyhandicap,
 - Fonctionnement et cadre d'intervention,
 - Le projet personnalisé,
 - La famille de l'enfant,
 - L'équipe pluridisciplinaire,
 - Les partenaires.
- État des lieux de votre SESSAD :
 - Son histoire,
 - Son fonctionnement,
 - Le projet de service,
 - Le travail avec la famille,
 - L'équipe,
 - Le partenariat.

Domicile : voyage en terres inconnues

- La spécificité du polyhandicap :
 - Arrivée d'un enfant polyhandicapé dans une famille,
 - Temporalité de chaque famille,
 - Diversité des situations.
- La notion de domicile :
 - Le « chez-soi »,
 - Le travail dans l'intimité des familles : Espace privé et intimité, Émotions, Observation.

Rencontre avec l'enfant et sa famille

- Un cadre d'intervention.
- Un espace bienveillant (observation/écoute).
- Une solitude relative.
- La séance (guidance parentale).

La possible alliance

- Compétences et partage de savoirs.
- La posture professionnelle.
- Un cadre commun.
- L'alliance.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mise en lien des éléments théoriques de la première journée avec les séquences vidéos apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Tout professionnel travaillant en SESSAD ou voulant travailler en SESSAD.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Viviani HUERTA**, psychologue.
- **Frédérique LEMPREUX**, éducatrice spécialisée, responsable de formation.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

L'interculturalité dans l'accompagnement et les soins à la personne polyhandicapée

À l'image de la diversité culturelle de la société, il est de plus en plus fréquent de constater des attentes différentes de la part des personnes accueillies ou de leur représentant légal quant à l'accompagnement ou à la prise en soins de ces personnes, en fonction de leur culture et/ou de leur religion.

Afin que cette différence ne soit pas à l'origine de malentendus, il est important que les professionnels puissent identifier et intégrer les différences culturelles à prendre en compte pour un accompagnement adapté. Dans un contexte de migrations internationales, les professionnels accompagnent des patients et des familles venant d'horizons culturels différents. Confrontées au polyhandicap, les équipes médico-sociales et pédagogiques vont mettre en place un projet global qui implique l'adhésion de la personne polyhandicapée ainsi que celle de sa famille. Une prise en charge efficace implique un partenariat étroit avec chaque personne concernée par le polyhandicap. Or, les équipes professionnelles intervenant dans le champ du polyhandicap peuvent rencontrer des difficultés dans la prise en charge de certains usagers issus de cultures différentes. Certaines de ces difficultés sont liées au décalage entre la théorie biomédicale de la maladie et d'autres modèles explicatifs portés par les usagers. Dans ce cas, des incompréhensions, des malentendus peuvent s'installer entre familles et professionnels contrariant parfois gravement la prise en charge et l'accompagnement des personnes concernées. Comment avoir accès aux représentations du handicap portées par certaines familles ? Comment construire une alliance entre équipe professionnelle et famille autour d'une personne polyhandicapée ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier et intégrer les différences culturelles pour proposer un accompagnement adapté.

SPÉCIFIQUES

- Analyser le rôle de la culture dans l'accompagnement aux soins.
- Articuler le concept d'interculturalité à celui de polyhandicap.
- Adopter le principe de laïcité dans la relation de soins.
- Adapter la pratique de soin et d'accompagnement en cohérence avec les besoins de chacun en institution comme dans la sphère privée.

Contenu

- Une culture ou des cultures?
- Les représentations du handicap et du polyhandicap dans les diverses cultures.
- La dynamique culture/religion.
- Les principales religions et les systèmes de croyance : leur influence sur le soin et l'approche du corps, les pratiques autour du corps, de la maladie et de la mort, selon les cultures.
- Laïcité et soins.
- Le soin à l'épreuve des modèles culturels.
- La place de la famille dans les soins.
- Famille, migration et polyhandicap.
- Recours non conventionnels et risque de stigmatisation.
- Positionnement soignant ou l'art de la décentration.
- Pratiques soignantes et malentendus culturels.
- La notion de culture et de représentation culturelle du handicap, de la maladie et des soins, théories culturelles des enfants singuliers.
- Culture du soignant – culture du patient.
- Problématique de la rencontre avec les systèmes de soins.
- La compétence transculturelle.
- Construire l'alliance avec les familles.
- De l'interprétariat à la médiation interculturelle.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées, en institution ou à domicile.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

- PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé formateur consultant.
- **Viviani HUERTA**, psychologue.
- **Cécile SELLINCOURT**, formatrice, psychosociologue, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Replay de la journée d'étude
« **Polyhandicap, cultures et représentations : quel accordage ?** »
(voir p.139).

Le principe de laïcité dans les structures sociales et médico-sociales, aspects juridiques

La laïcité ou « comment concilier la liberté de conscience et de religion des personnes dans une mission d'accompagnement des plus vulnérables ».

Depuis une quinzaine d'années, les situations de remise en cause du principe de laïcité se multiplient. Les dispositifs institutionnels de prise en charge sont fréquemment le théâtre de tensions et conflits inhérents aux orientations spirituelles de chacun ainsi qu'aux demandes des usagers et des professionnels. En France, aujourd'hui, chacun est libre de ses convictions mais cette liberté a des limites : subordonner les croyances privées à la neutralité publique. Pourtant l'actuel espace social est partagé et très fragmenté : nous évoluons souvent dans des contextes où plusieurs espaces sociaux interviennent (institutions de soins, enseignements privés, familles d'accueil, associations...). Comment, donc, gérer cette neutralité de l'espace public quand en son sein plusieurs espaces coexistent qui portent des marques identitaires différentes ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier ce que la notion de laïcité signifie et son importance dans l'accueil d'une personne.

SPÉCIFIQUES

- Appréhender le principe de laïcité d'un point de vue juridique.
- Comprendre les limites pouvant être apportées à cette liberté fondamentale au regard de la mission exercée et des droits et libertés des usagers.
- Analyser les dynamiques actuelles face au principe de laïcité.

Contenu

- Présentation des textes internationaux, européens et français sur lesquels se fonde la liberté de conscience et de religion :
 - Un principe très affirmé en droit international,
 - Un principe à valeur constitutionnelle en droit français.
- L'expression de cette liberté et les limites pouvant y être apportées :
 - Dans la sphère privée,
 - Dans la sphère publique,
 - Sur les lieux de travail et de prise en soins.
- Les règles applicables en droit du travail au regard de la mission de service public de la structure : législation actuelle, chartes de la laïcité, résolution et proposition de loi récentes.
- Les règles applicables aux usagers au regard des droits et libertés et de l'accueil en collectivité.
- La formatrice s'appuiera sur l'ensemble des textes internationaux et français. La jurisprudence sera aussi abordée.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, jeux de rôle, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Exposés et études de cas réalisés par les stagiaires et guidés par l'intervenante.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **CETTE FORMATION PEUT SE DÉROULER EN DISTANCIEL**

Nous consulter pour plus d'informations.

 **INTERVENANTE**

- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Le temps des uns, le temps des autres dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée

« Je n'ai pas le temps ! », « Dépêche-toi ! », « Vite, c'est l'heure de la séance de Snoezelen ! »...

« Vous avez eu le temps de répondre à cette famille ? » « Vous ne m'avez toujours pas rendu le bilan pour le projet personnalisé ! » « Vous n'avez pas oublié la réunion de cet après-midi ? »...

Et la personne polyhandicapée, que nous dit-elle de son temps ?

Nous agissons souvent dans l'urgence avec ce sentiment que le temps nous file entre les doigts. Mais pouvons-nous nous permettre cette urgence avec les personnes polyhandicapées, elles dont la structuration et la perception temporelles sont si spécifiques ?

Objectifs

- Repérer les spécificités temporelles de la personne polyhandicapée pour adapter les pratiques professionnelles.
- Identifier les différentes perceptions et contraintes temporelles de chacun dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée.



Contenu

Généralités sur le temps.

- Les caractéristiques du temps.
- Les différentes perceptions du temps.
- La construction de la temporalité.

Le polyhandicap.

- Définition et évolution sémantique.
- Les éprouvés d'existence de Georges Saulus.

Conjuguer les temps.

- Le temps de la personne polyhandicapée.
- Le temps de la famille.
- Le temps institutionnel.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- Céline BLET, psychomotricienne et sophrologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Vié relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées

Aujourd'hui, bien que les représentations sur la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées évoluent, de nombreuses questions cliniques, juridiques et éthiques demeurent. Ce stage propose d'explorer ces questions au regard de la réglementation et des besoins des personnes accompagnées et de leur famille.

Objectifs

- Identifier et accompagner les manifestations d'ordre affectif, sexuel ou relationnel des personnes polyhandicapées.
- Appréhender le cadre légal lié à la thématique abordée.
- Ajuster les pratiques professionnelles et institutionnelles au regard des exigences réglementaires et recommandations de bonnes pratiques.

Contenu

Introduction : Une question essentielle à explorer au regard de la réglementation.

Mieux connaître les besoins des personnes accompagnées

- Connaître les spécificités du développement affectif et sexuel chez la personne polyhandicapée.
- Permettre l'expression et la prise de recul sur les représentations individuelles et collectives associées à la sexualité des personnes en situation de handicap, la réflexion en équipe.
- Repérer et comprendre les mécanismes et manifestations affectives et sexuelles chez les personnes polyhandicapées, leurs besoins.

Mieux connaître le cadre légal de référence

- La question de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accompagnées : un déterminant de santé qui ne saurait être ignoré et qui a évolué au fur et à mesure de la législation.
- La question de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accompagnées : un élément important au regard du droit pénal.

Mieux accompagner pour faciliter l'épanouissement des personnes accompagnées dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle

- Les préalables incontournables :
 - L'inscription de l'engagement institutionnel dans le projet d'établissement ou de service, le soutien apporté aux professionnels.
 - L'éducation à la vie affective et sexuelle par une approche positive.
 - La reconnaissance de l'expertise des personnes, des familles.
 - La co-éducation avec les parents par les professionnels.

- L'accompagnement à mettre en place auprès des personnes et des familles :
 - Les programmes de développement de l'expression des émotions et des compétences psychosociales.
 - L'écoute attentive et respectueuse des besoins, des souhaits, leur prise en compte.
 - Le respect de l'intimité.
- Les éléments essentiels :
 - La place de l'expression de volonté du mineur et du majeur protégé.
 - Le partage d'informations en équipe, avec la famille, avec des partenaires extérieurs.
 - La co-élaboration du projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé.
- Les ressources :
 - Humaines.
 - Matérielles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Echanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 680 € /jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS EN CO-ANIMATION OU ANIMATION SIMPLE

- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée en droit de la santé et de l'action sociale, formatrice consultante.
- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Julien PITOU**, formateur indépendant.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Nous vous recommandons également la journée de formation thématique **« Accompagner la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées »** (voir p.23).

Capable d'apprendre dans un environnement adapté

L'enfant, comme l'adulte polyhandicapé, est capable d'apprentissages. Pourtant la complexité du handicap nécessite une adaptation très fine afin de proposer des situations qui permettent de révéler les compétences cognitives et motrices dans un environnement stimulant, ajusté et accordé au développement.

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre un cadre pédagogique adapté visant à favoriser et consolider les apprentissages des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Repérer et identifier l'impact du polyhandicap sur le développement de l'enfant.
- Identifier les différentes approches pédagogiques.
- Utiliser les outils d'observation, d'évaluation des compétences cognitives et d'élaboration de projets.
- S'approprier des supports pédagogiques adaptés à la personne polyhandicapée.
- Concevoir des activités pédagogiques en accord avec les compétences cognitives et motrices repérées.

Contenu

Émergence et évolutions du « polyhandicap »

- Historique succinct.
- Apparition du terme polyhandicap et définitions.
- Les profils psychodéveloppementaux de polyhandicap et les éprouvés d'existence (Dr Georges SAULUS).
- Aspects législatifs et veille réglementaire.
- Émergence du polyhandicap dans la sphère sociale et scolaire.

Le et les apprentissage(s). La et les pédagogie(s)

- Étymologie de l'apprentissage et de la pédagogie.
- Éclairages sur les cinq principales approches de l'apprentissage.
- Apports des pédagogies et approches pédagogiques autour du polyhandicap : Pédagogie conductive, CAA, Emmi Pikler, Snoezelen, Stimulation Basale...
- Apports pluridisciplinaires de l'ergothérapie et de l'orthophonie.
- Évocation rapide de la construction d'un cadre pédagogique scolaire : annexes 24ter et programmes officiels.
- Co-construire des pratiques avec les parents.

Les fonctions cognitives des personnes polyhandicapées

- Les connaissances sur la cognition.
- Définitions cognition/intelligence.
- Rappel des théories du développement et des

apprentissages.

- Réfléchir à la question de l'évaluation cognitive de la personne polyhandicapée.
- Présentation de l'ECP : une observation en regards croisés.
- Des outils pluridisciplinaires : observations, élaborations, évaluations.
- Des prérequis ?
- Évaluation du profil sensoriel (grille et analyse).
- Les émotions : outil multimodal partagé.
- Construction d'un lexique de compétences de communication.

Les processus d'apprentissages à l'œuvre dans le développement

Les apprentissages au quotidien

Les apprentissages dans les activités

- Comment penser les activités ?
- Pourquoi mettre en place des activités ?
- Les groupes transdisciplinaires.

Le matériel : comment le choisir, le fabriquer, le récupérer ?

- Modalités et pratiques pédagogiques : vers une scolarisation.
- Le cadre : « Le programme aménagé ».
- Espace classe et temps de classe.
- Documents de construction de séances. Fiches de préparation et de constitution de groupe. Grilles d'observation et de synthèse.
- Grandes orientations pédagogiques : la désignation, la pédagogie sensorielle, la relation de cause à effet, recherche du oui/non.
- Les modes de communication : photos, Makaton institutionnel et Makaton en classe, PECS.
- Les supports pédagogiques : environnement proche, littérature jeunesse adaptée.
- Les adaptations techniques : agencements de travail, outils et logiciels informatiques, verticalisation, flux lumineux, contacteurs...

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INFORMATIONS**

Programme en partenariat avec le Centre de Ressources Multihandicap.



 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures). Possibilité d'un 5^e jour en co-animation à la demande de l'établissement.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Sophie DUMONT**, orthopédagogue.
- **Éric LEGRAND**, enseignant spécialisé en IME et MAS.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

La question de l'apprentissage adapté aux besoins des jeunes polyhandicapés

Cette action de formation vise à développer les compétences des différents professionnels de l'Éducation et de la Santé concernant l'identification et la compréhension des besoins éducatifs particuliers des jeunes polyhandicapés.

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre un cadre pédagogique adapté visant à favoriser et consolider les apprentissages des jeunes polyhandicapés, en institution scolaire, médico-sociale ou hospitalière.

SPÉCIFIQUES

- Développer des capacités d'observation et d'analyse concernant les jeunes polyhandicapés en situation d'apprentissage.
- Repérer et analyser les différentes démarches éducatives et pédagogiques à privilégier pour le développement des apprentissages.
- Identifier les stratégies, les pratiques, les dispositifs communicationnels qui peuvent être adoptés dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle.
- Repérer certaines approches éducatives et apprendre à utiliser certains outils, supports d'apprentissage.

Contenu

- Cadre de la loi du 11 février 2005 et en repérer les enjeux, concernant la scolarisation des enfants polyhandicapés.
- Qu'est-ce qu'un processus d'apprentissage ?
- Les besoins particuliers des jeunes polyhandicapés en lien avec les apprentissages.
- La notion d'apprentissage ; les possibilités d'apprentissage ; les entrées particulières en apprentissage.
- Les dispositifs adaptés au développement des apprentissages (cognitif, social, communicationnel) des enfants et adolescents polyhandicapés.
- Les recherches POLYCOM et POLYSCOL : la question de l'observation et des regards croisés ; le groupe et le travail d'équipe ; les profils ; les actions pédagogiques.
- Émergence du polyhandicap dans la sphère scolaire.
- Le ou les apprentissage(s).
- La ou les pédagogie(s).
- Des outils pluridisciplinaires : profils sensoriels, travail sur les émotions, construction d'un lexique de compétences.
- Modalités et pratiques pédagogiques : espace classe et temps de classe, documents, construction de séances, grille d'observation, grandes orientations pédagogiques.
- Approches éducatives et sensorielles permettant la communication et pour lesquelles un cadre peut favoriser les processus d'apprentissage.
- Quelques outils informatiques dans des démarches d'apprentissage adaptées.
- Les outils de communication : Makaton et CAA.
- Les fonctions cognitives de l'enfant polyhandicapé (ECP).
- Apprendre au quotidien.
- Réfléchir aux propositions possibles : contenus, étapes...
- Développer une approche pluridisciplinaire de l'observation et de l'accompagnement éducatif et pédagogique des jeunes polyhandicapés.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📅 PARIS • 26, 27 et 28 novembre 2024 (21 heures)
840 €

📅 PARIS • 25, 26 et 27 novembre 2025 (21 heures)
900 €

Infos Pratiques

👤 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

👤 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux enseignants spécialisés, éducateurs, AMP, AES, AVS, orthophonistes, psychomotriciens, à tout professionnel engagé dans la prise en charge éducative des jeunes polyhandicapés et aux parents.

☑️ PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

🕒 INFORMATIONS

En partenariat avec le Centre de Ressources Multihandicap.



👤 INTERVENANTS

- Esther ATLAN, docteure en psychologie.
- Sophie DUMONT, orthopédagogue.
- Éric LEGRAND, enseignant spécialisé en IME et MAS.

📄 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation

Peu d'outils pour l'évaluation des compétences cognitives des sujets polyhandicapés sont utilisables par les psychologues, les équipes pluridisciplinaires et les parents. L'Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP) a été créée de façon spécifique pour cette population. En vue de découvrir cet outil et d'apprendre à l'utiliser, ce module de formation propose de questionner vos connaissances sur les fonctions cognitives et processus d'apprentissage au regard du polyhandicapé et d'envisager les enjeux de l'évaluation.

Objectifs

- Définir les compétences cognitives afin d'affiner son accompagnement.
- Identifier les outils d'évaluation pour les personnes polyhandicapées (Évaluation-Cognition-Polyhandicap - ECP) et mesurer leur intérêt.



Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique. [Nous consulter.](#)

Contenu

À propos des compétences cognitives de la personne polyhandicapée

- Les théories de l'intelligence sur lesquelles s'appuyer.
- Les fonctions cognitives et les processus d'apprentissage.
- Les compétences cognitives des personnes polyhandicapées.
- L'éclairage des profils de Georges Saulus.

L'évaluation cognitive

- Pourquoi et comment évaluer ?
- Comment être dans une évaluation dynamique ?
- Faire le lien entre évolution des théories et évaluation.
- La notion de variabilité intra-individuelle.
- Quelques exemples d'échelles d'évaluation.

Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP), quelques précisions sur sa création et sa conception

- Présentation et description de l'outil :
 - Échelle 1 : évaluation de l'état habituel,
 - Échelle 2 : évaluation des compétences cognitives,
 - Échelle 3 : évaluation de l'état affectif et émotionnel.
- La passation : avec qui, comment et pourquoi ?
- Le retour à l'enfant ou l'adulte et sa famille.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travaux pratiques.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

PARIS • 6, 7 novembre 2025 (14 heures)
600 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Pour se procurer l'Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP), se reporter aux pages des Publications (pages 140-141).

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Sophie DUMONT**, orthopédagogue.
- **Carole NEIRYNCK**, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Module pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP

Peu d'outils sont utilisables par les psychologues dans leurs pratiques auprès des personnes polyhandicapées. L'ECP (Évaluation-Cognition-Polyhandicap) a été créée de façon spécifique pour cette population. Il est actuellement le seul outil psychométrique dans le domaine de l'évaluation des compétences cognitives de la personne polyhandicapée ainsi que de son état émotionnel. Découvrir cet outil puis apprendre à l'utiliser aisément sont les objectifs principaux de ce module de formation.

Objectifs

PRINCIPAL

- Utiliser l'ECP et maîtriser l'échelle d'évaluation en fonction de chaque item.

SPÉCIFIQUES

- Expérimenter ses conditions d'utilisation.
- Piloter les conditions de passation et les retours à la personne et sa famille.
- Utiliser, interpréter les profils différenciés avec les professionnels.



À l'origine de la conception de l'ECP, Cesap Formation détient l'exclusivité de diffusion et de formation à cet outil.

Contenu

- Rappel des domaines cognitifs envisagés par l'ECP.
- Rappels sur la création de l'outil, son sens et son utilité.
- Comment observer la personne, sur quels critères, par qui et pourquoi?
- Comment utiliser les données obtenues pour les prises en charge pluridisciplinaires ?
- L'ECP en pratique :
 - Les principes éthiques,
 - Les conditions de passation,
 - La durée de passation.
- Description de l'outil :
 - Échelle 1 de réactivité,
 - Échelle 2 « Profil des compétences cognitives »,
 - Échelle 3 complémentaire d'évaluation de l'état affectif et émotionnel.
- Le profil individuel :
 - Son élaboration (version graphique informatisée),
 - Réflexion sur son utilisation, exploitation des données.
- Présentation des résultats :
 - Qu'en retransmettons-nous et à qui ?
 - Compte-rendu d'observation partagée,
 - Compte-rendu psychologique d'évaluation cognitive.
- Réflexion sur le lien entre le profil individuel et les apprentissages futurs.
- Réflexion sur le lien entre le profil individuel et le projet individualisé.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation afin de mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

Module de base

📅 **PARIS** • 7, 8 novembre 2024 (14 heures)
560 €

📅 **PARIS** • 16, 17 octobre 2025 (14 heures)
600 €

Module de suivi

📅 **PARIS** • 6 décembre 2024 (7 heures)
300 €

📅 **PARIS** • 5 décembre 2025 (7 heures)
320 €

Infos Pratiques

👤 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux psychologues intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

✅ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Pour se procurer l'Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP), se reporter à la page 140.

INTERVENANTE

- **Claire DIETRICH**, psychologue en institution et psychothérapeute.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Adolescence et polyhandicap

La question de l'adolescence est vaste et complexe. Qu'en est-il pour les personnes polyhandicapées ? Cette formation se propose d'affiner quelles en sont les manifestations et les particularités.

Objectif

- Identifier et mettre en œuvre des accompagnements adaptés aux adolescents polyhandicapés et à leur entourage.

Contenu

À propos de la personne polyhandicapée

Les aspects physiologiques de l'adolescence et les complications médicales au moment de la puberté

- Le développement pubertaire normal.
- Les complications de la puberté chez l'enfant polyhandicapé :
 - Retard pubertaire, pertes motrices, aggravation orthopédique,
 - Réactivation de l'épilepsie, troubles neurologiques, troubles métaboliques,
 - États nutritionnels, prise de poids, problèmes cutanés...

Les répercussions sur la dynamique familiale et l'accompagnement de l'équipe

Le développement psychoaffectif de l'adolescent, ses troubles et ses particularités chez la personne polyhandicapée

- L'adolescence, une période charnière dans le développement psycho-affectif.
- La difficulté de reconnaissance du statut d'adolescent de la personne polyhandicapée.
- Comment concilier un mouvement d'individuation et une dépendance extrême ?
- Quels projets individualisés pour l'adolescent polyhandicapé : le projet de qui et pour qui, le travail avec les familles, la préparation et l'acceptation des changements...
- Les changements psycho-physiologiques et la question de la pudeur et de l'intimité.
- La vie affective et sexuelle de l'adolescent polyhandicapé.
- L'angoisse face à l'avenir de l'adolescent polyhandicapé.

Réflexion indispensable sur l'éthique

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Échanges en groupe sur les « bonnes pratiques » (référence aux RBPP), les écueils possibles, l'identification de points de vigilance, les difficultés et réussites rencontrées.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intéressés par la question de l'adolescent polyhandicapé.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- **Laëtitia FOSSEMALLE**, formatrice spécialisée, responsable de formation.
- **Marie-Blanche MIGEON**, psychologue.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Accueillir un jeune polyhandicapé et accompagner son intégration en établissement pour adultes

Tout changement est source d'angoisse car il bouscule les repères. Pour la personne en situation de handicap, l'entrée en institution n'est donc pas quelque chose d'anodin. C'est une transformation de statut pouvant s'avérer complexe pour la personne qui quitte son lieu de vie habituel et encore beaucoup plus perturbant quand la personne en question n'a jamais été accompagnée en institution. Pour un jeune polyhandicapé qui passe de la structure pour enfants vers une structure pour adultes, ce moment peut être anxiogène, pour lui et sa famille.

Penser l'accueil qui prend en compte les besoins d'un nouvel accueilli est un préalable nécessaire pour accompagner son intégration et pour envisager son accompagnement dans les conditions optimales.

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'accueil d'un nouvel usager.

SPÉCIFIQUES

- Construire un outil guide pour un bon accueil et une bonne intégration d'un nouvel usager.
- Identifier les attentes des familles (proches) et mettre en place un cadre précis de leur partenariat.
- Repérer les acquis du nouvel usager et les actions pour les maintenir et/ou les développer.
- Repérer les signaux de bien-être et mettre en place les modalités d'amélioration de la qualité de vie du nouvel usager.

Contenu

- Définition et différentes formes d'accueil.
- Composantes de l'accueil.
- Étapes de l'accueil.
- Favoriser la rencontre entre le nouvel usager et son nouveau lieu de vie.
- Relation entre l'équipe et les familles (proches) du nouvel usager.
- Place/Rôle de la famille (proches) et celles des professionnels : particularités pour les proches des personnes lourdement handicapées.
- Premier projet personnalisé : sur quelles bases ?
- Travail d'équipe dans l'accueil d'un nouvel usager.
- Penser le devenir institutionnel.

Méthode

- Identifier les besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour évaluer la progression des stagiaires.
- Méthode participative : construction de la matière à partir des échanges des expériences vécues.
- Réflexion en groupe sur des pratiques et développement des propositions intuitives des stagiaires.
- Alternier les apports théoriques et le travail de réflexion collectif des stagiaires.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage est à destination des professionnels, tous corps de métiers, intervenant auprès d'adultes polyhandicapés.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

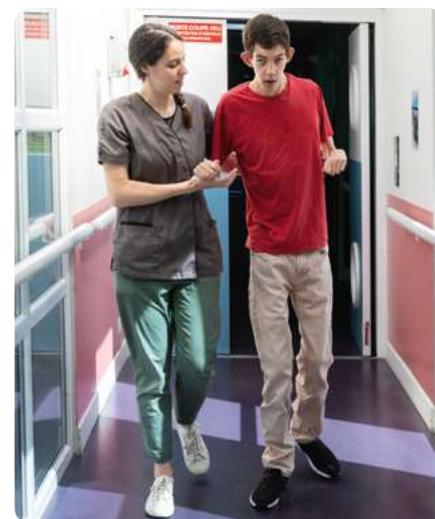
S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Spéciose KABANZA**, éducatrice spécialisée, coordinatrice au sein d'un foyer d'accueil médicalisé.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Bien vivre en Maison d'Accueil Spécialisée ou en Établissement d'Accueil Médicalisé

En MAS et en EAM, l'objectif prioritaire est de répondre aux besoins des résidents. Il n'y a pas de programme ni d'échéance donnant des dates limites.

L'accompagnement des adultes, généralement en grande dépendance physique et psychique, peut parfois être épuisant et les gestes quotidiens risquent d'engendrer à la longue, routine, ennui... La toilette, l'habillage, le repas, les soins corporels, les sorties et les activités sont les outils essentiels de base qui soutiennent la qualité de vie.

La qualité de ces interventions où cohabitent des apports techniques, un investissement relationnel et affectif avec les impératifs de la vie en institution est complexe.

Objectifs

PRINCIPAL

- Définir et analyser le sens de son travail en MAS ou en EAM dans l'accompagnement quotidien des adultes polyhandicapés.

SPÉCIFIQUES

- Mobiliser son imagination et sa créativité pour mieux répondre aux besoins des personnes accueillies.
- Développer le travail en équipe pluridisciplinaire.
- Donner ou redonner sens aux actes quotidiens.
- Se fédérer autour de valeurs communes.
- Identifier les causes de l'usure professionnelle.

Contenu

Les différentes pathologies et leurs spécificités

Les besoins fondamentaux physiques et psychiques

Troubles du comportement? Comportements-défis? Comportements adaptés?

Les temps du quotidien

- Analyse des situations routinières : toilette, repas, soins corporels...
- Les temps libres.
- Activités, ateliers, comment les relier au quotidien.
- Éveil sensoriel et communication.
- Les trois éléments principaux : toucher, mouvement, perception.

Le travail en équipe

- L'observation.
- Les stratégies communes.
- Les projets des unités de vie.
- Les projets individuels.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse principalement aux équipes d'accompagnement de vie quotidienne mais intègre également les autres intervenants : paramédicaux, IDE...

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

- PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures), espacés d'un à deux mois si possible.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

De l'élaboration à la mise en œuvre d'activités adaptées à l'adulte polyhandicapé en maison d'accueil spécialisée

Les activités de vie quotidienne sont des moments privilégiés pour soutenir la relation avec une personne polyhandicapée, mais il est important d'élargir ces interactions à d'autres activités. Comment rendre l'activité de loisirs possible malgré les difficultés des personnes que nous accompagnons, malgré l'hétérogénéité des profils et malgré nos doutes? Quelles activités proposer pour qu'elles soient source de plaisir et qu'elles soient adaptées en fonction des besoins et préférences de la personne ?

L'objectif de cette formation est de pouvoir sensibiliser les participants à l'importance de l'évaluation, de l'observation pour connaître les besoins, les compétences et les potentialités étonnantes de la personne polyhandicapée. Les stagiaires seront amenés à partager leurs expériences, se transmettre des outils, pour qu'à la fin de la formation, la proposition d'activité à la personne polyhandicapée devienne effective.

Objectifs

- Proposer des activités qui prennent en compte les compétences de la personne polyhandicapée et son profil sensoriel.
- Catégoriser les activités proposées pour leur donner plus de sens.
- Mettre en œuvre une méthodologie de travail facilitant la réalisation d'une activité.

Contenu

Connaître les participants à l'activité : une personne avec des spécificités

- Définition du polyhandicap.
- Les profils psycho-développementaux de Georges Saulus.
- L'approche sensorielle de la personne polyhandicapée.
- Comprendre les troubles de la modulation sensorielle.
- Importance de l'évaluation, de l'observation.

L'activité

- La notion de loisirs chez la personne adulte.
- Le sens de l'activité au regard de la pyramide de Maslow.
- Une catégorisation possible d'activités.
- De l'élaboration à la construction d'une activité adaptée (préparation, déroulement, évaluation).
- La construction d'une activité (les précautions à prendre avant, pendant et après l'activité).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Alternance d'apports théoriques, d'expériences vécues, d'étude de cas, de travaux de groupe.
- Échanges, réflexions apportées par les stagiaires.
- Visionnage de courtes vidéos pour mesurer les possibles, favoriser les échanges, donner envie.
- Apports de documents pour élaborer une grille d'observation personnalisée.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Toute personne, désireuse de développer ses compétences dans la conception et dans la mise en œuvre d'activités adaptées aux besoins des personnes polyhandicapées en maison d'accueil spécialisée.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Yann BOUFFORT**, chef de service éducatif.
- **Marie-Pierre FRAYSSE**, formatrice.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



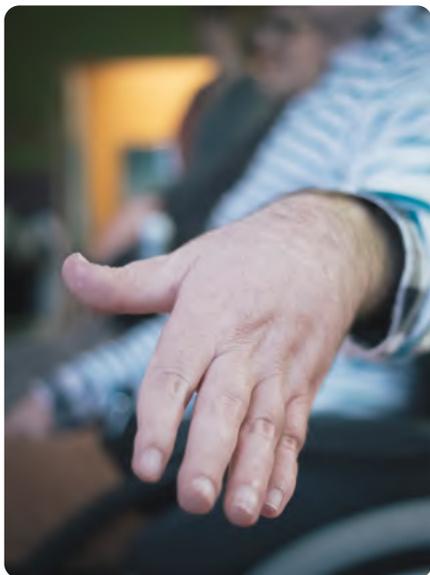
Le vieillissement de la personne polyhandicapée : quels nouveaux projets ?

Le vieillissement des personnes polyhandicapées est une préoccupation croissante des professionnels de maisons d'accueil spécialisées et d'établissements d'accueil médicalisé. Pour ces personnes, l'avancée en âge va souvent complexifier l'accompagnement au quotidien.

Cette formation propose de réfléchir à une meilleure intégration de ces étapes de vie dans le fonctionnement institutionnel tout en respectant les projets de chacun des résidents et en développant les compétences des professionnels.

Objectif

- Élaborer un projet d'accompagnement en équipe face au vieillissement des personnes polyhandicapées.



Contenu

- Définition du vieillissement physiologique et impact sur le fonctionnement de l'organisme.
- Les caractéristiques du vieillissement chez les personnes polyhandicapées et les répercussions des atteintes du corps.
- Projet d'accompagnement et projet de vie spécifique du résident entré dans un processus de vieillissement.
- L'aménagement de l'environnement en lien avec l'avancée en âge.
- La place et le rôle de l'équipe.
- Le vieillissement des personnes polyhandicapées et le vécu des professionnels.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Marie-Pierre FRAYSSE**, éducatrice spécialisée, formatrice.
- **Luis GAMEIRO**, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

La mort et le processus de deuil d'une personne polyhandicapée

La mort est toujours une épreuve, notamment pour ceux qui sont aux côtés des personnes en situation de handicap. Mettre des mots sur des souffrances ressenties à l'occasion d'une confrontation à la mort revêt une importance capitale pour un professionnel, individuellement ou collectivement. « Je voudrais être un magicien, je le réveillerais », disait un enfant face à la perte d'un être cher. Tout ceci n'est que paroles d'enfant pour des accompagnants auprès de personnes en situation de handicap.

Faire son deuil est une étape indispensable à mettre en place pour la continuité des prises en charge au quotidien de ceux qui sont encore dans la vie.

Objectifs

PRINCIPAL

- Analyser son positionnement professionnel afin d'accompagner la fin de vie de la personne polyhandicapée et prendre en compte la famille et l'institution.

SPÉCIFIQUES

- Définir les notions de mort et de deuil au prisme du polyhandicap.
- Analyser sa pratique et échanger autour de ces situations.

Contenu

La mort

- Approche sociologique et philosophique.
- Les causes de décès des personnes polyhandicapées.
- L'accompagnement du mourant : que signifie accompagner ? Quelle relation instaurer et comment ? Dans l'institution ou à l'hôpital ? Peut-on avoir un projet de fin de vie dans un lieu de vie ? Comment faire avec ses émotions ?
- La mort de l'enfant.
- Les deuils compliqués et leurs risques : pathologie du système d'attachement.
- La culpabilité et les émotions des soignants.
- Le soutien des familles. Que dire ? Savoir être là !
- Ce que nous avons appris des maladies et de la crise sanitaire.

Le processus de deuil

- Approche théorique :
 - Que signifie « être en deuil », « porter le deuil », « travail de deuil » ?
 - Le travail de deuil : ses quatre tâches et étapes,
 - La traversée des émotions et de la souffrance,
 - Les différents rites et leur place selon les cultures.
- L'accompagnement des endeuillés :
 - La famille, les résidents, les soignants,
 - Quel type d'accompagnement peut-on proposer en tenant compte des particularités du fonctionnement institutionnel ?
 - Quel cadre de pensée et que dire ?
- Travail individuel et en équipe.
- Gérer l'expression et l'échange en équipe et repérer les signes de décompensation.
- Inventaire des apports fournis par les sciences humaines.
- Construction d'un « guide » institutionnel : qui fait quoi ?

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- Luis GAMEIRO**, psychologue.
- Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste et formatrice consultante.
- Francis MESSER**, analyste et formateur consultant.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA)

La nouvelle définition du polyhandicap intègre la notion de troubles autistiques. Quels sont les liens possibles entre polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA) ? En quoi les avancées concernant l'autisme peuvent-elles aider à l'accompagnement des personnes présentant un polyhandicap ?

Objectifs

- Citer les caractéristiques du polyhandicap, des troubles du spectre autistique et leur lien.
- Identifier et utiliser des outils pratiques aidant à l'accompagnement dans les domaines de la relation, de la communication, de la sensorialité et des troubles du comportement.
- Analyser les réponses possibles en lien avec l'environnement professionnel.

Contenu

- Quelques notions et repères théoriques : polyhandicap, TSA, recommandations ANESM et HAS.
- L'importance de l'évaluation des traits autistiques et de leur impact : découverte des grilles d'évaluation formelle et informelle et identification des partenaires extérieurs « ressources ».
- Les différentes approches éducatives de l'autisme et leur application possible auprès des personnes polyhandicapées.
- Les particularités sensorielles : outil d'observation, comprendre les hyposensibilités, les hypersensibilités et leur impact dans la vie quotidienne.
- Les apports théoriques autour de la communication : évaluation, communication gestuelle, pictogrammes, photos...
- Comprendre et analyser les troubles du comportement.
- Repères concernant l'adaptation de l'environnement.
- Réflexion autour d'une possible démarche institutionnelle et partagée avec les familles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Réflexion autour d'ateliers éducatifs en groupe ou en individuel pour favoriser l'émergence des compétences.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

 **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- **Aline CAYRE**, psychologue.
- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.
- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne et formatrice.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

le saviez-vous ?

« Comme dans le champ de l'autisme jugé déficitaire, il peut exister, dans le champ du polyhandicap, des troubles majeurs de la relation ou de la communication (...) »

Chapitre 23 Inclusion et scolarisation (p.621).
Expertise collective complète INSERM (2024).

Accompagner les comportements-problèmes

Aller à la rencontre des personnes polyhandicapées peut s'avérer complexe. Et cela se complique d'autant plus que des comportements-problèmes peuvent s'immiscer dans la relation et venir entraver la relation à l'autre. Les professionnels se sentent alors démunis, impuissants face à ces façons d'être si difficiles pour chacun. D'où l'importance de réfléchir à certains savoir-faire mais aussi savoir-dire et savoir-être, pour aborder « au mieux » les personnes souffrant de ces troubles.

Objectifs

PRINCIPAL

- Définir les comportements-problèmes de la personne polyhandicapée et identifier les accompagnements adaptés.

SPÉCIFIQUES

- Évaluer les comportements-problèmes en équipe.
- Repenser la relation à l'autre et le travail en équipe.
- Savoir « réagir » face à la violence et/ou l'agressivité.
- Sécuriser l'environnement, se protéger et protéger les autres.



* Nous vous recommandons également la journée de formation thématique « [Accompagner les troubles du comportement](#) » (page 22).

Contenu

- Réflexion préalable sur le polyhandicap, les profils cognitifs et sensoriels, la communication, les troubles psychopathologiques et le fonctionnement psychique.
- Réflexion indispensable sur l'éthique.
- Les grandes étapes du développement psychoaffectif.
- Découverte d'outils d'observation et d'évaluation des comportements-problèmes et de leur impact.
- Les manifestations de troubles de la personnalité et du comportement : les troubles à expression somatique, les troubles émotionnels, l'agressivité, l'automutilation ou auto-agressivité.
- Une question à se poser : douleur ou souffrance ?
- Qu'est-ce que la violence ? Qu'est-ce que l'agressivité ? Réflexion sur les liens entre l'agressivité, la peur et l'angoisse.
- Réflexion sur la gestion d'un comportement-problème : accompagner « l'état de crise », apprendre à protéger la personne, les autres, soi-même et l'environnement.
- Comprendre une démarche d'extinction d'un comportement-problème d'un point de vue clinique et comportemental : réflexion sur les outils possibles.
- Les réponses possibles aux troubles du comportement.
- Les relais indispensables.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Aline CAYRE**, psychologue.
- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.
- **Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste, formatrice consultante.
- **Marie-Blanche MIGEON**, psychologue.
- **Luc RIVOIRA**, psychologue.
- **Cécile SELLINCOURT**, formatrice, psychosociologue, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique.

[Nous consulter.](#)

Les autostimulations chez la personne polyhandicapée

Les comportements d'autostimulation, par exemple les stéréotypies motrices, sont une des composantes les plus stigmatisantes du handicap, par leur côté bizarre et leur apparition inattendue pour celui qui les observe. En revanche, pour les personnes qui les exécutent, elles ont des fonctions précises, qu'il convient de prendre en compte.

Cette formation vise à permettre aux accompagnants, professionnels ou familiaux, de mieux repérer et analyser les comportements d'autostimulation, et à leur donner des stratégies concrètes pour mieux les accompagner au quotidien.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier les autostimulations et leurs fonctions et savoir accompagner au quotidien les personnes qui en souffrent.

SPÉCIFIQUES

- Repérer les autostimulations et analyser leurs fonctions.
- Évaluer les autostimulations et leurs répercussions.
- Utiliser des outils ou techniques adaptés pour répondre aux besoins liés aux comportements d'autostimulation.

Contenu

- Apports théoriques sur les autostimulations : définition, causes, fonctions.
- Le fonctionnement des systèmes sensoriels.
- Les liens entre autostimulation et sexualité, entre autostimulation et douleur, entre autostimulation et automutilation.
- De l'intérêt d'agir sur les autostimulations : à quel moment, pourquoi, comment ?
- Les particularités sensorielles et leur lien avec les autostimulations.
- Découverte de grilles d'observations, de questionnaires pour les autostimulations et particularités sensorielles.
- Stratégies réactives de réduction des autostimulations.
- Stratégies proactives et outils de « cohérence sensorielle ».
- Équilibre sensori-tonique et flux sensoriels de Bullinger.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation afin de mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Échanges et réflexions, analyses de situation apportées par les stagiaires.
- Mises en situation.
- Apports de documents pour élaborer une grille d'observation personnalisée.
- Apports bibliographiques.



Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux professionnels et proches accompagnant des personnes en situation de handicap, concernés par les autostimulations.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Observer pour agir au plus près des besoins des personnes polyhandicapées

L'observation est essentielle pour un accompagnement de proximité de qualité, et ce d'autant plus avec des personnes qui ne possèdent pas le langage verbal. Elle oriente l'action mais il est nécessaire d'organiser le flux d'informations pour pouvoir les utiliser. Bien que certaines grilles d'observation soient déjà mises en place dans des établissements, les outils et leurs utilisations ont souvent besoin d'être harmonisés et formalisés entre les différents corps professionnels afin d'optimiser leur intérêt et pour mettre en place des axes de travail pertinents pour les usagers.

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en place une démarche d'observation en fonction d'objectifs spécifiques.

SPÉCIFIQUES

- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Harmoniser et/ou faire évoluer les outils existants au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Analyser les observations réalisées et produire des hypothèses qui déterminent les stratégies d'action et les projets individuels.
- Évaluer les actions pour valider ou faire évoluer les stratégies pédagogiques.

Contenu

Définir l'observation (distinction entre observer et interpréter) : les différents types d'observation selon les objectifs

- Méthodologie de l'observation, la démarche concrète :
 - Qu'est-ce qu'on observe ?
 - À partir de quelles références théoriques ?
 - Quels critères pour une observation utile ?
- Pourquoi ? (définition du but précis de l'observation)
 - Pour découvrir la personne observée,
 - Pour repérer et décoder les situations critiques, symptomatiques, les comportements,
 - Pour trouver des solutions aux difficultés ressenties par un ou des professionnels pendant l'accompagnement d'une personne polyhandicapée,
 - Pour évaluer,
 - Pour prendre soin : Esther Bick, la fonction contenante de l'observation, Winnicott et la fonction de miroir du regard de la mère sur le bébé,
 - Pour mieux travailler en équipe.
- Quand ?
 - Dans les temps de vie quotidienne,
 - Pendant les différents ateliers.

- Où et comment ?

- Description du contexte : lieu, environnement, type d'activité.

Constitution d'un répertoire de comportements : pour être précise, l'observation doit s'attacher à définir des répertoires spécifiques, par exemple le temps de fixation du regard, les modalités motrices.

Construction de grilles d'observation

Évaluer pour faire évoluer les projets

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Pédagogie active et participative faisant appel aux connaissances de chaque participant.
- Exposés et études de cas réalisés par les stagiaires et guidés par l'intervenante.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations apportées par les stagiaires.
- Analyse des grilles d'observations apportées par les stagiaires.
- Débat sur des points théoriques ou issus de la pratique professionnelle.
- Méthodologie de l'étude de cas en équipe pluridisciplinaire.
- Apports bibliographiques, documents, vidéos.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

PUBLIC

Ce stage s'adresse à l'ensemble de l'équipe éducative et paramédicale intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Évaluation – Cognition Polyhandicap (ECP)

Décembre 2018



Outil créé par les laboratoires des CliPsyD (EA 4430), Université Paris Nanterre et CRFDP (EA 7475), Université de Rouen, CNAM avec le soutien financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et le soutien de Cesap Formation.

Animer

Activités
et approches

1 360 personnes formées

4,7/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en 2023



Formation de formateurs CHESSEP

Cette formation est destinée aux orthophonistes qui travaillent auprès des personnes polyhandicapées et souhaitent devenir des personnes ressources dans leur établissement pour transmettre ce dispositif. Elle s'adresse également aux personnes qui souhaitent élargir leur champ d'intervention comme formateur en communication alternative améliorée, et notamment pour le CHESSEP, dans d'autres établissements.

Objectifs

- Maîtriser le dispositif CHESSEP (Communication Handicap complexe : Évaluer, Situer, S'adapter, Élaborer un Projet individualisé).
- Mettre en œuvre des projets de formation à son utilisation.

Contenu

- Qu'est-ce qu'apprendre ? Comment le cerveau apprend ?
- La position de formateur.
- Le dispositif CHESSEP.
- Les outils quotidiens.
- Les évaluations.
- Élaboration d'un Projet Individuel de Communication (PIC).
- La démarche de mise en place d'une Communication Alternative et Améliorée (CAA).
- Les freins et difficultés spécifiques de la formation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation. pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Retour d'expériences et analyse de cas concrets.
- Supervision en visio à 6 mois et/ou 1 an.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

PARIS • 3, 4 avril, 18, 19 septembre et 28 novembre 2025 (35 heures, 28h en présentiel et 7h en distanciel le dernier jour)
1900€

Infos Pratiques

8 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse principalement à des orthophonistes ou des ergothérapeutes intervenant auprès de personnes polyhandicapées ou en situation de handicap complexe.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

- Clément MÉLINE, orthophoniste.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

le saviez-vous ?

.....

La CNSA a identifié le CHESSEP comme outil d'évaluation dans son Guide thématique et méthodologique consacré à « La communication des personnes polyhandicapées. Outils d'observation et d'évaluation » (2023).

Dispositif Communication Améliorée et Alternative (CAA) : Le CHESSEP

Évaluer et faciliter la communication de la personne qui n'accède ni au langage oral ni à un code de communication élaboré

Le jeune enfant sans langage et la personne en situation de handicap complexe, qui n'accèdent ni au langage oral, ni à un code de communication élaboré (polyhandicap, syndrome d'Angelman, autres maladies génétiques...) ont des compétences de communication difficilement interprétables. Pourtant, ils communiquent. Il est essentiel, pour les considérer comme véritables interlocuteurs et limiter les comportements-problème, d'apprendre à observer et à reconnaître ce qu'ils comprennent et ce qu'ils expriment, de leur apporter les outils utiles aux échanges et à la transmission des informations fondamentales, pour que chaque accompagnant, qu'il soit habituel ou ponctuel, en soit informé et les prenne en compte.

Objectifs

PRINCIPAL

- Évaluer et faciliter la communication de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

Identifier et créer des outils pour :

- mieux connaître et comprendre le handicap complexe et ce qu'il induit au niveau comportement et communication,
- évaluer le niveau de communication des personnes de tout âge, qui n'accèdent ni au langage oral, ni à un code de communication élaboré,
- proposer des attitudes et des activités visant à transformer les émergences communicationnelles de chaque personne en véritables compétences.

Contenu

- Le handicap complexe, description clinique, manifestations et conséquences développementales :
 - Le polyhandicap,
 - Le syndrome d'Angelman,
 - Autres maladies génétiques.
- La communication verbale et non verbale, orale et non orale.
- Conditions au développement de la communication.
- La Communication Améliorée et Alternative (CAA) : définition, modalités, méthodes.
- Les spécificités communicationnelles des personnes en situation de handicap complexe.
- Comment aider la personne en situation de handicap complexe à accéder à une communication identifiable ?

Présentation d'un dispositif : le CHESSEP (Communication Handicap complexe : Évaluer, Situer, S'adapter, Élaborer un Projet individualisé)/Dico perso

L'évaluation est transdisciplinaire, menée, chaque fois que possible, en collaboration avec la famille. Elle permet :

- De construire un projet personnalisé.

Les outils individualisés. Ils comprennent :

- Des outils fonctionnels,
- Des outils de transmission.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques illustrés par des vidéos et perfectionnement des connaissances et des compétences.
- La première session vise les rappels théoriques et la présentation des différentes démarches du CHESSEP : grille d'évaluation de la communication, questionnaires et outils fonctionnels.
- Entre les deux sessions, les stagiaires sont invités à réaliser des outils et des grilles d'évaluation de la communication pour certaines des personnes qu'ils accompagnent.
- La deuxième session permet, à partir des grilles d'évaluation remplies, d'élaborer des projets de CAA individualisés.

Infos Pratiques

20 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel impliqué auprès de personnes en situation de handicap complexe de tout âge, ainsi qu'aux familles de ces personnes qui souhaitent s'y investir.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 sessions de 2 jours, espacées de quelques mois (28 heures).

Coût : Nous consulter.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- Dominique CRUELLE**, orthophoniste et docteur en sciences de l'éducation.
- Sylvie GUYOT**, ancienne directrice d'établissement.
- Clément MELINE**, orthophoniste.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique, qui peut s'effectuer en distanciel.

[Nous consulter.](#)

Améliorer la communication des personnes polyhandicapées, la Communication Alternative et Améliorée (CAA)

Les professionnels du secteur éducatif et médico-social sont en difficulté pour communiquer avec les personnes polyhandicapées, sur les deux versants de la communication que sont la compréhension ou l'expression.

En effet, comment s'adresser au mieux aux personnes pour faciliter leur compréhension ? Comment mieux les comprendre, et accueillir leur expression très globale et corporelle, le plus souvent non orale ?

Ces trois journées de formation et d'échange proposeront des pistes de réflexion et traiteront des outils à mettre en place par les professionnels et les familles pour améliorer la compréhension de la personne polyhandicapée et l'amener vers une meilleure expression. Seront évoqués signes, images, photos, pictogrammes, cahiers de vie, tableaux de communication et classeurs, et quelques outils technologiques.

L'approche proposée est globale, aussi bien environnementale qu'adaptée à l'individu. Elle s'appuie sur certains éléments de méthodes de CAA connues, mais insiste surtout sur le changement de posture concernant les professionnels ou les interlocuteurs qui seront appelés à montrer eux-mêmes un modèle de langage en désignant et montrant les outils quand ils s'adressent aux personnes. Car la communication alternative et améliorée n'existe pas dans notre environnement quotidien. La personne polyhandicapée ne profite pas d'un « bain de langage » autre qu'oral, et ne peut pas inventer « une autre langue » pour s'exprimer.

Le terme d' « autodétermination » sera évoqué dans l'élaboration d'un projet d'accompagnement individuel vraiment centré sur la personne.

Objectifs

- Construire un Projet Individuel de Communication (PIC).
- Mettre en œuvre un projet collectif de Communication Alternative et Améliorée (CAA), en relation avec les familles et les partenaires.

Contenu

Approche environnementale, centrée sur l'aménagement des espaces et de son utilisation.

- Introduction à la Communication Alternative et Améliorée (CAA) : définition.
- La genèse de la communication chez l'enfant valide / pour la personne handicapée de naissance : quel « bain de langage » : quel étayage ?
- Le versant réceptif de la communication.
- L'aménagement de l'environnement : avec des pictogrammes, des photos, des images.
- La notion de « modélisation ».

Approche individuelle, centrée sur les outils à proposer aux personnes.

- Évaluation / observation.
- Les outils individuels et leur utilisation au quotidien : passeport de communication, cahier de vie pour enfants ET adultes, fiches de dialogue, vocabulaire de base et spécifique...
- Les pictogrammes.
- Les notions d'ergonomie et d'automatisation.
- Les nouvelles technologies : tablettes, commandes oculaires... Avantages et limites.

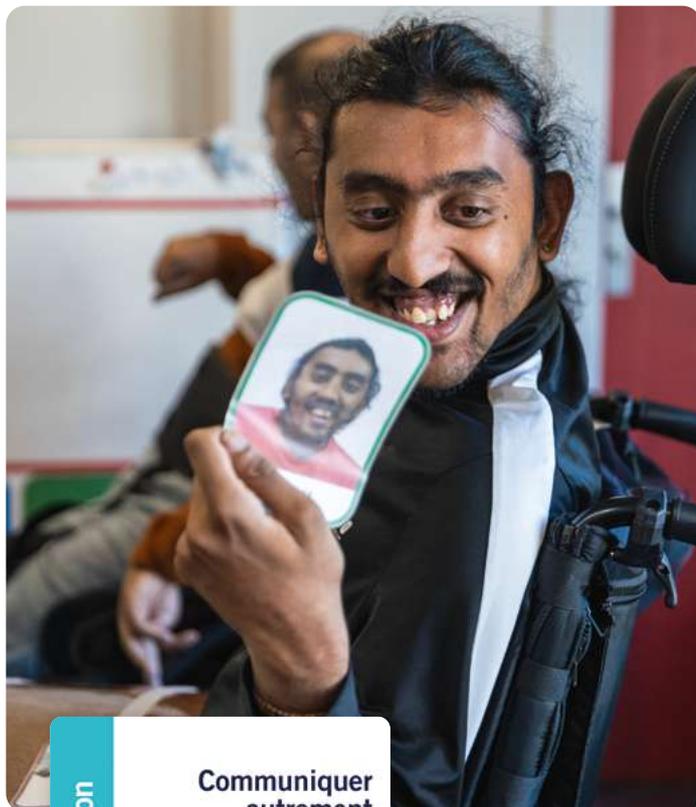
Atelier avec étude de cas particuliers apportés par les stagiaires (photos ou vidéos)

- Étude de cas sur dossiers avec supports images, photos ou vidéos.
- Présentation d'outils fabriqués et adaptés : tableaux de communication, emplois du temps, fiches de dialogue...
- Retour sur les concepts de base, en jeux de rôle avec contradiction systématique.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Ateliers d'apprentissage de signes.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.
- Visite de l'établissement si possible.

Améliorer la communication des personnes polyhandicapées, la Communication Alternative et Améliorée (CAA) (suite)



Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL - ÉQUIPEMENT

Salle avec rideaux ou autre : l'analyse des images photos ou vidéos nécessite d'obtenir l'obscurité dans la salle.
Vidéoprojecteur, avec sono suffisante, tableau papier ou autre.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures).

Coût : Nous consulter.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Elisabeth CATAIX**, ergothérapeute, spécialisée en CAA.
- **Judith LABOUVERIE**, orthophoniste, formatrice, enseignante et consultante en CAA.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

* Elisabeth CATAIX est l'auteure de l'ouvrage « Communiquer autrement. Accompagner les personnes avec des troubles de la parole ou du langage »

Utilisation de la commande oculaire dans un établissement accueillant des personnes polyhandicapées

L'utilisation des systèmes de commandes oculaires par des personnes polyhandicapées a considérablement changé leurs possibilités d'expression, d'accès aux loisirs et à leur environnement. Cette aide technique présente de nombreux défis au quotidien pour être utilisée de façon optimale et de façon complémentaire aux outils et accompagnements préexistants.

Objectif

- Soutenir l'utilisation de la commande oculaire par les enfants ou adultes polyhandicapés accompagnés et envisager des perspectives complémentaires aux pratiques habituelles.

Contenu

Qu'est-ce qu'une commande oculaire? À qui s'adresse-t-elle ?

- Historique.
- Le fonctionnement d'une commande oculaire.
- Les publics à qui s'adresse la commande oculaire.

Outils, logiciels et financements

- Les différents outils : barrettes à installer sur un ordinateur, outil dédié, les différentes sociétés et les différents systèmes.
- Logiciels : à adapter en fonction du public. Les logiciels de gestion de la commande oculaire, les logiciels de jeux et de loisirs, les logiciels de CAA, les logiciels polyvalents, les logiciels de domotique et d'accès multimédia.
- Les logiciels en open source : avantages et inconvénients.
- Financements : tarifs, moyens de financement pour les particuliers et pour les structures.

Installation et calibrage

- Comment bien installer la personne ? Attention à l'environnement, à la fatigabilité et à l'épilepsie.
- Comment bien installer la commande oculaire par rapport à la personne : distance, inclinaison.
- Utilisation de supports (trépieds, bras articulés, ...).
- Calibrage : comment effectuer un calibrage ? Que faire si le premier calibrage est difficile à faire ?

Quelles utilisations ?

- Bilans et observations objectivées.
- Rééducation, travail du plan visuel.
- Mise en place de « prérequis » : cause à effet, désignation, choix... Exemples d'activités pouvant servir de support.
- La Communication Alternative et Améliorée (CAA) : les différents logiciels, les différentes manières d'apporter de la CAA avec des outils robustes déjà créés (PODD, TD Snap, Proloquo togo ...) ou avec un outil créé au fur et à mesure avec la personne.
- La commande oculaire en complément d'autres moyens « low-tech » : accès loisirs, cahier de vie : accès photos, vidéos, musique.

Comment rendre pérenne l'utilisation de cet outil auprès d'une personne et/ou au sein d'une structure ?

- Avoir des référents pour ce type d'outils.
- Faire des fiches d'utilisation pour les aidants.
- Montrer, tester, remontrer, tester.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 INTERVENANTE

- Orane CHAUVIN, ergothérapeute.

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

L'approche d'Emmi Pikler et la vie quotidienne en institution accueillant des enfants ou des adultes polyhandicapés

L'approche que la pédiatre hongroise Emmi Pikler a mise au point pour l'éducation des tout-petits de l'Institut dit « Lóczy » peut nous servir de moyen pour regarder différemment ou « encore plus positivement » les enfants et les adultes polyhandicapés et leur apporter les conditions nécessaires afin qu'ils puissent s'exprimer et développer au mieux leurs propres compétences.

Objectifs

PRINCIPAL

- Valoriser les actes de la vie quotidienne en permettant à l'enfant ou l'adulte polyhandicapé d'être acteur, en fonction de ses possibilités.

SPÉCIFIQUES

- Repérer par quel processus une personne limitée dans ses représentations et ses gestes peut participer aux actes de sa vie.
- Appréhender les références théoriques qui sous-tendent cette démarche.
- Acquérir un moyen d'observation de la personne polyhandicapée. À partir de là, élaborer des moyens pour l'aider à agir et réagir de façon harmonieuse.
- Ré/Interroger l'organisation de la journée en institution ; la continuité, la permanence.



Contenu

Rappels sur le bébé et la constitution des premiers liens

- L'immatunité du bébé et ses compétences.
- Le maternage et la notion de soin « suffisamment bon ».
- La position de soignant auprès du bébé.
- La notion d'attachement.
- L'hospitalisme.

Présentation de Lóczy

- Qui était Emmi Pikler ?
- Comment fonctionnait la pouponnière de Lóczy ?
- La structure institutionnelle.
- La référence.
- L'observation.
- Le soin continu.
- La motricité libre.

Quelles applications auprès des personnes polyhandicapées ?

- Réflexions théoriques en vue des applications pratiques.
- Présentation et discussion d'observations écrites ou filmées par les stagiaires durant l'intersession.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Cette formation n'est pas qu'une information ni un enseignement, c'est une mise au travail ; le stagiaire est acteur de sa découverte, de sa recherche, de son approfondissement nourri par :
 - L'alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences,
 - Les observations conjointes autour de situations apportées par les stagiaires (observations écrites ou filmées),
 - Des échanges et des analyses à partir de vignettes cliniques et vignettes vidéo produites par les stagiaires pendant l'intersession.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel désireux découvrir une approche nouvelle, approfondir les notions de qualité et d'organisation du soin, travailler sur l'observation dans l'accompagnement quotidien des personnes polyhandicapées et/ou dépendantes. Ce stage visant à réfléchir et éventuellement affiner les pratiques institutionnelles, la présence d'un cadre parmi les stagiaires est fortement recommandée.

Par sa présence requise au minimum au terme de l'action, un cadre participant au bilan permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures), ou 2 jours + 1 jour + 1 jour (28 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Snoezelen, un autre regard

[Module de base]

La base de l'approche Snoezelen est fondée sur le fait que la communication est favorisée lorsque la rencontre a lieu dans un cadre facilitant et qu'elle se fait pour le plaisir, sans finalité thérapeutique. Cette formation est un préalable indispensable à l'organisation et à la mise en œuvre d'une salle d'éveil sensoriel Snoezelen.

Objectif

- Concevoir et expérimenter un espace sensoriel Snoezelen en lien avec le projet institutionnel et les projets individuels.

Contenu

- Introduction à Snoezelen : histoire, intérêts et évolution.
- Les axes de l'accompagnement.
- Le développement et le fonctionnement de la sensorialité.
- Les différentes sensorialités.
- Les distances relationnelles.
- La notion d'enveloppe psychocorporelle et de limite.
- La mémoire sensorielle et le Moi-peau (D. Anzieu).
- Toucher et peau, règles du toucher.
- Contenance et pathologies.
- Expérimentation de la présence et de l'écoute par le toucher, les odeurs, les sons...
- L'espace à travers ses différentes définitions et ses fonctions.
- La communication et l'expérience sensorielle en espace Snoezelen.
- Déroulement d'une séance, importance de l'observation en espace sensoriel.
- Les outils de l'espace sensoriel, leur utilisation, leur utilité.
- Réflexion sur l'impact institutionnel d'un espace sensoriel.
- Indications pour le projet individuel.
- Le Snoezelen dans les temps du quotidien et autres lieux que l'espace dédié.
- Exigences et limites de cette approche.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, initiation aux connaissances et compétences requises.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Présentation d'un espace Snoezelen et de sa définition, l'animateur proposera des jeux de rôle et des mises en situation.
- Toutes ces expériences seront analysées, élaborées, approfondies et mises en perspective avec des apports théoriques, des outils pratiques, pour permettre l'organisation d'un projet Snoezelen.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

Stage animé par Anne-Isabelle ROUFFAUD

📍 PARIS • 9, 10, 11 octobre et 9, 10 décembre 2024 (35 heures) • 1 500 €

📍 PARIS • 29, 30, septembre, 1^{er} octobre et 8, 9 décembre 2025 (35 heures) • 1 610 €

Infos Pratiques

👤 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

👤 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel travaillant au quotidien auprès de personnes âgées, handicapées, ou accompagnant des patients dont la pathologie altère la communication et/ou génère des déficits sensoriels.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

📌 **INFORMATIONS**

Ce stage demandant une participation physique des stagiaires et leur implication, il est souhaitable de prévoir des vêtements amples et chauds.

🏠 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours + 2 jours à au moins 1 mois d'intervalle (35 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

👤 **INTERVENANTES**

- Sylvie BARREAU, psychomotricienne.
- Monique CARLOTTI, formatrice consultante.
- Nathalie DESORMIERE, psychomotricienne, IME les Figuiers à Marseille
- Violaine DEVAUX, psychomotricienne.
- Stéphanie LECUIT BRETON, psychologue, Centre de ressources Multihandicap, Paris.
- Sandrine LE DENTU, psychologue.
- Anne-Isabelle ROUFFAUD, psychomotricienne.
- Nathalie SANCHEZ, éducatrice spécialisée.
- Béatrice TOURNEMINE, psychomotricienne.

📄 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Snoezelen, un autre regard

[Module d'approfondissement]

La mise en place d'une activité Snoezelen avec des personnes handicapées ou dépendantes produit des effets tant sur les personnes accompagnées que sur les professionnels et l'organisation. La pérennisation de cette activité est en lien direct avec la capacité des professionnels à mettre du sens sur ce que cette activité produit à ces différents niveaux. Ces deux jours d'approfondissement se proposent d'aller interroger les différents plans pour permettre à chaque participant d'évaluer les effets de sa pratique, d'en analyser les points forts comme les difficultés et d'affiner l'utilisation de cet espace.

Objectifs

PRINCIPAL

- Intégrer avec une précision optimale la démarche Snoezelen dans l'élaboration des projets personnalisés, réalisés en équipe pluridisciplinaire.

SPÉCIFIQUES

- Perfectionner et renforcer les acquis de la première formation.
- Affiner l'utilisation de l'espace Snoezelen.
- Acquérir une méthodologie d'analyse des situations vécues.



Contenu

- L'action se déroulera en plusieurs phases :
 - Inventaire et identification des ressources développées après la première action,
 - Approfondissement de certaines techniques,
 - À partir d'études de cas présentées par les stagiaires, élaboration en groupe de nouvelles modalités de prise en charge et réflexion sur le projet individuel.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout personnel travaillant au quotidien auprès de personnes âgées, handicapées mentales et/ou physiques, ou accompagnant des patients dont la pathologie altère la communication et/ou génère des déficits sensoriels.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

AVERTISSEMENT

Ce stage s'adresse à tout professionnel ayant participé au module de base et ayant utilisé l'espace Snoezelen avec les usagers et résidents de son établissement.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours consécutifs ou 1 jour + 1 jour (14 heures).

Coût : 1310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Monique CARLOTTI**, formatrice consultante.
- **Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

La stimulation basale : les fondamentaux

L'approche de la stimulation basale est introduite dans les années 80 en Allemagne par Andreas Fröhlich, professeur en pédagogie spécialisée. Cette approche a trouvé une place importante en tant que référence d'accompagnement pour des personnes en situation de handicap, des personnes vieillissantes, des enfants prématurés et des patients en soins intensifs, en phase de réhabilitation ou pour des personnes avec comportements singuliers. Elle vise à une meilleure compréhension de ce qu'elles sont en partant de leurs ressources et compétences, et en tenant compte de leurs besoins fondamentaux et spécifiques. Les modes d'interaction sont individualisés et aident ces personnes à mieux se situer, se structurer et s'orienter, en donnant du sens à ce qu'elles vivent dans la globalité, en valorisant les compétences sensorielles, motrices, cognitives et émotionnelles.

Les principes de la stimulation basale s'intègrent dans l'accompagnement des activités de la vie quotidienne, dans les soins et dans le cadre d'activités plus spécifiques.

Objectifs

PRINCIPAL

- Reconnaître et analyser les besoins et les ressources des personnes polyhandicapées, en situation de handicaps sévères, ou fortement dépendantes à partir des fondements théoriques de la stimulation basale.

SPÉCIFIQUES

- Expérimenter et s'approprier l'idée centrale de l'approche : le corps comme point de départ d'une perception et d'une communication élémentaires.
- Se questionner sur sa pratique au quotidien et intégrer des éléments de l'approche dans sa pratique afin d'en dégager des éléments de réflexion.
- Adapter le projet personnalisé des personnes accueillies au regard de l'approche basale.



Une journée de sensibilisation peut être proposée pour les familles. [Nous consulter.](#)

Contenu

Fondements théoriques

- Historique de l'approche.
- Définition de l'approche de la stimulation basale.
- Les références du développement.
- Le développement intra-utérin.
- Le corps et ses canaux de perception. Le corps comme point de départ de la perception et de la communication élémentaires.
- Les trois éléments essentiels de la stimulation basale : la perception, la communication, le mouvement.
- Compréhension des besoins spécifiques, des ressources et des compétences des personnes accompagnées.
- La notion de globalité de la personne.

Applications pratiques

- Observation/interprétation.
- Intégration des éléments de l'approche dans les pratiques professionnelles. Intégration de la dimension sensorielle dans les projets individuels des personnes accompagnées.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues et de mise en situation.
- Échanges et réflexions en groupe.
- Analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Supports audiovisuels, vidéos, PowerPoint.
- Études de cas concrets avec supports pédagogiques.
- Documents pédagogiques remis aux stagiaires, bibliographie.

Formation individuelle en inter-établissements

Stage animé par Sophie DUMONT

PARIS • 20, 21 et 22 novembre 2024 (21 heures)
840 €

Stage animé par Dalila CHIBANI

PARIS • 16, 17 et 18 décembre 2024 (21 heures)
840 €

Stage animé par Claudia GARREAU

PARIS • 19, 20 et 21 novembre 2025 (21 heures)
900 €

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui accompagnent des personnes en situation de handicaps sévères, polyhandicapées ou fortement dépendantes, de tous âges (personnes malades d'Alzheimer ou maladie apparentée, enfants prématurés, personnes en soins intensifs...) au quotidien et dans des activités spécifiques.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours consécutifs (21 heures).
Coût : Nous consulter.

INTERVENANTS

- Michel BELOT, psychologue.
- Sophie DUMONT, orthopédagogue.
- Claudia GARREAU, éducatrice spécialisée.
- Sylvie PAYEN, psychomotricienne.
- Manuelle RIVON, psychomotricienne, D.U. en relaxation psychothérapeutique.
- Rémi SAGE, psychomotricien.
- Miguy SAMINADIN, éducatrice spécialisée puis directrice d'établissement.
- Philip VANMAEKELBERGH, orthopédagogue.
- Anne-Claire VOISIN, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



La stimulation basale : approfondissement en lien avec la pratique professionnelle

Cette formation est un prolongement de la formation « L'approche de la stimulation basale : les fondamentaux ». Elle permet aux stagiaires de se sensibiliser aux aspects pratiques de l'approche basale en y intégrant la réalité des personnes accompagnées dans leur quotidien et dans les activités spécifiques. L'application pratique de la stimulation basale demande en effet de prendre en compte les différents aspects de l'accompagnement des personnes dépendantes : la personne dans sa situation présente en lien avec ses besoins et ses ressources, l'environnement, le rythme, l'élaboration de son projet individuel, la dynamique institutionnelle. Cette formation permet aux stagiaires de faire le lien avec les connaissances théoriques acquises au cours du premier module, d'approfondir et d'élargir le savoir-être et le savoir-faire en lien avec l'approche.

Objectifs

- Mettre en pratique les enseignements théoriques de la stimulation basale acquis lors du premier module, en intégrant les données réelles (personnes, lieux, temps, contenus).
- Observer et analyser les situations en s'appuyant sur les éléments de l'approche.
- Approfondir l'observation de la personne dépendante afin d'enrichir les actions éducatives, pédagogiques et de soins.
- Élaborer des projets sensoriels individualisés en s'appuyant sur les éléments de base de l'approche.
- Adapter l'environnement sensoriel aux besoins des personnes accueillies : développer les compétences perceptives, motrices et relationnelles des personnes accueillies en tenant compte de leur milieu (environnement humain et matériel).
- Évaluer les besoins et les ressources de l'équipe transdisciplinaire pour la mise en place d'activités quotidiennes ou spécifiques à partir des fondamentaux de la stimulation basale.

Contenu

Fondements théoriques

- Rappels théoriques des notions essentielles de la formation « les fondamentaux ».
- Savoir observer la personne handicapée et lui apporter des réponses adaptées à ses besoins spécifiques.
- La notion de globalité de la personne.
- La population concernée : la compréhension des besoins spécifiques, des ressources et des compétences des personnes accompagnées.
- L'environnement sensoriel.

- Approfondissement des autres voies d'accès de la stimulation basale : les modèles selon A. Fröhlich comme une aide à la construction des projets d'accompagnement.

Applications pratiques

- Observation.
- Intégration des éléments de l'approche dans les pratiques professionnelles dans des situations réelles de terrain ou à partir des vidéos.
- Évaluation des pratiques et réajustement des interventions basales dans le cadre de vie de la personne.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mises en situations (expériences sur soi, jeux de rôle, réflexions et échanges en groupe).
- Temps d'observation clinique en salle de formation avec les supports vidéo amenés par les stagiaires.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Observation sur le terrain des situations choisies par les équipes (repas, soins, activités...).
- Un planning de présence du formateur sur le terrain (si telle est la demande) doit être préparé en respectant le rythme institutionnel afin de perturber à minima le quotidien des personnes accueillies.
- Aide à l'élaboration de projets sensoriels individualisés.
- Supports audiovisuels.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui accompagnent des personnes, en situation de handicaps sévères, polyhandicapées, de grande dépendance et de tous âges (personnes malades d'Alzheimer ou maladie apparentée, enfants prématurés, personnes en soins intensifs...) au quotidien et dans des activités spécifiques.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

AVERTISSEMENT

Il est indispensable que les professionnels participant à cette formation aient suivi le module de base sur les fondamentaux, ou une sensibilisation à l'approche de la stimulation basale.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL - ÉQUIPEMENT

La formation se déroule dans une salle équipée permettant un espace de travail au sol pour les expériences et un espace de travail sur table (sinon, deux salles distinctes). Elle est suffisamment grande pour accueillir un groupe de 12 personnes. Un vidéoprojecteur et un tableau paper-board sont également nécessaires.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures), dont le contenu restera à définir en fonction des besoins de l'établissement.
Coût : Nous consulter.

INTERVENANTS

- **Michel BELOT**, psychologue.
- **Sophie DUMONT**, orthopédagogue.
- **Sylvie PAYEN**, psychomotricienne.
- **Manuelle RIVON**, psychomotricienne, D.U. en relaxation psychothérapique.
- **Rémi SAGE**, psychomotricien.
- **Philip VANMAEKELBERGH**, orthopédagogue.
- **Anne-Claire VOISIN**, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées :

Conte sensoriel, peinture et danse

Il n'est pas toujours facile de savoir quelles activités proposer aux personnes polyhandicapées, surtout aux plus démunies. Quelles activités, pour qui, et surtout quels sens leur donner, sont les questions essentielles qui seront abordées au cours de cette formation, mais aussi et toujours la question du lien à préserver entre les activités proposées et le projet d'accompagnement personnalisé. Deux ou trois exemples d'activités seront travaillés pour faciliter le passage de la théorie à la pratique de terrain : le conte sensoriel, la peinture adaptée et la danse adaptée.

Objectif

- Mettre en place des activités en fonction des besoins des personnes accompagnées et clarifier le lien entre activités et projet personnalisé.

Contenu

JOUR 1 : LA PERSONNE POLYHANDICAPÉE ET LES ACTIVITÉS

Définition d'une activité

- Être en activité/ Être actif/ Être vivant.
- Cadre/Objectifs/Moyens.

Définition d'une activité adaptée aux personnes polyhandicapées

- La notion d'activité à la lumière du polyhandicap.
- Attentes/Besoins/Compétences.

Le cadre légal : la loi de 2002

- L'activité comme une prestation de droit.
- L'activité dans le cadre du projet d'accompagnement personnalisé.

La question de l'évaluation

JOUR 2 : LE CONTE SENSORIEL

Les références théoriques

- La stimulation basale.
- L'espace transitionnel (Winnicott).

Les objectifs

- Valorisation du sentiment d'existence.
- Visée ludique.
- Visée psychopédagogique.

La place du corps et de la communication

L'organisation pratique (lieu, fréquence, matériel, rituels...)

L'évaluation

Le lien avec le projet individualisé

JOUR 3 : LA PEINTURE ADAPTÉE OU COMMENT ÊTRE VALORISÉ À TRAVERS LA CRÉATION

- Le sens de cette activité.
- L'organisation pratique (le cadre, les capacités, la possibilité de refuser...).
- L'évaluation.
- Le lien avec le projet individualisé.

JOUR 4 : LA DANSE ADAPTÉE AUX PERSONNES POLYHANDICAPÉES

- La personne polyhandicapée et la danse.
- Réflexion sur la place du corps.
- La place de l'atelier danse dans le projet de la personne polyhandicapée.
- Mises en situation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Exercices pratiques : expérimentation du matériel sensoriel, création d'histoires sensorielles à partir d'un matériel donné et/ou d'un support (livre), mises en situation.
- Passage en revue des activités ayant cours dans les lieux de travail des stagiaires et pistes de réflexion en vue d'une optimisation des activités dans l'institution.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

PARIS - 16, 17, 18 et 19 septembre 2025 (28 heures)
• 1200 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

AVERTISSEMENT

L'établissement doit prévoir de mettre à disposition du matériel d'arts plastiques pour l'activité de peinture adaptée. La liste des fournitures nécessaires sera communiquée.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures) ou 4 jours (28 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 310 €/jour
S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Stéphanie BELLAGAMBA**, animatrice et formatrice.
- **Fanny BRETTE**, éducatrice spécialisée formée en danse-thérapie.
- **Brigitte BOUCHER**, psychomotricienne.
- **Sophie BRONDY**, éducatrice spécialisée.
- **Marie GUINOISEAU**, éducatrice spécialisée formée en danse thérapie.
- **Véronique ROUSSET**, danseuse et éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Les arts plastiques adaptés à la personne polyhandicapée

L'expérimentation, le jeu avec la matière stimulent la création. Assembler, superposer, trier, transformer, jouer avec les formes, les couleurs, les textures, les détails, permet d'aborder l'art plastique de manière simple et décomplexée. Découvrir des outils qui stimulent la motricité, la relation, la communication, favorise le plaisir et la créativité du résident et de l'équipe soignante. À partir de l'expérience personnelle et du partage au sein du groupe, ce stage propose de constituer un bagage favorisant la mise en place d'activités auprès de personnes polyhandicapées. Le contenu est fait de pratiques fondées sur le sens de l'observation et la capacité à utiliser sa créativité au quotidien, tant dans le domaine de la création, que dans la qualité relationnelle et la communication.

Objectifs

PRINCIPAL

- Proposer des activités d'arts plastiques adaptées à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Expérimenter différents matériaux et techniques et développer sa créativité.
- Adapter l'environnement afin de susciter l'envie de la personne polyhandicapée et lui offrir le plaisir de s'exprimer.

Contenu

Les enjeux de l'activité créative et les besoins du handicap

Apports et réflexions sur les thèmes :

- La créativité, la sensorialité, le jeu, la création comme nouvelle relation à soi et aux autres.
- L'atelier, lieu d'observation, de connaissance de l'autre, de qualité relationnelle, d'apprentissages, de participation active ou passive, de communication verbale et non-verbale, de stimulation et d'éveil sensoriel ; un moment privilégié entre l'animateur et la personne polyhandicapée.

Par des mises en situation, expérimenter et découvrir :

- Le plaisir de créer, le plaisir partagé :
 - S'amuser et se laisser surprendre à faire des empreintes d'objets ou de matériaux pour créer des effets de matières, des formes répétées, des images colorées,
 - Des matières et matériaux qui permettent de percevoir sa propre sensibilité et de l'explorer.
- La création de volumes pouvant devenir sculptures, objets décoratifs, etc.
- Le sens de la trace, de la simplicité.
- La relation au corps, à la matière.

Être sensible et réceptif à tout ce qui se passe pendant l'activité : observer et comprendre les mouvements, la gestuelle et les répétitions des personnes accompagnées

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Identifier les difficultés à la mise en place ou à l'évolution d'une activité et/ou d'un atelier Arts Plastiques, proposer des solutions.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

10 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées ou de personnes dépendantes.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

- PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire. Aucune notion artistique n'est requise.

AVERTISSEMENT

L'établissement doit prévoir de mettre à disposition du matériel d'arts plastiques. La liste des fournitures nécessaires sera communiquée en amont de la formation.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Une salle modulable avec un point d'eau. Les participants sont invités à récupérer tous types d'objets destinés à être jetés : des objets de la vie quotidienne dans différentes matières (plastiques, bois, métal, papiers, cartons, etc.) ; des éléments naturels (bois, feuilles, etc.).

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Sophie BRONDY**, éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

L'approche du conte pour un plaisir partagé avec la personne polyhandicapée

Ce stage est destiné aux professionnels qui veulent pratiquer la lecture vivante ou le contage sans livre avec des personnes polyhandicapées.

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en place une activité conte auprès des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Utiliser ses processus créatifs et développer sa capacité d'improvisation et d'adaptation du conte aux réactions des personnes polyhandicapées qui l'écoutent.
- Distinguer l'art de conter et celui de raconter des histoires.
- Identifier les racines historiques, psychologiques et sociales du conte.

Contenu

- Les fondements du conte populaire.
- Les différents types de contes.
- Création d'un répertoire à partir d'une documentation proposée par le formateur ou par les participants.
- Pratique de la lecture et/ou du contage avec maîtrise de la voix (chantée, parlée, murmurée, criée...), des mains, du regard, d'un espace, de la manipulation d'objets divers et d'instruments de musique.
- Restitution par le groupe, en fin de stage, à un public de personnes polyhandicapées.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

 INTERVENANT

- Jean-Paul LEVASSEUR, formateur, poète et conteur.

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

le saviez-vous ?

.....

« La formation permet de voir différentes techniques pour capter l'attention de l'auditoire et l'intéresser. Elle aide à donner vie aux contes, à donner de l'émotion à ceux qui écoutent. »

Propos recueilli auprès d'un stagiaire (2024).

Raconter des histoires aux personnes polyhandicapées.

Du conte sensoriel au spectacle sensoriel.

La personne polyhandicapée a des besoins d'accompagnement singuliers et des compétences qu'il faut favoriser dans tous les instants du quotidien et par des propositions ludiques et inventives. Cette formation propose d'explorer le conte sensoriel et ses potentialités pour créer un espace de divertissement où l'histoire contée et mimée sollicite le plaisir partagé vers l'expression et la communication.

Objectifs

PRINCIPAL

- S'inscrire dans une activité de loisir, dont le divertissement et la rencontre avec la personne polyhandicapée sont les objectifs premiers.

SPÉCIFIQUES

- Favoriser une vraie rencontre avec la personne sur un mode ludique, dans un esprit de plaisir partagé.
- Observer et décrypter les éléments de communication non verbale.
- Développer sa créativité.
- Développer un savoir-faire et savoir-être.
- Concevoir un matériel sensoriel de tous ordres.

Contenu

- La notion de divertissement confrontée à la problématique du polyhandicap.
- Définition de l'histoire sensorielle.
- Les différentes déclinaisons de l'histoire sensorielle :
 - Récit d'ambiance, conte, spectacle.
 - En individuel, en groupe restreint, en grand groupe.
- Les références théoriques : la stimulation basale, l'espace transitionnel de Winnicott.
- Comment utiliser un matériel sensoriel, dans une optique de bien-être et dans le respect de la singularité de la personne ?
- Le rôle essentiel de l'observation et de la communication non verbale.
- Les étapes de la création d'une histoire sensorielle à partir de matériaux divers.
- Le travail de coordination dans l'équipe d'animation.
- La question de l'organisation pratique : matériel, lieu, durée, fréquence.
- L'évaluation.
- De l'histoire en petit comité au spectacle en grand groupe.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Documents vidéos.
- Mises en situation pratiques (tour à tour dans la peau d'un « accompagnant » et d'un « accompagné ») :
 - Expérimenter différents matériaux sensoriels.
 - Imaginer/ construire/ expérimenter des ambiances et des contes sensoriels.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Tout professionnel accompagnant des personnes polyhandicapées ou très dépendantes.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Stéphanie BELLAGAMBA**, animatrice et formatrice.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



De l'approche ludique à l'environnement sonore : une rencontre de l'enfant ou de l'adulte polyhandicapé dans un plaisir partagé

Accompagner la personne polyhandicapée exige d'ajuster sa pratique professionnelle. Quels moyens avons-nous pour répondre aux besoins ludiques apportant du plaisir et de la joie aux personnes polyhandicapées ? En quoi l'élaboration de temps ludiques va-t-elle favoriser la rencontre et permettre à la personne polyhandicapée de se sentir exister ? Pourquoi un environnement sonore soigné va-t-il créer un espace sécurisé pour permettre la rencontre ?

Objectifs

- Identifier les nombreux potentiels pédagogiques du jeu avec la personne polyhandicapée.
- Repérer les effets de l'environnement sonore dans le quotidien de la personne polyhandicapée.
- Intégrer à la pratique le chant, la parole chantée, la musique, sans qualification musicale.

Contenu

- La personne polyhandicapée.
- Le jeu dans le développement de l'enfant.
- Le jeu libre.
- Rituels.
- Inventer, détourner, adapter les jeux.
- Être présent à l'autre.
- La temporalité.
- Définition du concept d'environnement sonore.
- L'espace sonore dans l'aménagement de l'espace.
- La musique et le chant.
- La communication.
- Jeux musicaux.
- Organiser les ateliers musicaux.
- L'écoute de la musique au quotidien.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Pédagogie active et participative.
- Expériences pratiques.
- Chants.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Stéphanie ANDRÉ MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Concevoir un atelier « musique » auprès de personnes polyhandicapées

Animer un atelier « musique » auprès de personnes polyhandicapées peut vite s'avérer une gageure du fait du peu de mobilité, de communication et de langage de ces personnes. Passés les premiers élans, le professionnel peut rapidement se sentir démuni.

Il s'agira, dans cette formation, de définir et d'explorer, notamment par des jeux sonores, les contours de ce que peut être un atelier « musique » : un espace de rencontre et de relation.

Objectifs

- Identifier les éléments clés pour la mise en place et l'animation d'un atelier « musique ».
- Concevoir un atelier « musique ».



Contenu

- La notion de silence.
- La notion de musique et ses représentations.
- Les freins à l'animation d'un atelier auprès de personnes polyhandicapées.
- Les objectifs d'un atelier « musique ».
- Les différentes étapes d'un atelier « musique ».
- L'évaluation d'un atelier « musique ».
- Techniques musicales.
- Jeux vocaux, instrumentaux et corporels.
- La communication à travers des jeux sonores et corporels.
- La musique et la voix dans le développement de la personne.
- Éléments de pédagogie. Posture de l'animateur.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Mises en situation, échanges et élaboration en groupe.
- Apports théoriques.
- Analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Document pédagogique remis au stagiaire.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

PARIS • 6, 7, 8 octobre et 27 novembre 2025
(28 heures) • 1 200 €

Infos Pratiques

DE 6 À 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées intéressé par la mise en place et l'animation d'un atelier « musique » au sein d'une institution. L'implication personnelle et la participation physique des stagiaires sont demandées.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire. Aucune connaissance et pratique musicale préalables ne sont demandées.

MATÉRIEL - ÉQUIPEMENT

Il est souhaitable de prévoir une tenue souple et confortable qui n'entrave pas les mouvements. Prévoir éventuellement des vêtements chauds. Les participants devront apporter un ou deux instruments de musique de leur choix.

INTERVENANTE

- **Karen CHAPRON**, éducatrice spécialisée, musicienne, musicothérapeute.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

La danse adaptée aux personnes polyhandicapées

Aller à la rencontre des personnes polyhandicapées au travers d'activités adaptées leur apportant plaisir et bien-être n'est pas toujours facile. Cette formation propose d'appréhender différemment le corps de la personne lourdement handicapée, non plus seulement comme objet de soins, douloureux et empêché, mais comme espace d'expression, source de plaisir et siège d'émotions.

Objectifs

PRINCIPAL

- Appréhender l'espace et l'environnement pour bien adapter l'activité danse à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Mettre en place un atelier, en comprendre le sens, afin de mesurer les perspectives et les possibilités en lien avec les projets personnalisés.
- Rencontrer la personne polyhandicapée différemment.
- Trouver ou retrouver le plaisir du corps, du mouvement, du rythme du corps, de la musique.
- Rencontrer l'Autre et échanger dans un moment suspendu où chacun devient acteur et prend plaisir.

Contenu

La personne polyhandicapée et la danse

- À propos de la personne polyhandicapée.
- Généralités et présentation de l'expérience sensorielle, kinesthésique, proprioceptive, de la sensibilité profonde : perception consciente et inconsciente du corps.

Réflexion sur la place du corps

- Le schéma corporel.
- Place du corps pour la personne lourdement handicapée (douleur, corps objet de soins...).
- Comment retrouver une expérience positive de plaisir corporel, d'expression propre, de rencontre avec l'autre : un enjeu de valorisation.
- La place du corps dans la vie psychique de l'individu : sentiment d'autonomie, place active du corps, sensations de liberté du corps, expression individuelle et communication de l'individu.

La place de l'atelier danse dans le projet de la personne polyhandicapée

- Le projet personnalisé.

- Le sens de l'activité danse pour les personnes polyhandicapées, pour le plaisir :
 - Du corps (abord de toute la richesse d'un corps qui habituellement est perçu « en moins », richesse de la sensation, plaisir du mouvement),
 - De la tête : s'exprimer soi (lorsque le soi peut émerger de manière consciente), affirmer son individualité, prendre sa place au sein du groupe, dans la vie, sentiment de valorisation, devenir acteur,
 - Du cœur : rencontre avec l'autre, échange et partage direct, sans interférence.
- Mise en place de l'activité, le projet d'activité (Penser la constitution du groupe, le cadre, la position de l'intervenant, les différentes propositions, un contenu adapté).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mises en situation :
 - Atelier « Plaisir du corps » : atelier autour de percussions, de mouvements dirigés, de portage, de stimulations, axé sur un travail autour de la sensation et du corps dans le plaisir du mouvement,
 - Atelier « Plaisir du cœur » : propositions de danse contact improvisée autour de thèmes (photos, mots, musique, sons... avec échange de guidage) pour travailler la relation à l'autre, l'échange, l'écoute et la place de chacun.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📍 PARIS • 12, 13 décembre 2024 (14 heures)

• 560 €

📍 PARIS • 11 et 12 décembre 2025 (14 heures)

• 600 €

Infos Pratiques

👤 10 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire, personnel soignant et éducatif, intervenant auprès de personnes polyhandicapées et souhaitant s'investir dans une activité danse.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✅ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

⚠️ AVERTISSEMENT

L'implication corporelle des stagiaires est attendue lors des différents exercices proposés.

📁 MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Salle modulable avec des tapis de sol. Prévoir des vêtements confortables pour la pratique.

🏠 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

👤 INTERVENANTES

- **Fanny BRETTE**, éducatrice spécialisée, formée en danse thérapie.
- **Marie GUINOISEAU**, éducatrice spécialisée formée en danse thérapie.
- **Véronique ROUSSET**, danseuse et éducatrice spécialisée.

📋 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Le jeu chez la personne polyhandicapée pour exister, se construire, interagir

« Il était une fois... le jeu comme un moyen extraordinaire de se créer des aventures dans un monde imaginaire, de partager des moments de convivialité et ressentir. Qu'en est-il pour les personnes polyhandicapées ? Peuvent-elles y avoir accès ? Comment allons-nous pouvoir les accompagner dans cette démarche d'exploration, de construction, d'épanouissement ? ».

Le but de cette formation est de pouvoir partager les expériences vécues, d'apporter des outils, des savoir-faire pour que la personne polyhandicapée puisse découvrir le jeu et se sentir exister.

« Le jeu fait partie de la communauté humaine. Nous devons donc intégrer les personnes polyhandicapées dans cette activité-là. » Andreas Fröhlich

Objectifs

- Valoriser le jeu comme moyen d'expression à part entière de la personne polyhandicapée.
- Observer la personne accueillie pour ajuster notre regard, entrer en relation avec elle et lui donner une place en tant qu'acteur.
- Mettre en place un espace sécurisant cadré avec des jeux accessibles pour permettre une exploration efficiente.
- Réfléchir des outils permettant de s'adapter aux besoins et envies de la personne polyhandicapée.



Contenu

- L'approche pédagogique, sociale et psychologique du jeu : la construction de la personne, la spécificité du jeu enfantin, le jeu et la culture, le jeu comme plaisir chez l'enfant et l'adulte.
- Le développement perceptif et sensorimoteur de l'enfant.
- La mise en place du jeu dans l'environnement de l'enfant.
- La connaissance de la personne polyhandicapée : les troubles du développement perceptif et le dysfonctionnement de l'intégration sensorimotrice.
- Les répercussions de ces difficultés sur le jeu.
- L'importance de l'observation.
- L'approche pédagogique du jeu adapté au polyhandicap :
 - La rencontre avec l'autre à travers le jeu,
 - La place de chacun dans le jeu,
 - La construction de soi à travers le jeu,
 - Les conditions environnementales pour jouer.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📍 PARIS • 3, 4 octobre 2024 (14 heures)
• 600 €

📍 PARIS • 3 et 4 novembre 2025 (14 heures)
• 600 €

Infos Pratiques

👤 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

👤 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

🏠 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

👤 **INTERVENANTE**

- Céline BLET, psychomotricienne.

📄 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

L'approche sensorielle par le toucher

La sensorialité et le toucher sont omniprésents dans nos accompagnements quotidiens. Prenons le toucher qui est essentiel et vital au développement de tout être humain. Il n'en reste pas moins parfois hésitant, non pensé voire questionnant face à cet autre qui nous semble si différent... La sensorialité, présente dans tous les moments de la vie quotidienne, gagnerait à être développée et diversifiée car elle permet aux personnes accompagnées de se découvrir, se rencontrer, prendre du plaisir dans l'échange, s'ouvrir au monde extérieur.

Objectifs

PRINCIPAUX

- Identifier le toucher comme le principal médiateur dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée.
- Tenir compte de l'importance du toucher dans le développement des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Mettre en œuvre des modalités de communication archaïques ou originaires à partir de l'observation et de la compréhension des modalités de communication spécifiques à chaque personne polyhandicapée.
- Organiser un lieu et un environnement sécurisants pour proposer des expériences tactiles.
- Définir les limites nécessaires à une relation dont le toucher constitue le principal médiateur.
- Analyser son implication et trouver la juste proximité.

Contenu

- Les différentes distances : intime, interpersonnelle, sociale.
- Les différents contacts : oculaire, tactile, verbal.
- La place de la parole.
- Écoute de soi, écoute corporelle.
- Le rapport au corps handicapé : écoute de l'autre, expressions multiples liées à un corps handicapé.
- Place du toucher dans le développement humain, la main et le toucher, la peau comme contenant et limite.
- Émotions et communication non verbale.
- Naissance de la sensorialité.
- La rencontre de l'autre.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.
- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne et formatrice.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

le saviez-vous ?

.....

« La célèbre expérience du touchant/ touché de Merleau-Ponty montre que l'on est toujours touché en retour par ce qu'on touche. »

Yannis Constantinidès, « Sentio, ergo cogito ! ».

Journée d'étude Cesap Formation « La sensorialité de la personne polyhandicapée et ses troubles » (2018).

L'éveil sensorimoteur de la personne polyhandicapée : un besoin à chaque âge de sa vie

Un petit enfant a besoin d'éveil sensorimoteur pour se développer. La période sensorimotrice constitue la base de la construction identitaire et relationnelle de chaque personne. C'est au cours de cette période que vont se mettre en place les interactions avec l'environnement et avec les Autres. Chaque parent soutient naturellement cette construction sans forcément le savoir.

La personne polyhandicapée, avec ses particularités et ses besoins spécifiques, a encore plus besoin d'être éveillée sensoriellement et de recevoir des stimulations motrices au cours de son enfance, mais aussi quand elle va grandir : ce besoin va perdurer tout au long de sa vie. Les professionnels, quelle que soit leur fonction, doivent pouvoir favoriser l'éveil de la personne en étant proche de son corps, en stimulant ses différents sens et sa motricité en lui permettant de faire des liens entre tous ces aspects de développement et d'épanouissement. L'éveil sensorimoteur est indispensable à notre accompagnement. Il est incontournable de savoir quoi proposer et pourquoi.

Objectifs

PRINCIPAL

- Adapter l'éveil sensorimoteur en fonction des besoins spécifiques de chaque personne polyhandicapée, de son parcours de vie, de son avancée en âge.

SPÉCIFIQUES

- Analyser l'importance de l'éveil sensorimoteur pour le développement de la personne et celui de la personne polyhandicapée.
- Observer les réactions de la personne pour comprendre où elle en est et lui proposer des situations adaptées à ses besoins.
- Stimuler la motricité de la personne.
- Créer un environnement favorisant l'éveil sensorimoteur.

Contenu

- Connaissance du développement global de l'enfant.
- Spécificités des personnes polyhandicapées.
- Naissance de la sensorialité : bases théoriques et répercussions sur la pratique. Le vécu sensoriel de la personne polyhandicapée.
- Repères sur le développement sensorimoteur, sur le développement sensoriel et corporel de la personne polyhandicapée.
- Évaluation des besoins de la personne et mise en place des moyens appropriés.
- Maniement de la personne de façon adaptée.
- Rencontre de l'Autre.
- Rapport au corps handicapé.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT**

Salle modulable avec des tables et des chaises et une partie libre afin de mettre des tapis en nombre suffisant pour que tous les stagiaires puissent s'allonger en même temps.
Gros ballons, rouleaux, tapis, couvertures, paperboard, lecteur DVD et écran télévisuel.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTES**

- **Violaine DEVAUX**, psychomotricienne et formatrice.
- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne et formatrice.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



La sophrologie au service de l'accompagnement des personnes polyhandicapées

Accompagner des personnes polyhandicapées nécessite des savoir-faire et savoir-être et requiert de grandes qualités physiques et psychiques. Dans cette relation d'aide souvent questionnée, l'accompagnant a besoin de savoir gérer son stress pour mieux répondre à toutes les situations délicates qu'il peut vivre. L'accompagnant professionnel ou aidant familial doit pouvoir reconnaître et entendre ses émotions face à la vulnérabilité. La pratique d'exercices de sophrologie au quotidien est un moyen simple, mesurable, réalisable afin de mieux armer les salariés et les aidants pour faire face à des situations stressantes et mieux gérer leur propre stress. La sophrologie est une des propositions de prévention secondaire des risques psycho-sociaux auxquels sont confrontés nombreux salariés et aidants.

Objectifs

PRINCIPAL

- Utiliser la sophrologie comme moyen de ressourcement et de développement d'un accompagnement de qualité.

SPÉCIFIQUES

- Identifier ses différents états psycho corporels.
- Intégrer dans son quotidien de professionnel ou d'aidant différentes techniques favorisant le bien-être physique et psychique.
- Faire face aux situations stressantes et mieux gérer son stress.

Contenu

Jour 1 : la sophrologie

- Définition du stress :
 - Les mécanismes du stress,
 - Diagnostiquer son stress,
 - Repérer les sources du stress.
- Définition de la sophrologie :
 - Rappel du cadre déontologique,
 - Histoire, définition, objectifs,
 - Le processus sophrologique (respiration contrôlée, détente musculaire, suggestion mentale),
 - Les différents états de conscience,
 - Les exercices : la relaxation dynamique et la sophronisation,
 - Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « découvrir la sophrologie ».

Jour 2 : pratique

- Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « chasser les tensions ».
- Identifier les situations à risque de stress.
- Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « favoriser la patience ».
- Intégrer de nouveaux outils de gestion du stress et d'amélioration de son bien-être dans sa pratique quotidienne.
- Intersession de 4 à 6 semaines.

Jour 3 : Retour sur la période d'intersession

- Rituels sophrologiques mis en place, freins et difficultés éventuels.
- Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « prendre du recul ».
- Créer une boîte à outils d'exercices individuels.
- Mettre en place des temps de sophrologie collectifs et/ou d'accompagnement de personnes polyhandicapées.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesure la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Exercices pratiques : expérimentation de nombreux exercices de sophrologie : exercices de relaxation dynamique, exercices de sophronisation.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées et/ou aux aidants, sur la base du volontariat.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 1 jour à au moins 1 mois d'intervalle (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Stéphanie BELLAGAMBA**, sophrologue et formatrice.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Relaxation et polyhandicap

Cette formation vise à appréhender les bases de différentes techniques de relaxation adaptées aux personnes polyhandicapées, aux personnes en situation de handicap moteur et/ou déficientes intellectuelles ainsi qu'aux personnes non communicantes verbalement.

Elle permet aux professionnels d'appréhender par eux-mêmes différentes approches de relaxation. Les professionnels pourront ainsi éveiller leurs capacités de réceptivité, d'écoute et d'empathie. Pour la personne accompagnée, la relaxation permet d'aborder un travail autour des sensations kinesthésiques, proprioceptives et émotionnelles. Elle permet de développer une meilleure conscience corporelle et de favoriser l'accès à la détente.

Objectifs

PRINCIPAL

- Appréhender la relaxation comme moyen de ressourcement et de développement d'une relation d'aide de qualité pour le soignant.

SPÉCIFIQUES

- Créer un environnement favorisant la détente (installation, enveloppes sensorielles, dialogue tonique...).
- Identifier et expérimenter différentes techniques favorisant la détente (relaxation avec induction corporelle, mobilisations passives, utilisation de médiateurs...).

Contenu

- Définition du polyhandicap.
- Définition et historique de la relaxation.
- Les quatre piliers de la relaxation : la respiration - le tonus - la vigilance - l'image du corps.
- Apport sur l'anatomie, la physiologie et la psychologie de ces quatre piliers.
- Mécanismes psychophysiologiques de la relaxation (impact physique et psychique de la relaxation).
- Approches de différentes techniques de relaxation adaptées à la population : les méthodes Schultz, Jacobson, Wintrebert, Bergès, Dupont, Feldenkrais, la sophrologie, la cohérence cardiaque.
- La réceptivité (écoute et observation).
- La respiration (données physiologiques et émotionnelles, impact du handicap sur la respiration, exercices pratiques).
- L'approche corporelle (conscience corporelle chez la personne handicapée ; relaxation en individuel, en relation duelle et en situation groupale).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

Stage animé par **Anne-Isabelle ROUFFAUD**

PARIS • 16, 17 octobre 2025 (14 heures)
• 600 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels du soin, de l'éducation, de l'animation souhaitant acquérir un nouvel outil d'accompagnement. Ce stage demande une implication corporelle.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Salle modulable avec tapis de repos. Une tenue confortable pour les stagiaires.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 2 jours + 2 jours (28 heures).

Coût : 1310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.
- **Éiane TAULEIGNE**, psychomotricienne, D.U. Relaxation.
- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Le yoga au service du médico-social

Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres

Le quotidien des personnes polyhandicapées demande aux accompagnants des compétences multiples comme la disponibilité, le discernement, la créativité, l'adaptabilité... et donc un équilibre physique et psychique. Les situations vécues sont parfois éprouvantes et peuvent engendrer du stress. Si les tensions s'accumulent, le corps souffre et la relation en pâtit. Le yoga, véritable philosophie de vie, propose des outils pour se libérer des tensions en se recentrant sur soi. Cette formation permettra de trouver et développer sa propre respiration, revisiter les appuis et le placement juste du corps dans les gestes du quotidien, ajuster sa posture avec la respiration, et retrouver le sourire dans la relation à l'autre.

Objectifs

- Intégrer le yoga dans sa pratique professionnelle par la prise de conscience de sa posture et la compréhension des liens entre posture et respiration.
- Utiliser la respiration pour apaiser les tensions.
- Adapter son positionnement professionnel au regard de cette approche.

Contenu

- Repérer les situations problèmes.
- Expérimenter plusieurs types de séances de pratique de yoga.
- Comprendre l'auto-grandissement.
- Prendre conscience de sa posture et la corriger pour favoriser et optimiser la respiration.
- Prendre conscience de sa respiration : localisation, amplitude, rythme et mouvements du corps.
- Expérimenter les respirations abdominale, thoracique, supérieure ; apprendre la respiration complète.
- Utiliser l'outil yoga pour retrouver un peu de calme intérieur.
- Conjuguer yoga et calme intérieur, et faire des propositions d'amélioration de l'accompagnement des personnes dépendantes.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques visant le perfectionnement des connaissances et le développement de compétences nouvelles ; alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

PARIS • 2 et 3 décembre 2024 (14 heures)
• 560 €

PARIS • 1^{er} et 2 décembre 2025 (14 heures)
• 600 €

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Prévoir des vêtements confortables pour la pratique.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

• **Sabine PELLETIER**, psychomotricienne et professeure de yoga.

• **Anna RASSAY**, éducatrice de jeunes enfants et professeure de yoga.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Le yoga au service de la personne polyhandicapée

Le yoga, pratique reconnue pour ses bienfaits sur le corps et l'esprit, trouve aujourd'hui sa place dans le champ de l'accompagnement des personnes polyhandicapées.

Ce stage vise à faire prendre conscience aux professionnels de la globalité que représente le yoga et ses bienfaits, de ressentir leurs propres sensations avant de pouvoir les transmettre aux personnes polyhandicapées.

Objectifs

- Transmettre des outils qui viennent du yoga pour amener détente, conscience corporelle et douceur dans la journée des personnes polyhandicapées.
- Enrichir les ateliers sensoriels, de relaxation ou mettre en place des ateliers yoga pour les bénéficiaires.

Contenu

- Les personnes polyhandicapées : leurs besoins (contenance, sécurité, sentiment d'unité quand le corps est morcelé).
- Les métiers du médico-social et les enjeux professionnels (tensions, standardisation, fatigue, charge mentale...).
- Le yoga : étymologie, origines, la pluralité du yoga, valeurs, la boîte à outils infinie.
- Prendre soin de soi en tant que professionnel grâce aux outils du yoga (techniques de relaxation, gestion du stress...).
- Promouvoir le bien-être : mettre l'accent sur les bénéfices potentiels du yoga en terme de relaxation, de gestion du stress et de stimulation des fonctions cognitives et sensorielles.
- Le yoga, le monde du champ spécialisé et vers la personne polyhandicapée (Comment adapter vers un public en grande difficulté ? Quelles propositions pour leur offrir détente, mise au repos, conscience corporelle, bien-être, expérimentations diverses ? La mise en place d'un atelier de groupe/individuel. Comment amener des outils du yoga dans la démarche professionnelle (valeurs, outils, routine quotidienne...)?
- Ateliers de groupes pour expérimenter : yoga sur chaise, yoga au sol, respirations, manipulation de matériel, mises en situation, expérimentations des différentes manières de toucher contenant, techniques de relaxations diverses...
- Mise en situation pour présenter des ateliers de yoga au public polyhandicapé.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et de pratique, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Echanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

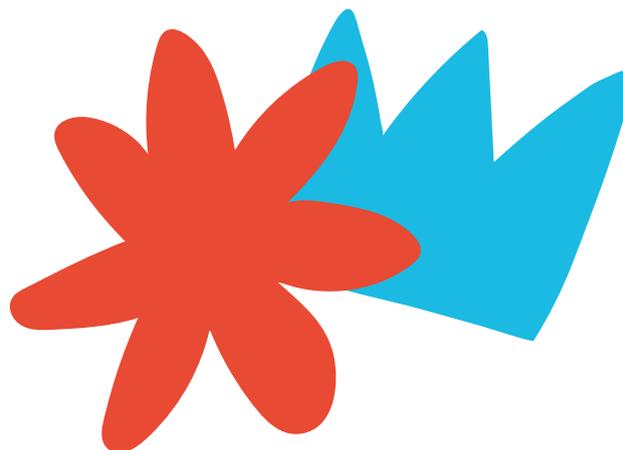
S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Anna RASSAY**, éducatrice de jeunes enfants et professeure de yoga, formatrice.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Observer et analyser les particularités sensorielles de la personne polyhandicapée

Quel que soit le poste occupé dans un établissement accueillant des personnes polyhandicapées présentant ou non des troubles du comportement, les différents professionnels ont à cœur de chercher et de mettre en place tout ce qui facilitera le bien-être physique, mental, l'autonomie et la vie sociale de ces personnes. Leurs comportements, parfois violents, restent souvent incompréhensibles. Face à ces personnes ne pouvant exprimer leur angoisse et leurs sensations, les professionnels sont parfois démunis, ne sachant comment leur venir en aide. Depuis quelques années, des chercheurs ont mis en place des questionnaires visant à mieux observer et évaluer les réactions des personnes polyhandicapées face à des stimulations sensorielles (vue, odorat, audition...). En les analysant, les professionnels peuvent aménager l'environnement de ces personnes et constater une diminution des comportements dits « à problème ».

Objectifs

- Observer, en équipe pluridisciplinaire, les réactions des personnes polyhandicapées face à des stimulations sensorielles.
- Évaluer leurs particularités sensorielles à l'aide d'un bilan pour ajuster l'accompagnement.

Contenu

- Approche des comportements dits « à problème ».
- Pourquoi s'intéresser aux perceptions sensorielles des personnes qui présentent des troubles du comportement ?
- Historique.
- Présentation des différents bilans sensoriels (profils de Dunn, PSP-R, Bogdashina) en développant particulièrement l'ESAA (Évaluation sensorielle de l'adulte avec autisme de Claire Degenne) passation-cotation-interprétation.
- Cartographie des particularités et approche différenciée de la personne.
- Les domaines sur lesquels on peut agir.
- Organisation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation afin de mesurer la progression de l'apprenant.
- Alternance d'apport théorique et d'exercices pratiques.
- Échanges et réflexions.
- Mise en situation.
- Analyse de situations apportées par les apprenants.
- Apports de références de documents.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

le saviez-vous ?

« Observer, c'est regarder avec attention. »

Dr Lucile GEORGES-JANET, pédiatre, ancienne directrice médicale du Cesap. Journée d'étude

«L'observation en question, son importance dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées» (2015).

L'eau, élément de rencontre avec la personne polyhandicapée

La communication avec la personne polyhandicapée s'établit très souvent par le toucher. Notre peau et l'eau sont indispensables à notre vie. Le toucher de l'eau nous informe autrement des flux sensoriels et des perceptions vestibulaires, vibratoires et somatiques. L'eau en piscine, en balnéothérapie ou en atelier jeux d'eau, permet de créer un espace transitionnel qui privilégie la relation. Ces approches sensibilisent les professionnels et favorisent la rencontre avec la personne accompagnée. Par l'expérimentation de diverses perceptions et stimulations, cet espace/temps privilégie des moments spécifiques d'écoute et d'échanges. Ces temps où le bien-être est essentiel permettent à l'usager d'être acteur en utilisant tout son potentiel et ses capacités.

Objectifs

PRINCIPAL

- Repérer tous les bienfaits du milieu aquatique sur les personnes polyhandicapées, tout en appréhendant diverses approches corporelles et sensorielles.

SPÉCIFIQUES

- Apprécier les propriétés physiques de l'eau et appréhender ses dimensions symboliques et relationnelles.
- Utiliser les différents apports théoriques en lien avec la connaissance du corps et la construction d'une identité corporelle.
- Créer un espace transitionnel privilégiant la rencontre.

Contenu

Approche théorique et méthodologique

- L'eau - l'élément, ses propriétés physiques et ses apports.
- Développement sensori-moteur et construction psychocorporelle.
- Les fonctions de la peau.
- Les distances, la perception et le toucher.
- Les enjeux de la rencontre et l'implication corporelle de l'accompagnant.

Approche pratique

- Présentation d'outils utiles à la conception et à la mise en place de séances.
- Mises en situation, réflexions et analyses des caractéristiques des approches corporelles, sensorielles et de communication.
- Expérimentations de diverses sensations : reprendre conscience de son corps, ressentir les effets de l'eau sur soi.
- Développer sa capacité d'écoute et d'interaction avec l'Autre par le toucher et la parole.
- Organiser les stimulations proposées.
- Élaboration d'une grille d'observation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Utilisation de supports vidéo.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **10 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **AVERTISSEMENT**

Les professionnels doivent être à l'aise dans l'eau et désireux d'élaborer un projet « Eau ».

 **MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT**

Accès à une piscine ou un espace balnéo. Salle avec tapis de sol. Salle avec tables et chaises, ainsi qu'un paperboard.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 4 jours (28 heures) : 2 jours + 2 jours un mois après (expérimentation et retour réflexif).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne.
- Edith PERRON**, psychomotricienne.
- Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.
- Eliane TAULEIGNE**, psychomotricienne.
- Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Les activités physiques et sportives adaptées aux personnes polyhandicapées

Le sport, ou tout du moins les activités physiques, sont aujourd'hui reconnues comme source de bien-être et de santé. Comment proposer de telles activités à des personnes polyhandicapées et pour quel projet sont les objectifs de cette formation qui se veut à la fois pratique et théorique.

Objectifs

PRINCIPAL

- Proposer des activités physiques et sportives adaptées à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- S'approprier les concepts de sport, d'activités physiques adaptées (APA) et d'activités physiques et sportives (APS).
- Clarifier les objectifs et les finalités des APA.

Contenu

- À travers un retour sur les besoins fondamentaux de la personne polyhandicapée, parvenir à une classification non exhaustive des activités physiques et sportives à proposer.
- La place du sens et du sensoriel dans les activités physiques adaptées aux personnes polyhandicapées.
- Mise en place d'un projet APA dans une structure.
- Les effets des APA.
- Mise en place d'activités : organisation pratique, adaptation pédagogique.
- Différentes possibilités d'évaluer.
- L'importance d'un travail pluridisciplinaire cohérent.
- La motricité des personnes polyhandicapées.
- Le sens des APA pour la personne polyhandicapée.
- Leur lien avec le projet individualisé.
- L'articulation du projet sportif dans le projet d'établissement.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

Stage animé par Céline FONTAINE

PARIS • 2 et 3 décembre 2024 (14 heures)
560 €

PARIS • 4 et 5 décembre 2025 (14 heures)
600 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes dépendantes.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Prévoir des vêtements confortables pour la pratique, grande salle, tapis de sol, ballons, balles.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équithérapeute.
- **Céline FONTAINE**, professeure d'éducation physique et sportive, cheffe de service du PCPE des Alpes-Maritimes.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

le saviez-vous ?

« Afin que les personnes accompagnées bénéficient d'une activité physique, les établissements sociaux et médico-sociaux sont incités à désigner un référent sportif. »

Décret n°2023-621 du 17 juillet 2023 relatif au référent pour l'activité physique et sportive en établissement social et médicosocial.

Les activités équestres adaptées aux personnes polyhandicapées ou en situation de grande vulnérabilité

Xénophon disait au Ve siècle avant J.-C. que « le cheval est un bon maître, non seulement pour le corps mais aussi pour l'esprit et pour le cœur ». Par sa pleine participation, en relation directe avec la personne, il décale notre place d'accompagnateur dans cette médiation. Le cheval change profondément le regard porté sur les personnes en grande vulnérabilité. Les activités équestres adaptées sont aujourd'hui couramment utilisées auprès de celles-ci, en tant qu'activité sportive ou thérapeutique. La rencontre avec le cheval ou le poney, cet animal protecteur, sans préjugés, sensible aux émotions et communiquant corporellement, offre à ces personnes un espace d'expériences multiples, épanouissant tant du point de vue physique que psychique. Encore faut-il qu'il soit sécurisant, porteur et qu'il offre des espaces de liberté dont la personne puisse se saisir. Cette formation propose aux différents professionnels animant ou désirant mettre en place des ateliers de pratique équestre de mieux connaître cet animal, de prendre conscience du potentiel de ces activités tant du point de vue physique, psychique, cognitif que relationnel ainsi que de leur impact identitaire et social. Il s'agira également de prendre conscience de nos éprouvés lorsque nous sommes placés en situation relative de grande vulnérabilité ainsi que de réfléchir aux qualités nécessaires du cadre à mettre en place et à la posture de l'accompagnant afin que la personne puisse se saisir de ces propositions pour les faire siennes et s'y affirmer.

Objectifs

PRINCIPAL

- Créer un projet d'activités équestres adaptées aux personnes polyhandicapées ou en situation de grande vulnérabilité.

SPÉCIFIQUES

- Adopter une attitude permettant la mise à disposition d'un espace de créativité pour ces personnes et faire émerger les compétences de celles-ci.
- Évaluer la progression et l'engagement dans l'activité des personnes, le cadre et la qualité de l'accompagnement, le dispositif et les adaptations proposées.

Contenu

À propos du cheval et des approches équestres

- Les différents métiers autour du cheval et du soin/sport.
- Les différentes approches équestres, les diplômes et les formations.
- Un peu d'éthologie. Définition de l'éthologie, connaissances nécessaires du cheval (mode de vie, vue, goût, odorat, organisation sociale, comportement. Un peu d'histoire de sa domestication).
- Les différentes pratiques équestres et le matériel utilisable.

À propos des personnes polyhandicapées

- Les besoins et les capacités des personnes polyhandicapées.
- Les apports des activités équestres : moteur et tonique, sensoriel, cognitif, psycho-affectif, relationnel, communicationnel.
- Lien avec la stimulation basale.
- L'espace triangulaire dans la médiation.

La médiation animale, une médiation particulière

Les processus du jeu et la place de l'accompagnement

Le travail avec l'institution, le centre équestre et les familles

Construire une activité équestre adaptée (AEA) et l'évaluer

Le dispositif et les adaptations (organiser l'espace, matériel adapté, jeux)

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📅 **PARIS** - 27, 28 et 29 novembre 2024 (21 heures)
1 050 €

📅 **PARIS** - 26, 27 et 28 novembre 2025 (21 heures)
1 140 €

Infos Pratiques

👤 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

👤 **PUBLIC**

Tous les professionnels travaillant auprès de personnes polyhandicapées ou en situation de grande vulnérabilité, animant ou désirant mettre en place des activités équestres adaptées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

📦 **MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT**

Tapis, fauteuil, foulards, tenue souple et pratique extérieure.

La réservation du centre équestre est à la charge de l'établissement.

🏠 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

👤 **INTERVENANTE**

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équithérapeute.

📝 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).



Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique.
Nous consulter.



cesaptitude

La plateforme pédagogique de Cesap Formation



Élaborer

À propos des pratiques
institutionnelles

372 personnes formées

4,6/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en 2023



L'éthique au quotidien

La situation singulière de la personne polyhandicapée nous oblige à sortir « des sentiers balisés » de nos représentations et à penser un accompagnement qui la considère comme sujet de nos soins. Cette question est d'autant plus cruciale que les professionnels sont soumis à l'injonction de lois et de normes, aussi bien dans l'élaboration du projet d'accompagnement que dans la prévention de la maltraitance. Dans ce contexte, l'introduction d'une démarche éthique au sein des institutions peut-elle garantir le respect du SUJET polyhandicapé ? Quelle place peut ou doit avoir une telle démarche en lien avec la complexité et les grandes problématiques de l'accompagnement, et à plus forte raison dans tous les temps de la vie quotidienne ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Adopter une démarche éthique de l'accompagnement au quotidien dans une dimension individuelle et collective.

SPÉCIFIQUES

- Définir la notion d'éthique en lien avec l'accompagnement des personnes polyhandicapées et l'équipe professionnelle.
- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques des personnes polyhandicapées.
- S'approprier une approche bienveillante dans les actes de la vie quotidienne.

Contenu

Tenter de dessiner les contours de l'éthique

- Les principes éthiques.
- Les rapports de l'éthique avec la morale et la loi.
- L'éthique du «care».

En quoi le travail auprès de personnes polyhandicapées peut-il questionner les valeurs personnelles et professionnelles des accompagnants ?

Quels domaines de la pratique professionnelle peuvent être sollicités par une réflexion éthique ?

- L'accompagnement au quotidien, notamment les toilettes, les repas.
- La vie affective et sexuelle.
- La maltraitance.
- Les choix thérapeutiques.
- Les relations avec les familles.
- La fin de vie.

Quels outils peuvent être mis en place dans l'institution pour développer un travail éthique ?

- Les groupes de parole et l'analyse de la pratique.
- La réflexion institutionnelle régulière (groupes de travail, pluridisciplinarité, transdisciplinarité).
- Le développement d'une culture commune.
- La formation.

Quelles instances sont mises en place pour une réflexion éthique ?

- À propos des comités d'éthique : leur utilité, leur création, mais aussi ce qu'ils ne sont pas.
- Faire appel à un tiers extérieur.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel accompagnant des personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Luis GAMEIRO** psychologue.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.
- **Nicole LOMPRÉ**, formatrice consultante, philosophe, psychanalyste.
- **Véronique ROUSSET**, danseuse et éducatrice spécialisée.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

La juste présence

Pour une éthique pratique de l'accompagnement des personnes polyhandicapées en institution

L'accompagnement quotidien de la personne polyhandicapée en institution est le plus souvent pensé en termes de distance. Le « bon professionnel » doit savoir garder ses distances et gérer ses émotions. Être proche à distance ! Cette formation propose de substituer à l'injonction paradoxale d'un devoir d'être proche à distance, la recommandation d'une juste présence. Pour accueillir et prendre soin dans le respect de l'altérité humaine due à la personne polyhandicapée, à sa manière toute singulière, toute humaine, d'être au monde. Comment être là, professionnels en institution, toutes compétences alliées pour maintenir la vitalité du champ des possibles de la personne polyhandicapée fragile et vulnérable à l'extrême.

Cette formation propose l'élaboration d'une éthique pratique de l'accompagnement des personnes polyhandicapées en institution par l'analyse critique de situations vécues par les professionnels concernés, appuyée sur :

- Une authentique réciprocité dans la réflexion globale et pluridisciplinaire des stagiaires,
- L'articulation des dimensions individuelle, collective et institutionnelle des missions,
- La considération juste des textes en vigueur,
- La transmission de connaissances propres aux sciences humaines.

Objectifs

PRINCIPAL

- Accueillir, accompagner et prendre soin de la personne polyhandicapée dans le respect de son altérité.

SPÉCIFIQUES

- Définir la vulnérabilité au prisme du polyhandicap.
- Éviter le renforcement de la vulnérabilité extrême des personnes polyhandicapées.
- Oser et doser la proximité au cœur de l'accompagnement.
- Donner la primauté à la relation d'altérité authentique.
- Nommer et reconnaître ses émotions sans craindre de paraître faible ou fragile.
- Restaurer le « sens » des missions d'accompagnement des personnes polyhandicapées.

Contenu

- La vulnérabilité, éléments de sémantique. Définitions.
- La vulnérabilité : une expérience propre à la condition humaine.
- Tous vulnérables : de l'extrême dépendance à l'autonomie assumée. De la personne polyhandicapée à la rencontre de ses accompagnants et réciproquement.
- Altérité, dissymétrie, altération de la relation accompagnants/accompagnés.
- La juste présence comme « souci de soi, souci de l'autre » dans la relation d'aide.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Échanges préliminaires autour du thème « la juste présence ».
- Apports théoriques empruntés aux sciences humaines visant le perfectionnement des connaissances et le développement de compétences nouvelles ; alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires, pédagogie active, participative.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels engagés dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées (vie quotidienne, soins médicaux, personnels administratifs cadres et agents).

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Nicole LOMPRÉ**, formatrice consultante, philosophe, psychanalyste.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

La bienveillance au quotidien auprès de la personne polyhandicapée

Au-delà d'une proximité physique d'un tiers pour se sentir, se ressentir, aller à la rencontre de l'autre et découvrir son environnement, la personne polyhandicapée a besoin avant tout d'une proximité « d'humanité ».

Aller à la rencontre de la personne, respecter sa façon d'être, croire en ses compétences, même minimes, respecter son rythme et son autonomie, prendre en considération ses besoins, ses difficultés, ses émotions, ses sentiments, ses envies, sont la base d'une bienveillance pour tout professionnel qui accompagne les personnes polyhandicapées dont les compétences motrices, cognitives et sensorielles sont très restreintes.

Ce module de formation vise à renforcer à une approche bienveillante et significative auprès de la personne polyhandicapée.

Objectifs

PRINCIPAL

- Analyser sa posture professionnelle dans une dimension individuelle et collective, pour un accompagnement bienveillant de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Citer les caractéristiques d'un accompagnement bienveillant.
- Réfléchir sur « sa manière d'être », « sa manière de faire » dans sa pratique professionnelle, dans une dimension individuelle et collective.
- S'approprier une approche bienveillante dans les actes de la vie quotidienne.
- Adapter sa pratique dans le quotidien.

Contenu

- Les besoins spécifiques et la singularité de la personne polyhandicapée : comment accompagne-t-on un individu dans le collectif ?
- Le corps comme point de départ d'une perception et d'une communication élémentaires.
- Le toucher (savoir-être/savoir-faire).
- L'importance de l'observation, outil essentiel auprès de la personne ne possédant pas de langage verbal, l'interprétation.
- La précieuse place du quotidien, qui peut paraître répétitif aux équipes, mais tellement riche en repères et en possibilités pour la personne accompagnée.
- Les notions de rituels et de routines.
- Les notions de bienveillance et bientraitance : les « douces violences » au quotidien (Christine Schuhl).
- La place prépondérante de la relation (mise en place, risques, limites, qualité) dans l'accompagnement des professionnels.
- Le projet de vie personnalisé, adapté aux compétences de la personne en intégrant la dimension sensorielle en équipe pluridisciplinaire.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Travail de réflexion en sous-groupe.
- Expériences pratiques sur soi.
- Échanges avec les stagiaires à partir de leur expérience, de leur pratique.
- Documents, vidéos.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.
- Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Repérer les risques de maltraitance

Pour une bientraitance au quotidien

La **bientraitance** est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'utilisateur en gardant à l'esprit le risque de maltraitance. Elle ne se réduit ni à l'absence de maltraitance, ni à la prévention de la maltraitance. La bientraitance se caractérise par une recherche permanente d'individualisation et de personnalisation de la prestation. Elle ne peut se construire au sein d'une structure donnée qu'au terme d'échanges continus entre tous les acteurs.

C'est dans cette dynamique que les professionnels vont être amenés à s'interroger, car la démarche « bientraitance » est un aller-retour permanent entre penser et agir, et induit l'adoption d'une culture de questionnement permanent.

Objectifs

PRINCIPAL

- Définir des pistes de travail pour assurer une bientraitance au quotidien.

SPÉCIFIQUES

- Repérer les signes qui conduisent une institution et les professionnels vers des attitudes maltraitantes.
- Prendre en compte les spécificités des différentes pathologies ainsi que l'organisation institutionnelle afin de comprendre les comportements qui en résultent.
- S'interroger sur sa manière d'être acteur, individuellement mais aussi collectivement.
- Acquérir des connaissances juridiques sur le thème proposé, comprendre les enjeux des nouvelles législations et la place laissée à la responsabilité des professionnels.
- Mettre en place un système interne de régulation permettant d'assurer la pérennité des actions menées.

Contenu

Le cadre juridique

- Présentation du thème : contexte historique, législatif et politique.
- Définition de la maltraitance par les autorités internationales et nationales, et la doctrine.
- La violence institutionnelle : relations concernées, causes structurelles et individuelles.
- Les obligations légales en matière de signalement d'actes de maltraitance : code pénal et infractions de non-dénonciation de crime ou de non-assistance à personne en danger ; la crainte de dénoncer.
- De l'évaluation au signalement : difficultés, saisine des autorités administratives – CRIP (Cellule de recueil des informations préoccupantes du département), plateformes téléphoniques, autorités administratives de tutelle, autorités judiciaires.

- Conséquences : enquête administrative, poursuites judiciaires éventuelles.
- La prévention des risques : grille d'analyse, recrutement, protocole, inspections.

Les aspects psychologiques

- Les principaux types de handicaps rencontrés dans les institutions concernées et les conséquences comportementales : comprendre et réagir.
- Analyser les types de fonctionnement individuels ou collectifs qui conduisent à des comportements maltraitants.
- Travail sur la communication interpersonnelle.
- Travail de tiers.
- Soutien professionnel.
- Réactiver ses motivations, donner un sens à sa mission auprès de personnes très handicapées.
- Repérer ses limites, les risques d'épuisement ou d'usure professionnelle.
- Apprendre à se relaxer et à gérer son stress.
- Mise en place d'un observatoire de bonnes pratiques en vue de l'élaboration d'un référentiel.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 fois 2 jours (28 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Véronique LOGEAIS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.
- **Nicole LOMPRES**, philosophe, psychanalyste.
- **Julien PITOU**, formateur indépendant.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

*** Découvrez le projet « Objectif Bientraitance » de Cesap. Nous consulter.**



L'empathie : mieux comprendre ce qui se joue dans la relation de soin et entre personnes polyhandicapées en institution

Le terme d'empathie est aujourd'hui largement répandu et utilisé par tous. Il recouvre toutefois une notion complexe dont l'étude permet d'aborder d'une façon particulière les processus à l'œuvre dans la relation de soin. Par ailleurs, appréhender le niveau d'empathie des personnes polyhandicapées peut aider à mieux comprendre les interactions entre elles. Enfin, développer une meilleure empathie au sein d'une équipe a des effets bénéfiques dans le soin prodigué aux personnes accompagnées.

Objectifs

PRINCIPAL

- Analyser les interactions entre/avec la personne polyhandicapée, au regard de la notion d'empathie.

SPÉCIFIQUES

- Définir et appréhender la notion d'empathie et apprécier son importance dans toute relation humaine.
- Adopter une posture soignante de qualité auprès de personnes ayant pas ou peu accès au langage.
- Adapter sa distance professionnelle dans la relation de soin.

Contenu

- Empathie et interactions.
- Les différentes formes d'empathie.
- Conscience de soi et empathie.
- Attachement et empathie.
- Travail d'équipe et empathie.
- Empathie et distance professionnelle.
- Repérer le niveau d'empathie des personnes polyhandicapées accueillies.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques visant le perfectionnement des connaissances et le développement de compétences nouvelles ; alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, mises en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires pour une formation plus interactive et mieux ajustée à chaque équipe.
- Courtes séquences vidéo.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel désirant découvrir une approche nouvelle, approfondir les notions de qualité et d'organisation du soin, travailler sur l'observation dans l'accompagnement quotidien des personnes polyhandicapées et/ou dépendantes.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 1 jour (7 heures), et possibilité d'une deuxième journée pour des échanges cliniques.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Être un nouveau professionnel dans une structure qui reçoit des personnes polyhandicapées

Élaborée en partenariat avec le siège associatif de Cesap et en particulier son service des ressources humaines, cette formation s'adresse aux établissements et associations accueillant de nouveaux professionnels amenés à travailler auprès de personnes polyhandicapées. Ce programme est adaptable en fonction des besoins et objectifs de chaque structure ou association.

Objectifs

- Permettre à tous les nouveaux professionnels en poste, quelle que soit leur fonction, d'identifier la spécificité des personnes polyhandicapées.
- Adapter sa pratique professionnelle au regard de ces spécificités.

Contenu

À propos du polyhandicap et du prendre soin à partir des recommandations de bonnes pratiques de la HAS

- Partager des valeurs communes : l'éthique et la déontologie au cœur de l'accompagnement.
- Situer et définir le polyhandicap parmi les autres formes de handicap.
- Identifier l'incidence du polyhandicap dans le développement de la personne.
- Avoir une approche globale du sujet polyhandicapé du fait de l'intrication des problématiques somatiques et psychiques spécifiques à cette population.
- Prendre en compte le confort de la personne au quotidien.
- Reconnaître et mettre en œuvre un accompagnement adapté aux besoins de la personne.
- Entrer en relation et communiquer avec la personne polyhandicapée.
- S'attacher à l'alliance autour de la personne polyhandicapée avec les familles et les proches.
- Donner tout son sens au projet individualisé.
- Affirmer son identité professionnelle dans une mission d'accompagnement auprès de ces personnes.

Au cœur du soin

- Les aspects médicaux.
- L'accompagnement au quotidien.
- Comprendre les problématiques de santé liées au polyhandicap.
- Observer et transmettre les observations au quotidien.
- Se situer dans une démarche constante de prévention.
- Comprendre comment les gestes de la vie quotidienne améliorent la qualité de vie.
- Améliorer la capacité de chacun à créer des solutions appropriées, à trouver des gestes plus adéquats, à adapter son comportement en fonction des besoins des personnes polyhandicapées.
- Acquérir des connaissances sur la physiologie des diverses fonctions utilisées par l'être humain pour s'alimenter.
- Assurer des transferts sécurisants et confortables pour tous, afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INFORMATIONS**

Possibilité pour les professionnels de poursuivre leur formation individuellement et sur plusieurs années, sur des sujets spécifiques ou sur leur expertise métier. Nous consulter.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **LA PREMIÈRE JOURNÉE DE CETTE FORMATION PEUT SE DÉROULER EN DISTANCIEL.**

Nous consulter pour plus d'informations.

 **INTERVENANTS**

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Améliorer le travail en équipe

Dans tout établissement, qui plus est dans une institution accueillant des personnes polyhandicapées, les relations entre professionnels ne sont pas toujours aisées et peuvent être améliorées. Il en est de même pour les relations avec les pairs, mais aussi avec la hiérarchie et avec toute personne de l'équipe. Clarifier le rôle, la fonction et la place de chacun est un des éléments indispensables au bon fonctionnement d'une équipe.

Le sens donné à son travail, les valeurs auxquelles chacun se réfère, les représentations du polyhandicap notamment, sont des points abordés au cours de cette formation, qui vise une réelle amélioration du travail en équipe.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier le rôle et la fonction de chacun pour améliorer le travail en équipe.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les difficultés du travail en équipe.
- Favoriser la communication et les échanges.

Contenu

À propos du polyhandicap

- La spécificité des institutions accueillant des personnes polyhandicapées.
- Les représentations du polyhandicap : la première rencontre, les représentations qui perdurent.
- L'indispensable éthique.
- Réflexion sur les valeurs de l'institution. Le rôle et la fonction de chacun dans l'équipe.
- Les différents métiers.
- Les diverses fonctions : hiérarchiques, éducatives, médicales, paramédicales, administratives, gestionnaires.
- La place de chacun et les liens au sein de l'équipe.

La prévention et la gestion des conflits

- À propos de la prévention.
- Des conflits parfois utiles ?
- L'agressivité et la violence : savoir différencier les deux ; savoir se situer face à l'agressivité ou la violence.

La communication

- Quelques notions de communication.
- L'absence de communication.
- Les « outils » qui facilitent la communication.

Redonner du sens au travail

- Se fédérer autour de l'accompagnement des personnes accueillies.
- Partager des valeurs communes.
- Faire vivre, ensemble, le projet d'établissement.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels, cadres et non cadres intervenant dans une équipe, travaillant auprès d'enfants, adolescents ou adultes polyhandicapés, à domicile ou en établissement.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

 **INTERVENANTS**

- **Delphine CALAS**, formatrice spécialisée, formatrice et animatrice de groupe d'analyse des pratiques.
- **Christophe CHALÉAT**, directeur d'établissement.
- **Mélanie LALUNG**, psychologue.
- **Andrée VALAT**, formatrice, psychologue, responsable qualité et directrice d'établissement.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Supervision

Cesap Formation, Documentation, Ressources propose la mise en place d'un dispositif de supervision au sein des établissements accueillant des personnes polyhandicapées. Ce dispositif désigne un appui technique éclairé, destiné à former des professionnels et à améliorer la qualité de l'accompagnement et des soins offerts à ces personnes très vulnérables. Le but est d'examiner des situations qui posent problème, d'analyser les pratiques et d'améliorer les réponses professionnelles.

La mise en place d'un dispositif de supervision dans les établissements est une démarche essentielle pour améliorer la qualité de l'accompagnement, soutenir les professionnels et renforcer la cohésion d'équipe.

Objectifs

PRINCIPAL

- Améliorer la qualité de l'accompagnement et des soins et assurer une prise en charge individualisée et collective adaptée aux personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Renforcer les compétences des équipes par la présentation de situations, leur observation et compréhension, soutenues par des références techniques et théoriques.
- Offrir un espace de parole et de réflexion pour les professionnels afin de prévenir l'épuisement et le stress lié à la complexité de l'accompagnement.
- Faciliter la communication et la collaboration entre les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire pour agir en transdisciplinarité.
- Encourager une démarche éthique dans les pratiques quotidiennes.

Organisation

- État des lieux pendant 2 ou 3 jours en immersion auprès des équipes : examen des situations, analyse des pratiques et amélioration des réponses professionnelles.
- Un planning sera établi en amont avec la direction de l'établissement afin de préparer la venue du superviseur.
- Notre observation se voudra constructive et soutenante dans l'accompagnement et la prise en charge des enfants, adolescents et adultes afin d'aider les équipes à monter en compétence dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées.
- Nous proposons une analyse réflexive du travail de chacun au regard des savoirs des professionnels, de leurs expériences et connaissances des personnes accueillies.
- Les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité constitueront notre grille d'observation durant cette supervision et seront notre fil conducteur. Ces recommandations portent sur tous les domaines de vie de la personne polyhandicapée et abordent, par conséquent, ses différents besoins et axes de l'accompagnement, à tous les âges
- Nous pourrions être amenés à approfondir les connaissances sur le polyhandicap, les méthodes d'accompagnement, analyser des cas concrets rencontrés par des professionnels dans leur pratique quotidienne.
- La supervision ne se substitue pas à l'évaluation externe et n'est pas une évaluation du travail des différents professionnels.
- Dans un deuxième temps, des préconisations seront restituées dans un rapport écrit. La mise en place de séances régulières de supervision sur plusieurs mois ainsi que des modules de formation continue en lien avec les besoins identifiés pourront être préconisés pour améliorer les pratiques.

Infos Pratiques

 **NOMBRE DE PARTICIPANTS À DÉFINIR EN FONCTION DU NOMBRE DE JOURS**

 **PUBLIC**
Tous les professionnels de l'institution.

 **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**
Durée et coût : à définir en fonction du projet. Nous consulter.
S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

-  **INTERVENANTES**
- **Florence BERGAMASCO**, formatrice, consultante et superviseuse.
 - **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de formation et formatrice spécialisée.
 - **Marie-Pierre FRAYSSE**, formatrice.
 - **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, formatrice spécialisée.
 - **Frédérique LEMPREUX**, responsable de formation et formatrice spécialisée.

 **ÉVALUATION**
Des préconisations seront restituées dans un rapport écrit.

Le projet d'établissement à l'épreuve des nouveaux dispositifs

Les évolutions législatives et les enjeux qu'elles génèrent traversent et impactent le projet d'établissement.

Au regard des compétences à déployer pour le concevoir en adéquation avec la singularité de chaque personne qui en bénéficiera, l'organisation institutionnelle, les codes de coopération et le déploiement territorial sont à construire et analyser finement.

Cette formation s'envisage comme un guide à l'élaboration de ce projet vers une réalisation pertinente.

Objectifs

- Identifier et analyser l'impact des nouveaux dispositifs réglementaires en faveur des personnes en situation de handicap sur les modalités d'accompagnement des personnes accompagnées en structure médico-sociale.
- Concevoir et formaliser des projets d'établissement ou de service en prenant en compte ces nouvelles dimensions.

Contenu

Rappel des évolutions législatives des dernières années et de leurs enjeux concernant la politique sociale en faveur des personnes en situation de handicap

- De la jurisprudence Loquet au rapport Piveteau « Zéro sans solution », à la mission Desaulle et à la RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous).
- La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et l'officialisation de dispositifs visant une démarche inclusive, une continuité du parcours et une participation effective des personnes handicapées ou de leurs représentants légaux.
- La démarche SERAFIN-PH et l'évaluation des besoins de la personne handicapée.

La nécessaire formalisation

- Des évolutions majeures du secteur et des conséquences sur les publics accueillis, l'évolution des moyens et l'articulation de l'activité de l'établissement/ service avec les nouveaux modes de coordination et de coopération, en lien avec les outils de planification de l'offre définis au plan régional et départemental.
- Des évolutions de l'organisation institutionnelle en termes de compétences à développer ou à s'adjoindre venant répondre aux évolutions identifiées et à la nature de l'offre proposée par la structure.
- Des activités dans le territoire : partenariats et ouverture (analyse des spécificités et plus-values du territoire, des coopérations à poursuivre ou à mettre en œuvre).
- **La participation de l'ensemble des parties prenantes**
- Les professionnels, dans la recherche de partage d'un savoir collectif interdisciplinaire relatif aux attentes, besoins et réponses à apporter aux personnes accompagnées.
- Les usagers et/ou leurs représentants légaux dans l'expression de leurs besoins et attentes.
- Les partenaires et bénévoles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes en situation de handicap.
Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

🏠 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

👤 **INTERVENANTE**

- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.

📄 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

L'évaluation HAS en établissement social et médico-social polyhandicap ou handicap complexe

En mars 2022, la HAS publiait un référentiel national posant un cadre commun pour évaluer la qualité de l'ensemble des établissements et services du champ social et médico-social. Certaines thématiques du référentiel sont en lien direct avec la spécificité du public accueilli d'autant plus lorsqu'il s'agit de personnes polyhandicapées. Cette formation propose de préparer l'évaluation en gardant le sens de l'accompagnement singulier, de l'intégrer pleinement dans la démarche qualité et les axes d'amélioration du projet d'établissement.

Objectifs

- S'approprier les thématiques et les méthodes évaluatives du référentiel d'évaluation de la HAS en lien avec la spécificité des personnes polyhandicapées.
- Donner du sens à son projet d'établissement et définir/actualiser une stratégie cohérente pour la qualité de vie des personnes polyhandicapées.
- Autoévaluer certains critères du chapitre 3 du référentiel d'évaluation de la HAS concernant les ESSMS et définir un plan d'actions.

Contenu

- Expression et participation de la personne polyhandicapée.
 - Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS (critères HAS chapitre 3 – HAS Mars 2022).
 - Les grands principes de la RBPP polyhandicap.
 - Mettre en place une stratégie de CAA, l'exemple du CHESSEP.
 - La question de l'autodétermination, du pouvoir d'agir chez la personne polyhandicapée.
- Le projet d'accompagnement personnalisé et co-construit intégrant les capacités et les risques en lien avec la spécificité de la personne polyhandicapée et des établissements.
 - Zoom sur la méthode projet, la spécificité des personnes polyhandicapées et des établissements adultes médicalisés : la gestion du temps, l'articulation de l'observation et des évaluations, la formulation des objectifs, les actions en lien et le suivi (roue de Deming - QQQOCP – objectif SMART).
 - Zoom sur SERAFIN-PH, logique de prestation et de besoin.
 - Zoom ESMS numérique / DUI / droit à l'information et respect de la confidentialité, cyber sécurité.
- Définir une stratégie de prévention de la maltraitance et l'intégrer dans la politique gestion des risques en articulant les événements indésirables et les plaintes et réclamations.
 - La maltraitance : cadre législatif.

- Zoom sur le risque de maltraitance et la spécificité des personnes polyhandicapées : handicap, état de santé, relation d'emprise, communication non verbale.
- Définir et promouvoir la stratégie de prévention de la maltraitance (sensibilisation des professionnels, cartographie des risques et plan d'action, effectivité de la mise en œuvre des dispositions de la loi n°2002-2 et du respect des droits).
- Définir une stratégie pour sensibiliser les professionnels à la connaissance des droits de la personne accompagnée en lien avec la spécificité du polyhandicap.
 - Article L311.3 du CASF et Charte des droits et des libertés de la personne accompagnée et autres.
- Définir une stratégie bientraitance : les grands principes.
 - Exemple de stratégie de bientraitance en lien avec les autres thématiques de l'HAS et la recommandation ANESM 2018.
- Définir une stratégie de questionnement éthique.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse plus particulièrement aux professionnels qui vont piloter le projet d'établissement et/ou l'autoévaluation. Il peut être proposé à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées avec les outils de l'établissement et le plan d'actions en cours.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **POINT DE VIGILANCE**

Afin de cibler les besoins en formation, l'établissement communique en amont les documents en lien avec les thématiques abordées, à savoir :

- Expression et participation de la personne polyhandicapée.
- Projet d'accompagnement co-construit et personnalisé.
- Prévention de la maltraitance.
- Promotion de la bientraitance.
- Questionnement éthique.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures) pour l'équipe encadrante et/ou 2 jours (14 heures) pour tous les professionnels.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Valérie ZANIN**, ancienne directrice de maison d'accueil spécialisée, directrice qualité et gestion des risques, évaluatrice, formatrice.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS pour l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité

Le volet polyhandicap de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale préconisait la rédaction de recommandations de bonnes pratiques. Publiées par la Haute Autorité de Santé sous le titre « L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité », elles préfigurent par cet intitulé la volonté de concevoir un guide qui tienne compte d'une singularité clairement énoncée aux destinataires de cet écrit.

L'ambition de cette formation est d'en faire découvrir la rédaction, fluide et rythmée, qui propose des outils pragmatiques tout en suscitant la nécessaire réflexion de fond sur les différents aspects de la situation extrême de polyhandicap.

Alors que la loi 2002-2 le préconisait, ces recommandations actent l'autodétermination de la personne polyhandicapée, par le repérage fin et précis de ses compétences et par l'alliance que ses accompagnants doivent concevoir avec elle en vue de la situer comme actrice des choix déterminant sa vie, autant que cela lui est possible.

Dans sa fonction première, cet outil préconise des bonnes pratiques mais il propose d'aller bien au-delà. Gageons qu'avec des initiatives de lecture commune des pistes qu'il propose, il favorise plus encore, pour la personne polyhandicapée, un « accompagnement dans toutes ses dimensions de vie (communication, santé, actes essentiels, scolarisation, activités sociales, etc.) ».

C'est parce que nous serons nombreux à nous y référer que la réflexion collective sur les pratiques, utilisant les éléments de connaissance et la volonté didactique de ces recommandations, continuera de révéler les compétences de la personne polyhandicapée nécessaires à la qualité de sa vie.

Objectif

- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques pour accompagner les personnes polyhandicapées dans leur spécificité.

Contenu

Les fondamentaux du polyhandicap et comprendre sa complexité

- Définition.
- Histoire.
- Prévalence.
- Causes.

La personne polyhandicapée actrice et citoyenne

- Lois de 2002 et de 2005.
- Cognition et scolarité.

Les dimensions fonctionnelles

La santé

- Parcours de soin.
- Prévention.

La vie quotidienne

- Temps clés.
- Culture, sport, vacances et loisirs.
- Habitat et cadre de vie.

Transition et fin de vie

- Transition dans le parcours d'accompagnement.
- Accompagnement en fin de vie.

Professionnels et famille

- Aidant familial.
- Aidant professionnel.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires, démonstrations, échange d'expérience, études de cas.
- Supports numériques.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

- PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

CETTE FORMATION PEUT SE DÉROULER EN DISTANCIEL

Nous consulter pour plus d'informations.

INTERVENANTES

- **Florence BERGAMASCO**, formatrice, consultante et superviseure.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Les clefs d'efficacité de la gestion de crise dans les structures et établissements du secteur médico-social

Depuis la canicule de 2003 jusqu'à la pandémie du COVID, les structures et établissements du secteur médico-social ont été fortement impactés par des situations d'urgence sanitaire et ont dû se doter d'outils d'analyse et de gestion des risques. Mais la diversité des situations de crise, qu'elles soient environnementales, sanitaires, technologiques ou sociales, oblige à développer l'expertise professionnelle sur les impacts multidimensionnels de ces événements.

Comment identifier à temps une crise quelle que soit sa nature, comment identifier ses signaux faibles ? Comment prévoir et mettre en place un dispositif de gestion des crises à la fois souple et robuste pour faire face, dans l'urgence, à la multiplicité des actions de crise à engager ? Entre évaluer, agir, coordonner et communiquer, comment hiérarchiser ses priorités ? Comment protéger les bénéficiaires, les forces vives, les implantations et la raison d'être d'une organisation ? Parce que les crises impactent les acteurs et tout l'écosystème de leurs parties prenantes, les contenir pour éviter un emballement destructeur de valeurs et de réputation appelle une agilité collaborative et l'appropriation d'outils spécifiques.

Objectifs

PRINCIPAUX

- S'approprier les mécaniques de la gestion de crise, ses enjeux et sa corrélation avec la culture de gestion des risques.
- Identifier les clefs d'une organisation et d'un management adaptés en dispositif de crise.
- Intégrer les expériences de crise dans la démarche d'amélioration continue de la gestion des risques.

SPÉCIFIQUES

- Intégrer une stratégie de communication de crise cohérente avec les actions de crise et l'évolution de la situation.
- Identifier les points de vigilance au regard de la responsabilité sociétale et juridique de l'organisation.

Contenu

- Qu'est-ce qu'une crise : définition par cartographie des risques et par approche globale, question des parties prenantes et des signaux faibles.
- Les caractéristiques d'un dispositif de gestion de crise (centre opérationnel, cellule de crise, supports) : rôle, composition et moyens.
- Les aspects clefs de la mobilisation du dispositif de crise : l'alerte (freins, procédure, outils), les actions de crise (évaluation, décisions, coordination), la gestion de l'information.
- L'impact des questions de responsabilité dans le management de crise.
- Les enjeux et leviers de communication de crise (interne et externe).
- Les actions de sortie de crise (veille, RETEX, SWOT).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'études de cas, perfectionnement des connaissances et des compétences. Méthodes actives constituées d'exposés théoriques, d'exercices de groupe, d'analyse de pratique professionnelle afin de favoriser les interactions entre les participants et le partage d'expérience.
- Approche transversale assortie d'exemples réels adaptés aux activités du secteur médico-social. Cette formation permet d'accompagner les réflexions des cadres de direction sur les ressorts essentiels de la gestion de crise dans ses dimension humaines, stratégiques, organisationnelles et réputationnelles. Une mise en perspective pour mieux s'approprier et adapter à son organisation les outils de gestion des risques et des crises.
- Documents, modèles d'outils et supports de cours remis aux participants.

Formation individuelle en inter-établissements

📍 PARIS • 2 avril 2025 (7 heures)
480 €

Infos Pratiques

👤 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux membres de direction générale, comité de direction, désirant approfondir ses connaissances en gestion de crise. Capacités d'analyse sur sa pratique et de prise de recul ; appétence au partage d'expérience avec ses pairs.

☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée et coût : Cette formation peut s'envisager sur 2 à 3 journées avec exercice de simulation personnalisé à l'organisation de votre établissement. Formats et durée adaptables selon la disponibilité et le rôle des publics (gouvernance, direction, cadres opérationnels). Nous consulter. *S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.*

INTERVENANTE

- **Marianne MAZAS**, consultante en gestion des risques.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Gérer son stress et utiliser ses ressources dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée

La relation d'aide et de soin auprès de l'enfant ou de l'adulte polyhandicapé nécessite une implication physique et psychique importante. Cet engagement dans le temps associé à la répétition de tâches difficiles et de situations délicates peut générer tensions, stress voire épuisement. L'acquisition d'outils concrets de gestion du stress permet de favoriser son équilibre physique et psychique au travail, de développer un positionnement professionnel adapté et un accompagnement de qualité.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier des outils et ressources permettant de réguler son stress.

SPÉCIFIQUES

- Développer une écoute de soi par la conscience de son état corporel et émotionnel.
- Adapter sa posture dans le but d'être en cohérence avec ses valeurs et les besoins de la personne polyhandicapée.
- Utiliser ce positionnement et la qualité de sa présence qui en découle pour un accompagnement créatif en adéquation avec les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.

Contenu

- Le stress : causes, manifestations, conséquences.
- Repérage et analyse des situations générant tensions, stress et fatigue en institution.
- Identification des éprouvés corporels et émotionnels, des stratégies personnelles pour y faire face.
- Les approches psychocorporelles (le yoga, la relaxation, la pleine conscience, la sophrologie...) : principes de base.
- Les différents apports dans la relation à soi et aux autres.
- Entre intimité et pudeur, la question de la juste distance dans le soin.
- À l'écoute de soi :
 - Découvrir sa respiration et son souffle,
 - Expérimenter la relaxation dynamique et la relaxation détente,
 - Se mettre en mouvement en conscience,
 - Repérer les liens entre l'état corporel et l'état émotionnel,
 - Se créer un espace ressource,
 - Les effets dans l'accompagnement quotidien,
 - Repérer ses besoins pour être disponible à l'autre.

- À l'écoute de l'autre : personne polyhandicapée, famille, collègue :
 - Comprendre et interpréter les besoins de l'autre,
 - La bienveillance, pour soi, pour l'autre : trouver le bon équilibre,
 - Au cœur de la relation, rencontrer l'autre,
 - Les facilitateurs de la rencontre,
 - La communication non verbale et la sensorialité,
 - Le toucher dans le soin, le toucher relationnel, le toucher relaxant,
 - La fonction du langage dans la relation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation et analyse des pratiques professionnelles à partir de situations apportées par les stagiaires ; les échanges au sein du groupe de participants seront l'occasion pour chacun de travailler son écoute, sa présence et son empathie.
- Une large place sera réservée à des mises en situation et des séquences d'expériences permettant l'appropriation des notions et des outils : exercices de respiration, de relaxation et de visualisation.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Le projet personnalisé

La personne polyhandicapée a des besoins de soin et d'éducation particuliers liés à l'importance de sa dépendance physique et psychique.

C'est à travers le projet personnalisé que seront réfléchis les objectifs d'accompagnement et de soin concrets dans le respect des besoins exprimés par l'enfant, l'adolescent ou l'adulte polyhandicapé, repérés et observés par l'ensemble des professionnels et par les familles. La méthodologie de projet permet la construction, l'élaboration et l'ajustement des objectifs et des moyens mis en œuvre. La réflexion sur ce projet interroge l'organisation globale de l'accueil en intégrant les recommandations de la HAS (Haute Autorité de la Santé) et la méthodologie des évaluations internes et externes.

Objectifs

- Développer une méthodologie adaptée aux caractéristiques du polyhandicap dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets personnalisés.
- Citer les outils et les expérimenter en vue de rédiger un projet personnalisé.

Contenu

Les spécificités du polyhandicap

- Rappels théoriques sur les causes et les conséquences du polyhandicap.
- Les besoins particuliers des personnes polyhandicapées.

Le projet personnalisé de la personne accueillie : de sa réflexion à son élaboration

- Le contexte législatif et réglementaire.
- Le projet de la personne polyhandicapée, projet parental ou familial ; les projets associatifs, d'établissement, de service, d'équipe, en lien avec les politiques publiques et les cadres réglementaires.
- L'élaboration du projet personnalisé avec la personne polyhandicapée, sa famille et/ou ses aidants : expliciter, co-construire, négocier.

La formulation des éléments du projet

- Le projet personnalisé et la clinique : développer et valoriser les techniques d'observation et apprendre à en exploiter les contenus.
- De l'observation aux objectifs d'action : la construction des objectifs, définition de la valeur opérationnelle des objectifs (objectifs accessibles et évaluables), construction des moyens à mettre en œuvre.
- Définir les rôles et les fonctions au sein de l'équipe pluridisciplinaire et avec les partenaires : la communication autour du projet personnalisé.
- Face aux situations de grande dépendance : les conditions de réussite et les risques de dérive dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets personnalisés (travaux de Geneviève Petitpierre).

La méthodologie du projet

- Les principes du projet.
- La démarche collective qui débouche sur l'élaboration d'un projet.
- Le suivi, l'actualisation et l'évaluation d'un projet.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travail en sous-groupes sur l'élaboration de différents projets personnalisés.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Muriel COLELA**, formatrice spécialisée.
- **Nora JOSEPH**, directrice adjointe d'établissement social et médico-social, et formatrice.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Harmoniser les transmissions

Les professionnels intervenant en établissement médico-social auprès des personnes handicapées sont amenés à renseigner des écrits professionnels pertinents et synthétiques afin d'augmenter la qualité du suivi des résidents. Ils passent ainsi de la culture de l'information orale à la culture de l'information écrite voire informatisée, pour des raisons de traçabilité, de qualité, de changements de procédures...

Par leur relation de proximité avec les résidents et leurs familles, les différents intervenants détiennent des informations qu'ils doivent être à même de transcrire, en particulier en terme de pertinence, de clarté, de précision et d'objectivité pour augmenter la qualité de prise en charge et prendre leur place dans le processus d'accompagnement.

L'écrit dans le dossier du résident est indissociable de l'organisation, de la coordination et de la continuité du « prendre soin » au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

De par la traçabilité qu'il améliore, l'écrit contribue à la qualité de l'accompagnement et permet de prévenir tout contentieux.

Les transmissions organisent et retranscrivent dans le dossier du résident les échanges écrits et oraux le concernant. Elles mettent en évidence les changements dans l'état de santé, les priorités d'actions et les résultats obtenus.

Il s'agit aussi pour le professionnel de savoir structurer l'information correspondant à un événement significatif ou un problème et de transmettre efficacement pour assurer un suivi personnalisé en équipe.

Objectifs

PRINCIPAL

- Utiliser et organiser les méthodes de transmissions écrites et orales en équipe pluridisciplinaire.

SPÉCIFIQUES

- Appréhender les enjeux des transmissions écrites et orales en établissement médico-social.
- Appréhender les problèmes des personnes accompagnées selon un processus de raisonnement clinique.
- Guider le choix et l'évaluation des interventions en fonction des résultats.
- Utiliser au quotidien les informations récentes concernant le bénéficiaire.

Contenu

- La notion de traçabilité au cœur de la sécurité.
- La connaissance des types d'écrits professionnels en fonction de leur objectif.
- La définition des critères de qualité attendus en matière d'écrits professionnels.
- Le dossier du résident.
- La responsabilité juridique des professionnels au regard des écrits professionnels.
- Les méthodes de transmission écrites : narratives et ciblées (Donnée, Action, Résultat - DAR).
- Articulation avec les autres supports de suivi et les outils d'organisation.
- Valeur de la communication : les transmissions orales.
- Appréciation de la qualité des transmissions.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.
- Évaluation des connaissances pendant la formation et à chaud, et délivrance d'une attestation de fin de formation.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées au quotidien : AES/AMP, AS, ME, IDE...

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures) pour un programme traitant uniquement des transmissions écrites, 3 jours (21 heures) pour un programme traitant à la fois des transmissions écrites et orales.

Coût : 1 310 €/jour
S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

 **INTERVENANTES**

- **Karima PERNEE**, infirmière, stomathérapeute.
- **Valérie TARANNE**, cadre de santé, formatrice.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

L'écrit professionnel, outil fondamental de la pratique médico-sociale

La goût d'écrire et la facilité à rédiger ne sont pas universels. Si pour les uns il s'agit d'un vrai plaisir, pour d'autres, l'exercice constitue une contrainte parfois pesante. La maîtrise de l'écriture est pourtant une compétence essentielle du travail médico-social. Le professionnel engagé dans l'action doit en effet rendre compte de son action, tout en sachant prendre de la distance, faire preuve d'objectivité et connaître les exigences juridiques. Écrire permet de restituer les réalités vécues et fuyantes, de les analyser, puis d'élaborer des recommandations et des conclusions. L'évolution de l'environnement de l'action sanitaire et sociale conduit à re-questionner les pratiques professionnelles, la volonté de retravailler le sens et la valeur des écrits au regard d'un contexte réglementaire plus contraignant et d'attentes précises. Ce stage s'adresse à tous les acteurs du secteur médico-social qui doivent produire des courriers, des comptes rendus, des rapports ou utiliser différents outils de liaison (cahier, messagerie électronique...). Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent surmonter leurs appréhensions vis-à-vis de l'écriture professionnelle et en maîtriser les bases et les enjeux. Il vise à équilibrer le temps consacré à cette tâche pour qu'elle ne dévore pas le temps consacré aux usagers.

Objetif

- Rédiger des écrits professionnels de qualité tenant compte des enjeux du champ de l'action sociale, de la discrétion et du secret professionnel.

Contenu

Les connaissances juridiques

- Présentation : les différents écrits dans une institution sociale ou médico-sociale et leurs fondements juridiques.
- Importance des écrits professionnels eu égard à l'évolution du secteur social et médico-social.
- Réflexions autour du dossier unique de l'usager.
- Écrits professionnels et droit de l'usager à la confidentialité des informations le concernant : le respect du secret professionnel.
- Écrits professionnels et droit d'accès aux documents ou dossiers de prise en charge.

Méthodologie de rédaction

- Analyse de la situation de communication : qu'est-ce qu'écrire ? L'émetteur et le récepteur ; l'oral ou l'écrit, l'oral et l'écrit ?
- Les différents écrits professionnels à l'œuvre dans le cadre professionnel : de la note personnelle à l'écrit figurant au dossier de la personne accueillie ; de la pratique acquise en formation initiale au partage en équipe ; élaboration d'une synthèse d'expression transversale.
- Recueil et sélection des informations pertinentes : exemple de transmission en milieu médical (DAR) ; distinction entre description, narration, objectivation, subjectivation et entre faits, opinions et sentiments, évaluation et jugement.
- Les différents supports de transmission.

- La communication via messagerie informatique (courriels) : outil fortement sollicité mais à haut risque, exigeant prudence, rigueur, distanciation, mise en garde du rapprochement communication privée/professionnelle.
- Structuration de la forme écrite : plan, organisation de chaque partie, mise en page, paragraphes, hiérarchisation des informations ; pertinence, utilité ou inutilité des informations ; exhaustivité, concision et redondance ; style familier et style écrit ; orthographe et lisibilité.

Méthode

- Identification des attentes et des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et législatifs et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse des situations et des écrits apportés par les stagiaires.
- Dispositif inspiré des ateliers d'écriture professionnelle.
- Alternance des moments d'écriture individuelle, de travail en sous-groupes, de mise en commun et d'échanges en grand groupe.
- Supports pédagogiques, apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures), selon la demande et les besoins de l'institution.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

La relation d'aide avec les personnes polyhandicapées

Entrer dans le monde spécifique de la personne polyhandicapée, l'accompagner au plus proche de ses besoins en mobilisant au maximum ses ressources personnelles et celles de son entourage est une préoccupation constante des professionnels de proximité. Au cours de cette formation, nous nous interrogerons sur l'instauration de la relation entre le professionnel et la personne polyhandicapée, sur ce qu'est cette relation d'aide, sur le climat de confiance à établir, sur le plaisir partagé et sur la mise en place d'un accompagnement attentif et bienveillant

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en place une relation d'aide de qualité dans tous les actes de vie quotidienne, en comprendre les mécanismes... en tenant compte des richesses et ressources des personnes.

SPÉCIFIQUES

- Prendre en compte les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Analyser les enjeux de la relation entre personne polyhandicapée et professionnels.
- Interroger ses pratiques professionnelles (communication, juste proximité, accompagnement bienveillant, travail d'équipe...).

Contenu

- Le polyhandicap : définition et spécificités.
- La relation d'aide, définition selon les auteurs, en particulier C. Rogers :
 - Écoute active,
 - Empathie,
 - Authenticité,
 - Juste proximité.
- Comment mettre en place une relation d'aide de qualité en fonction de :
 - La communication spécifique de la personne polyhandicapée,
 - La sensorialité spécifique de la personne polyhandicapée,
 - Les compétences, et ressources de chaque personne.
- Le rôle de l'observation : comment créer un espace d'observation, d'écoute, de bienveillance ?
- Le travail d'équipe : se fédérer autour de valeurs communes.
- Les activités et le plaisir partagé :
 - Pendant les temps du quotidien (toilette, repas...),
 - Pendant les activités de loisirs ou ludiques.
- Lien entre relation d'aide et projet personnalisé : comment faire émerger et repérer les compétences, les souhaits de la personne et de son entourage, quels objectifs et pourquoi ?
- Alliance avec la famille et l'entourage.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à l'ensemble des équipes éducatives et paramédicales intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INFORMATIONS**

Une salle modulable pour un travail en grand groupe et en sous-groupes, paperboard, feutres, vidéo projecteur.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

- **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de formation Cesap Formation, éducatrice spécialisée.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Le travail de nuit dans un établissement qui accueille des personnes polyhandicapées

La nuit, les institutions d'accueil ou de soins doivent pouvoir assurer sécurité, apaisement, confiance, repos et sommeil en tenant compte de la spécificité des personnes polyhandicapées. Le professionnel exerçant la nuit doit développer des compétences spécifiques : une capacité relationnelle, une écoute et une aide psychologique adaptées aux demandes pas toujours explicites de l'enfant ou de l'adulte polyhandicapé, et à leurs angoisses parfois amplifiées par la nuit. Conscient de cela, il sera ainsi à même de mieux appréhender l'accompagnement des usagers la nuit.

Il doit également avoir conscience des conséquences physiologiques, psychologiques et sociales du travail de nuit (horaires décalés, hygiène de vie, maintien de la vigilance...). Le travailleur de nuit, dans sa singularité, est un maillon essentiel de la continuité des prises en charge. Il doit à ce titre être pleinement impliqué dans les circuits d'information des établissements et au sein des équipes pluridisciplinaires. Il est donc important de travailler sur l'intégration professionnelle du travailleur de nuit avec les équipes : la transmission des informations, la participation à des réunions communes, les missions de chacun... Ces différents points seront donc abordés lors de ces deux journées de formation afin de donner des clés de compréhension et des pistes d'actions.

Objectifs

PRINCIPAUX

- Reconnaître le travail de nuit en institution accueillant des personnes polyhandicapées : spécificités, législation, physiologie du sommeil, les règles d'hygiène de vie adaptées...
- Identifier les missions spécifiques des professionnels de nuit.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les situations de stress liées au travail de nuit.
- Adapter ses comportements aux besoins des personnes polyhandicapées sur le temps de la nuit (favoriser ou respecter le sommeil, communiquer, répondre aux manifestations d'angoisse, d'anxiété).
- Faire face aux situations difficiles la nuit, répondre aux urgences en fonction de ses compétences.
- Concevoir des outils permettant de renforcer la communication entre les équipes de jour et de nuit.
- Identifier des axes d'amélioration pour s'inscrire dans le projet d'établissement.

Contenu

Connaître la législation relative au travail de nuit

- Présentation de quelques références réglementaires (directives du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003). - Code du travail et suivi médical des travailleurs de nuit.

Analyser les pratiques actuelles

- Sont-elles conformes à la législation ? - Sont-elles génératrices de risques ? - Quels doutes et interrogations ?

Identifier et réfléchir sur les missions spécifiques des soignants de nuit dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées

- Rôle et missions des soignants la nuit : veiller au confort et à la sécurité, préserver le temps de repos des usagers, gérer les situations critiques (anxiété, douleurs, crise d'épilepsie, comportement-problème...).

Prendre en compte les besoins spécifiques de la personne à partir des demandes exprimées la nuit

- La spécificité de l'accompagnement de la personne polyhandicapée : change de nuit, prise de médicaments, communication spécifique... - L'angoisse et la mort. - La solitude. - La souffrance physique et morale. - La crise : agitation, agressivité, épilepsie.

Identifier les répercussions physiologiques, psychologiques et sociales du travail de nuit

- Les rythmes biologiques. - Le sommeil et la vigilance (les cycles du sommeil et les perturbations, les fonctions de sommeil... - Les conséquences du travail : sur la santé physique, sur la santé psychique, sur le plan social...

Adopter des habitudes pour éviter/limiter les risques

- Travail de nuit et sommeil : conseils et recommandations. - Travail de nuit et alimentation : conseils et recommandations.

Renforcer la cohésion et la cohérence entre équipe de jour/équipe de nuit

- Favoriser l'intégration des travailleurs de nuit au sein de l'équipe.
- La collaboration et la complémentarité du travail en binôme : les domaines de collaboration, la distinction entre collaboration et délégation.
- Le travail en équipe et les conditions de son efficacité.
- La reconnaissance des potentiels des différents acteurs. - La reconnaissance de ses propres limites.
- Les attentes respectives entre les équipes de jour et les équipes de nuit visant l'harmonisation des pratiques professionnelles.
- Trouver sa place en tant que professionnel exerçant de nuit, dans la dynamique institutionnelle, auprès des différents acteurs.
- Les temps de transmissions inter-équipes jour/nuit : une communication de qualité inter-équipes, les outils de transmission et de partage des informations (dossiers patients, etc...), la qualité des transmissions écrites et orales.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Appports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées et/ou aux aidants.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 340 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

INTERVENANTES

- Delphine CALAS, éducatrice spécialisée, formatrice et animatrice de groupe d'analyse des pratiques.
- Valérie TARANNE, cadre de santé, formatrice.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Prévenir les risques d'épuisement professionnel

Burn-out, stress, fatigue... autant de mots pour tenter de définir l'épuisement professionnel qui affecte nombre de professionnels comme le personnel éducatif, médical et paramédical. Derrière ce statut et ces fonctions, il y a l'être humain qui jongle entre valeurs professionnelles et réalité de terrain.

Comment arriver aujourd'hui à s'épanouir dans un contexte professionnel difficile par ses injonctions et ses paradoxes de travail ? Comment préserver sa santé au travail ? Comment repérer l'épuisement professionnel et quelles stratégies individuelles et collectives pour préserver ses valeurs professionnelles ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier les signes menant à l'épuisement professionnel afin de pouvoir le prévenir pour une garantie de la qualité de l'accompagnement auprès du public accueilli.

SPÉCIFIQUES

- Déterminer les problématiques en lien avec l'environnement professionnel.
- Identifier des pistes d'amélioration.

Contenu

Qu'est-ce que l'épuisement professionnel ?

- Identifier les signes précurseurs.

Les causes liées à l'épuisement professionnel

- Connaître et repérer les Risques Psycho-Sociaux (RPS).
- Identifier les facteurs qui permettent la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Quelles recommandations pour prévenir l'épuisement professionnel ?

- Analyser l'existant de sa pratique et l'organisation au travail.
- Identifier les pistes à améliorer.
- Favoriser une démarche de travail préventive au burn-out.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

INTERVENANTE

- **Stéphanie ADAM**, cadre socio-éducative.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Comprendre

Spécificités professionnelles
et polyhandicap

71 personnes formées

4,7/5

Note moyenne
attribuée par les
participants en 2023



Être assistant(e) social(e) auprès des personnes polyhandicapées

L'assistant(e) social(e) qui travaille avec des personnes polyhandicapées exerce une fonction très spécifique du fait même qu'il ou elle n'intervient pas, ou très peu, auprès de la personne elle-même, mais plutôt auprès de sa famille. Il est donc intéressant de comprendre en quoi cette fonction est spécifique pour pouvoir l'exercer au mieux dans l'intérêt de la personne polyhandicapée.

Objectif

- Identifier la place de l'assistant(e) social(e) en établissement ou en service pour les personnes polyhandicapées.

Contenu

- Les spécificités de la personne polyhandicapée et de son accompagnement.
- Clarification de la place de l'assistant(e) social(e) vis-à-vis de la hiérarchie et des professionnels de l'équipe, fiche de poste, missions plus générales.
- Analyse du rôle de l'assistant(e) social(e) au travers des différentes missions qu'il/elle exerce dans la relation à la personne polyhandicapée et sa famille, ainsi qu'avec les partenaires extérieurs.
- La place de l'assistant(e) de service social au sein de l'institution :
 - Les écrits professionnels et le dossier social,
 - Le devoir de se taire et le partage d'informations dans l'intérêt de la personne polyhandicapée : au sein de l'équipe pluridisciplinaire, avec le(s) représentant(s) légal(aux) et plus largement la famille, avec des partenaires extérieurs,
 - La remontée d'événements indésirables, la transmission d'une information préoccupante et le signalement.
- L'accompagnement de la personne polyhandicapée :
 - La place accordée à l'expression de la volonté de la personne polyhandicapée et celle des représentants légaux (dans le domaine des soins, de la vie affective et sexuelle...),
 - La demande de protection pour un majeur non protégé ou pour toute modification (mesures de protection légale : tutelle, curatelle, habilitation judiciaire familiale, mandat de protection future).
- Les notions de parcours et de projet au regard des nouvelles dispositions législatives.

Méthode

- Identification des besoins de formation ; échanges sur le parcours des stagiaires dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées et identification de ce qu'ils attendent de cette formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires et/ou les intervenantes.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📅 **PARIS** • 27, 28 novembre 2024 (14 heures)
560 €

📅 **PARIS** • 4, 5 décembre 2025 (14 heures)
600 €

Infos Pratiques

👤 **6 à 12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

👤 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse aux assistants sociaux intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

✅ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

👤 **INTERVENANTES**

- **Véronique LOGEIS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.
- **Elisabeth MARC**, assistante de service social.

📄 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Être psychologue auprès des personnes polyhandicapées

Ce module de formation propose aux psychologues de travailler sur le lien entre leur posture professionnelle singulière et les particularités de la clinique du polyhandicap.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier la singularité de la position du psychologue en institution médico-sociale qui accueille des personnes polyhandicapées : statut, rôle et fonction.

SPÉCIFIQUES

- Approfondir ses connaissances de la spécificité du développement psychoaffectif des personnes polyhandicapées.
- Revisiter les concepts et les outils classiques du psychologue : pour une plus juste adaptation de leur contenu à la réalité des personnes polyhandicapées et des institutions qui les accueillent.
- Mettre en perspective identité subjective, identité professionnelle et cadre institutionnel.

Contenu

- La singularité de la position du psychologue en institution pour personnes polyhandicapées.
- Les diverses missions du psychologue en institution.
- Réflexion sur l'écoute.
- L'importance des limites et du cadre.
- Les compétences cognitives dans le développement de la personne polyhandicapée.
- L'importance des projets personnalisés.
- Les enjeux psychologiques du développement précoce de l'enfant polyhandicapé.
- Clinique du polyhandicap et dynamique institutionnelle.
- Les relations avec l'employeur, l'équipe, l'usager et la famille d'un point de vue juridique.
- Le partage d'informations avec l'équipe ou des partenaires extérieurs.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

- 📅 **PARIS** - 21, 22 et 23 octobre 2024 (21 heures)
840 €
- 📅 **PARIS** - 1^{er}, 2 et 3 octobre 2025 (21 heures)
900 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux psychologues intervenant auprès de personnes handicapées ou polyhandicapées.

- ✅ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Véronique LOGEAIS**, juriste.
- **Nicole LOMPRÉ**, philosophe, psychanalyste, formatrice consultante.
- **Marie-Blanche MIGEON**, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

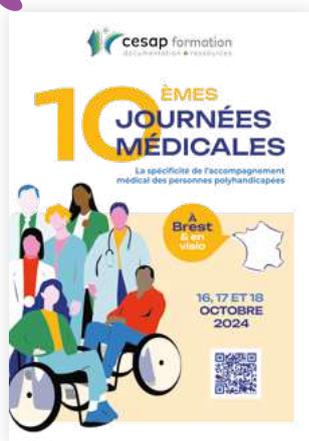
Être médecin auprès de personnes polyhandicapées

Être médecin auprès de personnes polyhandicapées demande des connaissances spécifiques et un positionnement particulier auprès de ces personnes à tous les âges de la vie, de leur famille mais aussi des équipes pluridisciplinaires. Face au repérage des multiples déficiences, la coordination et l'organisation des soins préventifs et curatifs prennent une place importante dans la pratique de chacun. Cette formation proposera aussi aux médecins d'échanger et de confronter leurs questionnements.

Objectifs

PRINCIPAL

- Enrichir ses connaissances médicales et partager ses expériences sur le polyhandicap par une formation continue portant sur cette clinique spécifique.
- S'approprier le rôle et la fonction du médecin en institution pour personnes polyhandicapées.
- Identifier les questions de coordination et d'organisation des soins selon l'éclairage des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.



Nous vous recommandons également les **10^{èmes} journées médicales** consacrées à « **La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées** » les 16, 17 et 18 octobre 2024 à Brest et en visioconférence (p.18-19).

Contenu

- Les spécificités constitutives du polyhandicap de l'enfance à l'âge adulte : cognitives, motrices, neuro-orthopédiques, neuro-sensorielles, neuro-végétatives, alimentaires et digestives, nutritionnelles, respiratoires, épilepsie, douleur, comportements-problèmes...
- Le projet de soins au sein du projet personnalisé, la place des familles.
- L'organisation des soins : de l'indication à la prescription, la gestion des risques, le circuit du médicament, l'hygiène, les procédures et protocoles, la pluridisciplinarité médicale et paramédicale.
- La réflexion éthique autour des soins dans la difficile évaluation des bénéfices/risques dans ce contexte d'hétéro-évaluation.
- Les soins palliatifs.
- La place du médecin dans l'équipe pluridisciplinaire.
- L'âge adulte et les transitions de la vie.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, partage de pratiques, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

- 📍 **PARIS** • 13, 14 et 15 novembre 2024 (21 heures)
1 005 €
- 📍 **PARIS** • 5, 6 et 7 novembre 2025 (21 heures)
1 140 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout médecin travaillant auprès de personnes polyhandicapées.

- ☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Dr Kim MAINCENT**, neuropédiatre.
- **Dr Anne-Emmanuelle PIQUET-MASSIN**, neuropédiatre, directrice médicale de Cesap (75).
- **Dr Bruno POLLEZ**, médecin MPR, MAS APEI, Lille (59).

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Être infirmière, infirmier auprès de personnes polyhandicapées

L'infirmière et l'infirmier ont une formation et une fonction dans l'institution qui les placent à l'interface entre les différents membres de l'équipe, les intervenants médicaux, les services hospitaliers, les familles et les personnes polyhandicapées, pour assurer une cohérence et une permanence des soins.

Cette spécificité fait d'eux les garants d'une observation fine et transdisciplinaire des personnes polyhandicapées quant à leurs troubles de santé, qui sont importants et nécessitent une organisation des soins réfléchie. De ce fait, l'infirmier a un rôle essentiel de personne ressource auprès de l'équipe et des familles.

C'est pourquoi cette formation reprend précisément les problématiques de santé physique et psychique des personnes polyhandicapées, le rôle essentiel d'interface de l'infirmier et le cadre juridique dans lequel il exerce dans une institution.

Objectifs

- Identifier le rôle de l'infirmier au sein d'un établissement qui accueille des personnes polyhandicapées.
- Mettre en œuvre un travail pluridisciplinaire dans le respect de la législation.
- Accompagner la personne polyhandicapée en tenant compte de ses spécificités somatiques, relationnelles...

Contenu

Présentation du polyhandicap et de quelques aspects cliniques

- Définitions et concept de polyhandicap, étiologies.
- Quelques aspects cliniques : les épilepsies, les troubles respiratoires.
- La douleur.

Rééducation fonctionnelle et orthopédie

- Une approche globale pluridisciplinaire.
- Le développement psychomoteur : les postures et l'apprentissage.
- Les différents troubles du tonus.
- Les déformations orthopédiques.
- Les méthodes de prévention : appareillages...
- Les méthodes de traitement : médicamenteux et chirurgical.
- Les fractures pathologiques et la prévention.
- Les différentes techniques de mobilisation.
- L'importance de l'approche motrice : kinésithérapie, psychomotricité relayées par tous.
- Le portage.
- L'acceptation de l'appareillage.

Le vécu des infirmiers/infirmières qui soignent des personnes polyhandicapées au quotidien, au sein d'une équipe pluridisciplinaire

- Prendre soin des personnes polyhandicapées, une clinique éprouvante au quotidien (adhésivité, auto et hétéro-agressivité, dépression...).
- Les troubles du comportement ou « comportements-problèmes »
- La place de l'infirmier(ère) au sein de l'équipe pluridisciplinaire, son rôle de personne ressource.

- Les enjeux du travail de l'infirmier(ère) avec les familles de personnes en situation de grande dépendance physique et psychique.

Alimentation et déglutition - Aspects éducatifs et rééducatifs

- La prévention des troubles de la déglutition :
- Quelques aspects d'éducation motrice pour faciliter le repas :
- Techniques d'introduction des aliments,
- Techniques du contrôle de la tête,
- Lutte contre la protrusion de la langue,
- Éducation motrice de la mastication,
- L'analyse de la sensorialité de la bouche.
- Les fausses routes et leurs répercussions sur le système pulmonaire.

Connaissances juridiques

- Les responsabilités professionnelles encourues : civiles, pénales, disciplinaires.
- La bientraitance/maltraitance.
- Le partage d'informations à caractère médical avec les équipes, le représentant légal du patient.
- La dispense des soins dans l'institution.
- Préparation et administration des médicaments, alimentation par sonde gastrique...

Le rôle des infirmiers/infirmières dans une institution en lien avec l'équipe pluridisciplinaire

- Les soins au quotidien, la gastrostomie, les médicaments, les escarres, la trachéotomie, le suivi du transit, les soins de bouche.
- Le circuit du médicament, le dossier infirmier et la prise en charge de la douleur en institution (échelles d'évaluation et CLUD...).
- Mise en place et suivi de protocoles.
- Évaluation d'une situation d'urgence.
- Accompagnement d'une hospitalisation.
- La relation avec le personnel hospitalier et les médecins, avec les équipes et avec les familles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

PARIS - 24, 25, 26 septembre et 4, 5 novembre
2024 (35 heures)
1400 €

PARIS - 22, 23, 24 septembre et 6, 7 novembre
2025 (35 heures)
1500 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux infirmières et infirmiers intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **David FERNANDEZ**, psychologue.
- **Véronique LOGEAIS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale.
- **Dr Kim MAINCENT**, neuropédiatre.
- **Céline ROLLAND**, IDE, infirmière référente douleur.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Être masseur-kinésithérapeute auprès de personnes polyhandicapées

La singularité de la personne polyhandicapée nécessite des réponses spécifiques, particulièrement de la part du masseur-kinésithérapeute en raison de la fragilité somatique et de l'importance de la prévention. Dans une institution ou un service qui accueille des personnes polyhandicapées, quelle place les masseurs-kinésithérapeutes occupent-ils et comment se positionnent-ils pour répondre au mieux aux besoins des personnes polyhandicapées ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier le rôle du masseur-kinésithérapeute, ses missions et sa fonction auprès des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Enrichir sa pratique professionnelle.
- Savoir se situer au sein d'une équipe pour favoriser la pluridisciplinarité.
- Adopter un accompagnement spécifique à cette population.

Contenu

- La personne polyhandicapée, définition et historique de la prise en charge.
- Notions de développement sensorimoteur de l'enfant avec maturation cérébrale : lutte contre la pesanteur et conquête de la verticalité.
- Les déficiences constitutives du polyhandicap : mentales et motrices, neurosensorielles, somatiques ainsi que l'épilepsie, peuvent engendrer de graves surhandicaps notamment viscéraux et orthopédiques, sans oublier la douleur et les comportements-problèmes.
- Les conséquences de l'atteinte cérébrale précoce :
 - Les troubles moteurs et du tonus,
 - Les troubles sensoriels,
 - Les troubles cognitifs,
 - La douleur,
 - Les comportements-problèmes.
- Les réponses à apporter en fonction de l'âge de la personne accueillie :
 - Éducation neuro-motrice,
 - Prévention et lutte contre les troubles orthopédiques,
 - Prévention et lutte contre les troubles viscéraux : respiratoires et digestifs.
- Comment se situer au sein de l'équipe pluridisciplinaire, partager, la soutenir.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📅 **PARIS** • 26 et 27 septembre 2024 (14 heures)
560 €

📅 **PARIS** • 25 et 26 septembre 2025 (14 heures)
600 €

Infos Pratiques

👤 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

👤 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse aux masseurs-kinésithérapeutes intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

✅ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

👤 **INTERVENANT**

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.

📝 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Être ergothérapeute auprès de personnes polyhandicapées

Le métier d'ergothérapeute est depuis très longtemps présent dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées. L'intervention de l'ergothérapeute auprès des personnes polyhandicapées et la singularité de la prise en charge de ces personnes appellent des compétences spécifiques et un positionnement particulier auprès d'elles. Comme beaucoup d'autres métiers, il s'enrichit et se modifie auprès de ces personnes si singulières. Réfléchir au sens de ce travail, à sa fonction auprès de la personne polyhandicapée et de sa famille, dans l'équipe pluridisciplinaire, est ce que propose cette formation.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier le rôle et la mission de l'ergothérapeute au sein d'une institution accueillant des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Définir la spécificité de l'ergothérapeute face à la problématique de la personne polyhandicapée.
- Enrichir ses connaissances et sa pratique professionnelle pour mieux intervenir auprès de la personne polyhandicapée.
- Réfléchir et débattre autour d'autres champs de pratique en ergothérapie.

Contenu

À propos des personnes polyhandicapées

- Les représentations de chacun.
- Les expressions du polyhandicap sur les plans : vital, moteur, sensoriel, cognitif, comportemental.

La place et les fonctions de l'ergothérapeute

De l'observation au projet

- Demande, problématique, les différents bilans existants, les limites.

Appareillage et installations

- Grands principes, caractéristiques et bénéfices.

Aménagements des lieux de vie et aides techniques

Les activités adaptées

- Utilisation de l'outil informatique : « de la cause à effet aux prémices de la communication ».

Du soin à l'activité en partenariat avec les aidants

- Atelier neuro-sensori-moteur.
- Les activités intégrées.

Les activités physiques adaptées

- Sens, bénéfices, caractéristiques et adaptations.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Apports théoriques et perfectionnement des connaissances.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

PARIS - 23, 24, 25 et 26 septembre 2024
(28 heures)
1400 €

PARIS - 22, 23, 24 et 25 septembre 2025
(28 heures)
1520 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux ergothérapeutes travaillant auprès d'enfants, adolescents ou adultes polyhandicapés, à domicile ou en établissement.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Une serviette de toilette et une tenue souple pour le dernier jour.

INTERVENANTES

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équithérapeute.
- **Annick DEFAQUE**, ergothérapeute.
- **Kristien HEYVAERT**, ergothérapeute.
- **Laura HOFFELE**, ergothérapeute.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Être orthophoniste auprès des personnes polyhandicapées

L'orthophoniste a un rôle crucial dans une équipe pluridisciplinaire. Cette formation vise à renforcer les compétences des orthophonistes travaillant auprès des personnes polyhandicapées en leur proposant des outils pratiques et des connaissances approfondies sur leur rôle dans une équipe, les techniques de communication adaptées et la prise en charge des troubles de la déglutition.

Formation individuelle en inter-établissements

 PARIS • 13, 14 octobre 2025 (14 heures)
600 €

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse aux orthophonistes intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTERVENANT**

- Clément MELINE, orthophoniste.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Objectif

- Identifier le rôle de l'orthophoniste au sein de l'équipe pluridisciplinaire et auprès des personnes polyhandicapées

Contenu

- La spécificité de l'accompagnement des personnes polyhandicapées.
- La place de l'orthophoniste au sein de l'équipe pluridisciplinaire (rôle central et périphérique, outils de partage de l'information...)
- Orthophonie et communication : évaluation, mise en place C.A.A. (Communication Améliorée et Alternative), P.I.C. (Projet Individuel de Communication),...
- Orthophonie et alimentation/déglutition (évaluation, gestes techniques, installation, guidance...)

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Être psychomotricien(ne) auprès de personnes polyhandicapées

La psychomotricité est de plus en plus présente dans les établissements qui accueillent des personnes polyhandicapées, enfants ou adultes. Elle est essentielle, au cœur de l'accompagnement paramédical et source de nombreux apports pour les personnes accueillies. Cette formation propose une rencontre entre psychomotriciens afin que chacun puisse analyser la pratique et se (re)situer au mieux en tant que professionnel auprès de personnes polyhandicapées

Objectifs

- Définir son rôle en tant que psychomotricien dans une équipe pluridisciplinaire.
- Proposer des indications en thérapie psychomotrice dans le projet individualisé de la personne polyhandicapée.

Contenu

- Les particularités des personnes polyhandicapées dans leur développement sensori-moteur : la sensorialité, la motricité, les différents tons, le traitement de l'information, le niveau cognitif, la conscience corporelle, les modalités de communication et relationnelles.
- Les outils de bilan et d'observation adaptés en psychomotricité.
- Grille de lecture des troubles du tonus adaptée aux psychomotriciens leur permettant de mieux comprendre le fonctionnement et les besoins spécifiques liés au polyhandicap.
- L'intérêt des regards croisés dans l'accompagnement de la personne.
- Pratique corporelle permettant d'acquérir des techniques de guidance motrice (niveau d'évolution motrice dans le polyhandicap).
- Conseils d'installation et de mise en forme du corps de la personne polyhandicapée.
- Réflexion sur l'aménagement des espaces sensoriels, de jeux et du quotidien (repas, change, transferts...).
- Gestuelle ergonomique pour mobiliser la personne.
- Les médiations psychomotrices adaptées aux personnes polyhandicapées (balnéothérapie, approche sensorielle, Snoezelen, Stimulation basale, médiation animale, danse...).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Apports bibliographiques.
- Analyses de vidéos pour décoder les troubles sensori-moteurs.
- Pratique corporelle permettant d'acquérir des techniques de guidance motrice.

Formation individuelle en inter-établissements

PARIS • 18, 19 novembre et 9, 10 décembre 2024
(28 heures)
1120€

PARIS • 12, 13 novembre et 16, 17 décembre 2025
(28 heures)
1360€

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux psychomotriciens intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne.
- **Léa JEANMAIRE**, masseur-kinésithérapeute.

2 jours en co-animation, les 2 dernières journées sont animées par la psychomotricienne pour analyser les vidéos et poursuivre la réflexion sur les outils d'observation et de médiation spécifique à la psychomotricité.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Être aide-soignant(e) auprès de personnes polyhandicapées

L'aide-soignant contribue au bien-être de la personne aidée dans le respect de ses droits et de sa dignité, en exerçant une fonction d'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne ; il exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier. Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle du soin. Auprès de la personne polyhandicapée, l'aide-soignant est confronté à la complexité du polyhandicap où se croisent difficultés de communication et de compréhension, troubles moteurs, troubles sensoriels et parfois perturbations somatiques graves. Ce stage vise à apporter aux professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes polyhandicapées une meilleure compréhension de leur singularité pour personnaliser cet accompagnement.

Formation individuelle en inter-établissements

📍 PARIS • 29, 30 septembre 2025 (14 heures)
600 €

Infos Pratiques

👤 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

👤 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux aides-soignants intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

✅ PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

👤 INTERVENANTE

• Karima PERNÉE, infirmière.

📄 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Objectifs

PRINCIPAL

- Définir la fonction et la place de l'aide-soignant au sein de l'équipe pluridisciplinaire auprès de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Appréhender la notion de polyhandicap et en saisir les problématiques somatiques et psychiques.
- Repérer les besoins spécifiques de chaque personne pour adapter et enrichir son accompagnement et ses soins au quotidien.
- Mettre en valeur la spécificité de la fonction d'aide-soignant dans une dynamique de projet de vie personnalisée.
- S'inscrire dans une dynamique d'équipe pluriprofessionnelle.

Contenu

L'identité professionnelle

- Historique du métier : du Certificat d'Aptitude à la fonction d'aide-soignant (CAFAS) au Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS).
- Les compétences attendues d'un aide-soignant.
- Son rôle dans l'articulation des soins individualisés à la personne.
- Sa collaboration avec les membres de l'équipe. Le cadre législatif.
- Les textes régissant la profession d'aide-soignant : référentiels d'activités et de compétences.
- Le code de santé publique.

La personne polyhandicapée et la relation d'aide dans les actes de la vie quotidienne

- Définition du polyhandicap.
- L'incidence du polyhandicap sur le développement de la personne.
- Les notions d'accompagnement, de communication et de relation d'aide.

- Savoir-être et techniques pour améliorer la communication et la relation d'aide avec une personne polyhandicapée.

La personne polyhandicapée et l'accompagnement au quotidien

- La place centrale du corps.
- Les besoins fondamentaux perturbés à satisfaire.
- L'hygiène et les soins quotidiens adaptés à la personne.
- La sécurité, les aides techniques et humaines adaptées.
- Les gestes, les attitudes, la prise en compte du confort et du bien-être de la personne.

L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans son développement

- Le projet personnalisé.
- Les activités de stimulation contribuant à maintenir l'autonomie de la personne et à créer du lien social.
- La place des apprentissages.

La coordination entre les professionnels

- La notion d'équipe, le travail d'équipe.
- Le travail en collaboration avec l'infirmière.
- Les réunions de travail.
- Les écrits professionnels, les transmissions.

Le travail en partenariat

- Relation des institutions avec les familles.
- Les relations entre les professionnels et les familles.
- La place de la famille dans la construction du projet individualisé.
- L'importance de l'ouverture vers l'extérieur.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.



Être accompagnant éducatif et social auprès de personnes polyhandicapées

L'accompagnant éducatif et social exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et d'adultes vieillissants, en situation de handicap et/ou de dépendance et dans les activités sociales, scolaires et de loisirs. Il travaille, notamment, auprès de personnes polyhandicapées en institution, à domicile ou en milieu scolaire ou ordinaire. L'accompagnant éducatif et social est confronté à la complexité du polyhandicap où se croisent difficultés de communication et de compréhension, troubles moteurs, troubles sensoriels et parfois perturbations somatiques graves. Ce stage vise à apporter aux professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes polyhandicapées une meilleure compréhension de leur singularité.

Objectif

- Identifier la fonction et la place de l'accompagnant éducatif et social au sein de l'équipe pluridisciplinaire pour accompagner des personnes polyhandicapées.

Contenu

L'identité professionnelle

- L'accompagnant éducatif et social : du certificat d'aptitude à la fonction d'aide médico-psychologique au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social, historique d'un métier.
- Les compétences attendues de l'accompagnant éducatif et social.
- La spécificité de la fonction de l'accompagnant éducatif et social.
- Son rôle pivot dans l'articulation des soins individualisés à la personne.
- Sa collaboration avec les membres de l'équipe.

Le cadre législatif

- Les différentes lois et les arrêtés.

La personne polyhandicapée et la relation d'aide dans les actes de la vie quotidienne

- Définition du polyhandicap.
- L'incidence du polyhandicap sur le développement de la personne.
- Notions d'accompagnement, de communication et de relation d'aide.

La personne polyhandicapée et l'accompagnement au quotidien

- La place centrale du corps.
- Les besoins fondamentaux.
- L'hygiène et le soin quotidien adapté à la personne.
- Les gestes, les attitudes, la prise en compte du confort et du bien-être de la personne.
- La sécurité, les aides humaines et techniques.

L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans son développement : se construire et expérimenter

- Le projet personnalisé.
- Les activités dans un environnement adapté.
- Préserver et entretenir les acquis et les liens sociaux.

La coordination entre les professionnels

- L'équipe et le travail d'équipe : un ensemble cohérent.
- Les écrits professionnels, les transmissions.

Le travail en partenariat

- Les relations entre les professionnels et les familles.
- L'importance de l'ouverture sur l'extérieur.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

PARIS • 15 et 16 septembre 2025 (14 heures)
600 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les accompagnants éducatifs et sociaux et aides médico-psychologiques intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de formation AES, éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Être éducateur(trice) spécialisé(e) ou éducateur(trice) de jeunes enfants auprès de personnes polyhandicapées

Le rôle et la fonction de l'éducateur(trice) spécialisé(e) et de l'éducateur(trice) de jeunes enfants auprès de personnes polyhandicapées les placent dans une position singulière, au sein de l'établissement et de l'équipe pluridisciplinaire, qui vient interroger leur identité professionnelle. Cette formation propose de réfléchir, d'analyser et de valoriser le rôle de ces professionnels au sein des établissements médico-sociaux.

Elle s'attache aussi à mieux répondre aux besoins des personnes accueillies ainsi que ceux des professionnels intervenant au quotidien, dans le respect des cadres législatifs et juridiques en place.

Formation individuelle en inter-établissements

📍 PARIS • 14, 15 octobre 2025 (14 heures)
600 €

🎯 Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier les fonctions de l'éducateur.trice spécialisé.e et de l'éducateur.trice de jeunes enfants dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les besoins des professionnels accompagnants du quotidien en matière d'éducation et de soin.
- Repérer le positionnement de l'éducateur spécialisé et de l'éducateur.trice de jeunes enfants dans le « paysage » de l'établissement :
 - équipe d'encadrement – équipe pluridisciplinaire ;
 - projet institutionnel – projet personnalisé.
- Repérer les compétences de l'éducateur spécialisé et de l'éducateur.trice de jeunes enfants en matière de personne ressource et comprendre les enjeux de sa position au sein de l'équipe.

📁 Contenu

- Rappel autour de la connaissance de la personne polyhandicapée : ses besoins spécifiques.
- L'évolution du secteur médico-social : cadre législatif et juridique.
- Les influences de l'environnement sur le métier d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées.
- L'accompagnement au quotidien, la place de l'éducateur spécialisé et celle de l'éducateur de jeunes enfants dans cet accompagnement.
- Les activités adaptées.
- Les activités sensorielles.
- Les représentations et leur impact sur la fonction de l'éducateur spécialisé et l'éducateur de jeunes enfants.
- Les outils au service de la fonction de l'éducateur spécialisé et de l'éducateur de jeunes enfants : identification, appropriation, création, mise en œuvre et suivi.

⚙️ Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travail en sous-groupes et échanges.
- Pédagogie active et participative faisant appel à l'expérience de chacun.
- Apports bibliographiques.

📄 Infos Pratiques

👤 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

👤 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux éducateurs(trices) spécialisé(es) et aux éducateurs(trices) de jeunes enfants intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

👤 INTERVENANTES

- **Stéphanie ANDRÉ MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Aline LEMOINE**, aide médico-psychologique, éducatrice spécialisée.

📄 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Être directeur(trice) d'établissement ou de service accompagnant des personnes polyhandicapées

En quoi l'accompagnement d'un public polyhandicapé peut-il avoir un impact sur le fonctionnement et l'organisation des ressources (humaines, techniques, matérielles, etc.) ? Cette formation propose de recueillir et d'analyser les éléments spécifiques impactant l'exercice de direction au sein de structures polyhandicap.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier la spécificité de la fonction de directeur dans une structure qui accueille des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Connaître les caractéristiques spécifiques des personnes polyhandicapées pour une prise en compte effective de ces spécificités et mettre en œuvre une organisation adaptée.
- S'inscrire dans une démarche inclusive pour les personnes polyhandicapées en intégrant les freins et les opportunités en lien avec les politiques publiques.
- Promouvoir sans concession le respect des droits, la prévention de la maltraitance, la promotion de la bientraitance, l'autodétermination et la participation de la personne.
- Mesurer l'impact des connaissances et des compétences du directeur concernant le polyhandicap sur les représentations liées à sa mission.

Contenu

Les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées : les soins, la santé

- Le parcours de soin, le volet soin du projet d'établissement, la construction et le pilotage des réponses pour répondre aux besoins complexes.
- La place de la famille dans la conduite du projet de soins.
- La démarche qualité et la gestion des risques en lien avec le soin.
- Les pathologies, la sensorialité, l'avancée en âge des personnes polyhandicapées.
- Zoom sur les besoins/risques spécifiques liés au polyhandicap.

Les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées : l'autonomie

- La stratégie autonomie du projet d'établissement.
- Le recueil des attentes, des goûts, des choix et des souhaits de la personne et de son entourage, l'observation, les évaluations fonctionnelles et l'évaluation des capacités.
- Les accompagnements des actes de la vie quotidienne en lien avec le maintien des capacités, le respect des goûts, le développement de l'autonomie et l'apprentissage tout au long de la vie.
- La prise en compte des interactions sociales, de la vie intime et affective, des émotions, des capacités cognitives, sensorielles et motrices.

Les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées : la communication

- La stratégie de communication des personnes polyhandicapées du projet d'établissement comme un levier à l'autonomie, l'autodétermination et la stratégie bientraitance.
- La communication verbale et non verbale ainsi que le langage réceptif et expressif décliné en projet individuel de communication (PIC) personnalisé de chaque personne (objets, pictogrammes, photos, PODD, livre de communication, eye tracking, etc.) dans chaque projet d'accompagnement.

Les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées : la participation sociale

- Les activités sociales, sportives, socioculturelles et de loisirs, la vie citoyenne en lien avec les spécificités du polyhandicap.
- La question de l'articulation du soin et des activités et celle du taux d'encadrement.
- Le Conseil de la Vie Sociale (C.V.S.) et la participation, le choix éclairé et le consentement, la traçabilité du consentement ou du refus exprimé au quotidien entre nécessité et complexité du réel.

Le projet d'accompagnement personnalisé (PAP) : comment intégrer les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées dans une gestion de projet efficace

- La gestion de projet : QOQOCP (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi) pour toutes les étapes du PDCA (Prévoir, Mettre en œuvre, Ajuster, Réévaluer) avec des objectifs et des actions/interventions SMART (fonctionnelles, précises, mesurables et observables), des interventions suivies, documentées (tracées) et flexibles.
- L'analyse des risques de maltraitance et le suivi du traitement de ces situations.

Politiques publiques et environnement législatif et réglementaire

La démarche « Réponse accompagnée pour tous » (RAPT), la transformation de l'offre médico-sociale, l'accès à la santé et aux soins (CPTS, Charte Romain Jacob...), la reconnaissance et le soutien des aidants, les systèmes d'information et e-santé (ESSMS Numérique), la réforme de la tarification (SERAFIN PH), les recommandations de bonnes pratiques professionnelles Polyhandicap et le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS HAS.

Un management au service de la qualité de l'accompagnement des personnes polyhandicapées

La spécificité du secteur médico-social de la grande dépendance : caractéristiques de l'emploi et des conditions de travail ; la communication institutionnelle ; le taux d'encadrement (renforcé), l'organisation des réunions, la formation, l'analyse de la pratique, la supervision, l'organigramme, le recrutement et l'intégration en établissement pour personnes polyhandicapées. Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), les risques professionnels en lien avec les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées. La qualité de vie au travail en établissement pour personnes polyhandicapées ; absentéisme et usure professionnelle.

Formation individuelle en inter-établissements

📅 **PARIS** - 6, 7 et 8 novembre 2024 (21 heures)
980 €

📅 **PARIS** - 13, 14 et 15 octobre 2025 (21 heures)
1140 €

Infos Pratiques

👤 **12 PARTICIPANTS MAXIMUM**

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux directeurs de structures accueillant des personnes polyhandicapées ou aux cadres de direction en poste ou intéressés par un poste de direction dans ces structures.

✅ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Valérie ZANIN**, ancienne directrice de maison d'accueil spécialisée, directrice qualité et gestion des risques, évalutrice, formatrice.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.

Coordonnateur(trice) de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes

La multiplicité des acteurs autour des personnes en situation de handicap et le caractère innovant des modalités d'accompagnement impliquent la co-construction et le respect de modalités de coopération, d'échange et de coordination entre les différents intervenants.

Le coordonnateur de parcours s'engage à mettre en place des procédures de coordination efficaces et mobilise les personnes, institutions, réseaux, dispositifs... en affirmant une co-responsabilité. Il concourt au développement du pouvoir d'agir de la personne handicapée, des familles, et soutient un dialogue constructif entre les personnes, leur entourage, les acteurs administratifs et les professionnels de l'accompagnement en inscrivant les personnes comme principaux acteurs de leur parcours. Il a une fonction de repère organisationnel et il met en pratique la responsabilité institutionnelle et professionnelle au sein du réseau, centralise et coordonne le parcours de la personne.

Autant d'incitations à mieux travailler ensemble, à renforcer la coopération entre secteurs social, sanitaire et médico-social, afin de favoriser la coordination et la cohérence des interventions, construire une culture commune, alimenter une expertise collective dans l'objectif de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Objectifs

- Identifier les situations complexes.
- Appréhender l'évolution des politiques publiques et les dispositifs innovants afin de co-construire des parcours autour des situations dites complexes.
- Connaître et s'approprier le rôle de coordonnateur de parcours.

Contenu

Comprendre le sens des politiques publiques et les enjeux de cette évolution

- Évolution du regard sur le handicap.
- Inclusion sociale et droit commun.
- Découverte du panorama médico-social.

Coordination territoriale et nouveaux dispositifs

- Dispositif d'Accompagnement à la Coordination, plateforme, Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées, Équipe Relais Handicaps Rares...
- Identifier les ressources du territoire.
- Capitaliser l'expérience.

Coordonner et co-construire des réponses de proximité

- Se recentrer et répondre aux besoins de la personne.
- Développer le pouvoir d'agir de la personne en co-construisant son projet avec l'ensemble des acteurs (personnes, familles, professionnels...).
- Approche systémique de la situation et définition de la demande de la personne.
- Importance du recueil d'information.

Connaissances et compétences générales

- Acquérir des connaissances générales.
- Clarifier des composantes de l'environnement professionnel.
- Renforcer des savoir-faire.
- Développer des capacités de coopération et de co-responsabilité.
- Instaurer une relation de confiance et soutenir les personnes et leurs proches.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📅 PARIS • 25, 26, 27 novembre 2024 (21 heures)
1 050 €

📅 PARIS • 24, 25, 26 novembre 2025 (21 heures)
1 140 €

Infos Pratiques

👤 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

👤 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels du secteur social et médico-social.

✅ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

👤 **INTERVENANTES EN CO-ANIMATION**

- Sandrine CARABEUX, pilote de l'Équipe Relais Handicaps Rares Île-de-France.
- Kathy WISLEZ, chargée de mission à l'association Adèle de Glaubitz.

📄 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Formation de formateurs(trices)

Cette formation est destinée aux professionnels qui, à l'intérieur de leur institution, sont considérés comme des personnes ressources désignées pour transmettre leurs compétences. Elle s'adresse également aux professionnels qui souhaitent élargir leur champ d'intervention comme formateurs auprès d'organismes de formation.

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre des projets de formation.

SPÉCIFIQUES

- Choisir et organiser des outils théoriques ou pratiques permettant la transmission de ces savoirs.
- Développer sa capacité à animer un groupe.
- Repérer et analyser les attentes et les besoins des stagiaires venant en formation en fonction des logiques métiers, de la constitution du groupe, ou des logiques institutionnelles.
- Repérer les potentialités du groupe et développer la capacité d'analyse clinique des situations de formation.
- Analyser les liens entre déroulement de la formation, positions et postures des formateurs.

Contenu

- Être formateur : une posture.
- Spécificité de la formation de professionnels intervenant auprès de personnes en grande vulnérabilité.
- Recensement des techniques d'animation et des outils.
- Construire une offre de formation.
- Les lois de l'apprentissage.
- Éthique de la formation.
- Développer sa capacité à animer un groupe.
- Repérer les potentialités du groupe et savoir intervenir.
- Analyser les liens entre déroulement de la formation et la posture du formateur.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Formation individuelle en inter-établissements

📅 **2024-2025 - PARIS** • 21, 22 novembre et 16, 17 décembre 2024, 23, 24 janvier et 17, 18 mars 2025 (56 heures)
2 240 €

📅 **2025-2026 - PARIS** • 24, 25 novembre et 11, 12 décembre 2025, 22, 23 janvier et 16, 17 mars 2026 (56 heures)
2 400 €

Infos Pratiques

👤 **8 PARTICIPANTS MAXIMUM**

👤 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels oeuvrant dans le champ du polyhandicap.

☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

👤 **INTERVENANTE**

- **Monique CARLOTTI**, formatrice consultante.

📝 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

le saviez-vous ?

« Cette formation m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences en tant que (future) formatrice et d'enrichir ma pratique professionnelle actuelle. »

Propos recueilli auprès d'une stagiaire (2024).

Être tuteur référent dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées

Accueillir et accompagner une personne dans le cadre de sa formation en alternance ne s'improvise pas ! Cela demande au tuteur d'être conscient de ses propres raisonnements face aux différentes situations de travail afin de les partager et de les expliciter au futur professionnel qu'il accompagne. Il va devoir mettre en œuvre un dispositif réflexif pour lui permettre de monter en compétence et de prendre conscience de ses savoirs faire et connaissances. Cette formation propose d'explorer le rôle du tuteur et prépare à l'exercice de cette fonction.

Formation individuelle en inter-établissements

 PARIS • 27, 28 novembre 2025 (14 heures)
600 €

Infos Pratiques

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels amenés à exercer une fonction de tuteur.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

 **INTERVENANTE**

• **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de formation continue et AES, éducatrice spécialisée.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).

Objectif

- Accueillir une personne dans le cadre d'une formation en alternance et l'accompagner dans la construction de ses compétences en mettant en œuvre un cadre réflexif.

Contenu

- Définition de la notion de tutorat, qu'est-ce qu'être tuteur ?
- Accueillir l'apprenant : la question de l'accueil, de la rencontre et de la coopération.
- Travailler et devenir professionnel dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées : la singularité de l'accompagnement de ces personnes, la nécessaire prise en compte de leurs spécificités.
- Les référentiels : en prendre connaissance, les étudier, les utiliser.
- Le concept de compétence : que veut dire « être compétent » ?
- Construire un parcours de formation terrain : formaliser des temps de rencontre, de bilan, un planning, lien avec l'entreprise, retour à l'équipe, à la hiérarchie, lien avec le centre de formation...
- La nécessaire réflexivité à mettre en œuvre.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Autres formations possibles



Analyse des pratiques

Il s'agit d'un espace d'expression, pour un petit groupe de professionnels, animé par un(e) psychologue et centré sur l'échange des expériences de travail. Lors de chaque session, le participant qui le souhaite est invité à prendre la parole pour exposer une situation professionnelle qui le préoccupe et/ou le questionne. À la fin de son exposé, chacun peut, à son tour, réagir, apporter son point de vue, son témoignage, proposer un éclairage singulier sur la situation évoquée, afin d'alimenter une réflexion commune. En fin de session, le ou la psychologue reprend les grandes lignes de cette réflexion.

Les repères fondamentaux pour le travail en EEAP + Polyhandicap sévère et situations extrêmes de handicap

La réflexologie au quotidien pour les personnes polyhandicapées

Suivi maxillo facial de la personne polyhandicapée

Retrouver le sens du travail après une situation de crise

Les soins esthétiques et l'accompagnement des personnes dépendantes

L'art de la pause. Prévenir les troubles musculo-squelettiques

Prendre soin des soignants. Tous fragiles-tous vulnérables

Le sens des activités proposées aux personnes atteintes de maladies neuro-évolutives : conte sensoriel, peinture



Votre formation sur mesure

La formation sur mesure apparaît comme le modèle majeur pour concevoir une formation efficace par une élaboration collective.

Le partenariat prescripteur/formateur permet d'adapter les contenus au plus près des besoins repérés et évalués pour des dispositifs aptes à développer les compétences, renforcer le sens du travail et l'attractivité.

Pour adapter une thématique proposée dans ce catalogue, ou pour toute autre demande de formation qui n'y figurerait pas, notre équipe se tient à votre disposition pour construire avec vous un programme sur mesure.

Contactez-nous à : formation@cesap.asso.fr

Le centre de documentation

Intégré à Cesap Formation, Documentation, Ressources, le centre de documentation contribue aux missions d'information et de perfectionnement des professionnels accompagnant des personnes polyhandicapées.

Le centre de documentation a pour vocation d'identifier, d'acquérir, de conserver et de mettre à disposition les documents relatifs au polyhandicap et à sa prise en charge dans ses diverses dimensions :

- Aspects médicaux,
- Vie familiale,
- Vie quotidienne,
- Aspects juridiques,
- Méthodes éducatives,
- Aides techniques,
- Établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Fonds documentaire

S'inscrivant dans le champ pluridisciplinaire du secteur social et médico-social, le fonds documentaire comprend plus de 4 200 références.

Ce fonds est constitué :

- D'ouvrages,
- Des publications du cesap,
- De mémoires et thèses universitaires,
- De textes législatifs et réglementaires,
- D'actes de colloques et de séminaires,
- De vidéos,
- D'une centaine de dossiers documentaires thématiques.

Les revues et périodiques auxquels le centre de documentation est abonné sont consultables sur place (emprunt possible pour les parutions non récentes) :

- Motricité cérébrale,
- Actualités Sociales Hebdomadaires,
- Les cahiers de l'Actif,

Enfin, le centre de documentation est également abonné à un certain nombre de lettres d'informations électroniques et assure un service de veille documentaire.

Le centre de documentation est membre du réseau PRISME, réseau national de professionnels de la documentation exerçant dans le secteur des sciences sociales et de l'action sociale.

Produits et services documentaires

Prestations réservées aux adhérents :

- Recherche d'informations dans la base de données documentaires ou auprès de ressources externes (bases de données en ligne, sites associatifs, sites de revues, sites institutionnels...),
- Constitution de bibliographies personnalisées,
- Appui à la recherche d'informations sur Internet, orientation vers des sites spécialisés,
- Service de prêt (voir conditions d'emprunt).

Public

- Les équipes pluridisciplinaires des établissements et services accueillant des personnes polyhandicapées : personnel éducatif, médical, paramédical, d'encadrement...
- Les étudiants,
- Les familles,
- Toute personne ou professionnel intéressé par la question du polyhandicap.

Conditions d'emprunt

- Une caution de 60 € vous sera demandée si vous souhaitez emprunter des documents.
- Les dossiers documentaires, les actes, les mémoires et les thèses universitaires ne font l'objet d'aucun prêt.
- 3 documents peuvent être empruntés en même temps pour une période de 3 semaines.



Le fonds documentaire est consultable en ligne

<https://cesap.centredoc.fr/>



Horaires et conditions d'accès

- Sur rendez-vous uniquement, les mardis et vendredis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- La consultation sur place et l'accueil sont gratuits et se font sur rendez-vous afin de garantir la qualité des réponses documentaires.

Inscription au centre de documentation

Valable pour une durée d'un an à compter de la date d'inscription.

Établissement ou service :

- Moins de 50 salariés 75 €
- Plus de 50 salariés 100 €
- Client de Cesap Formation dans l'année 30 €
- Étudiants (*sur présentation de la carte d'étudiant*) 15 €
- Particulier, adhésion à titre individuel 20 €
- Stagiaires en formation diplômante à Cesap Formation et formateurs du Cesap Accès libre

Contact

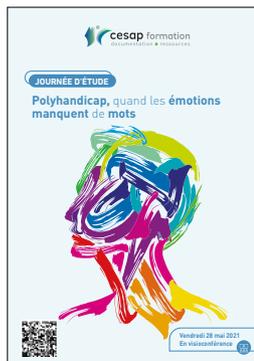
Evelyne COMBALUZIER, Directrice adjointe, chargée de la qualité et de la communication

Tél. : 01.53.20.68.51

Courriel : documentation@cesap.asso.fr



Nos replays



Replay de la journée d'étude
« Polyhandicap, quand les émotions manquent de mots »
(28 mai 2021)
Mise à disposition sur demande

Retrouvez le programme



Replay des 9^{èmes} journées médicales
« La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées »
(6, 7 et octobre 2021)
Mise à disposition sur demande

Retrouvez le programme



Replay de la journée médicale
« La personne polyhandicapée à fleur de peau »
(17 mai 2022)
Mise à disposition sur demande

Retrouvez le programme



Replay de la journée médicale
« Soins palliatifs et polyhandicap »
(24 mars 2023)
52 €

Retrouvez le programme



Replay de la journée d'étude
« L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée : du soin à l'activité »
(6 octobre 2023)
52 €

Retrouvez le programme



Replay de la journée d'étude
« Polyhandicap, cultures et représentations : quel accordage ? »
(22 mars 2024)
52 €

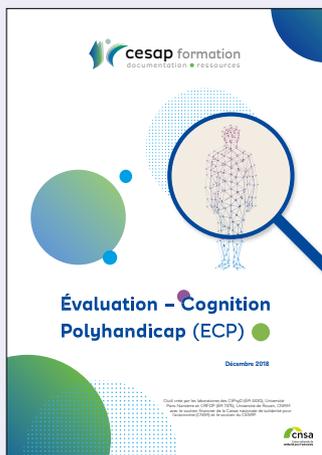
Retrouvez le programme



Commandez nos replays



Nos publications



Évaluation - Cognition - Polyhandicap (ECP)
(2019) - Diffusion exclusive Cesap

82 €



La scolarisation des enfants polyhandicapés
(5 décembre 2017)

18 €



L'accompagnement des enfants polyhandicapés et de leur famille en SESSAD • Livret et film (12 octobre 2015)

25 €



L'observation en question, son importance dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées
(1^{er} décembre 2015)

18 €



Pédagogie et polyhandicap : où en sommes-nous aujourd'hui ? (16 et 17 juin 2014)

18 €



À l'école de l'autre. Un regard sur la pratique du Snoezelen • DVD (octobre 2011) *



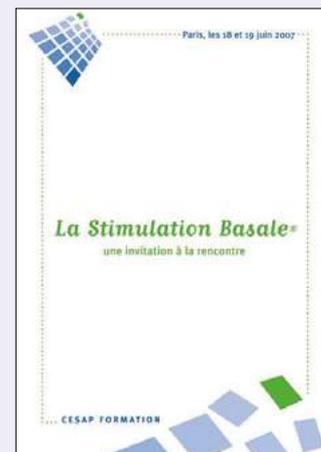
Ces fascicules sont gratuits
hors frais d'expédition, 10 €



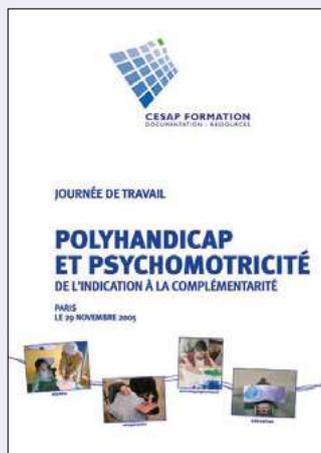
L'approche d'Emmi Pikler confrontée au polyhandicap (mars 2008) *



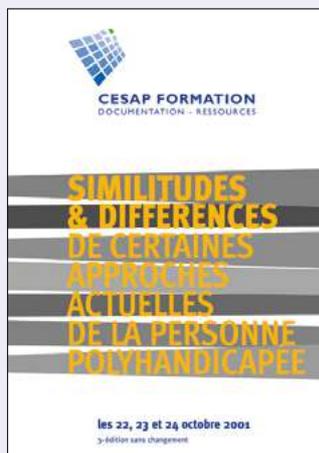
La place des aides médico psychologiques dans les institutions accueillant des personnes très dépendantes (novembre 2006) *



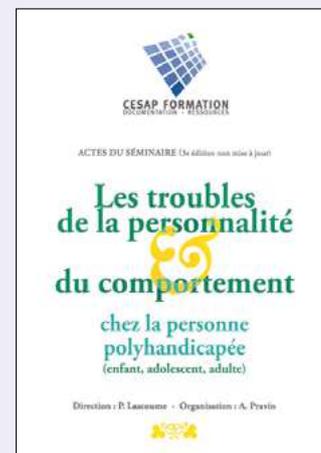
La Stimulation Basale® une invitation à la rencontre (juin 2007) *



Polyhandicap et psychomotricité : de l'indication à la complémentarité (novembre 2005) *



Similitudes et différences de certaines approches actuelles de la personne polyhandicapée. Actes des journées des éducateurs (octobre 2001) *



Les troubles de la personnalité et du comportement chez la personne polyhandicapée (janvier 1996) *



En consultation libre
sur notre site

La place du psychologue en institution accueillant des personnes polyhandicapées (2001)



Commandez
nos publications



Bon de commande des publications

Également disponible
sur www.cesap.asso.fr



Je m'inscris à la newsletter
Cesap Formation

Contact

Nom, prénom

Courriel@.....

Adresse d'envoi

Établissement

Adresse

Téléphone

Courriel@.....

Adresse de facturation (si différente de l'adresse d'envoi)

Établissement

Adresse

Téléphone

Courriel*@.....

* champ obligatoire. La facture sera envoyée à cette adresse mail.

	Prix unitaire	Nombre
nouveau Replay de la journée d'étude « Polyhandicap, cultures et représentations : quel accordage ? » (22 mars 2024)	52 €	
nouveau Replay de la journée d'étude « L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée : du soin à l'activité » (6 octobre 2023)	52 €	
Replay de la journée médicale « Soins palliatifs et polyhandicap » (24 mars 2023)	52 €	
Replay des 9 ^{èmes} journées médicales « La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées » (6, 7 et 8 octobre 2021)	gratuit sur demande	
Replay de la journée médicale « La personne polyhandicapée à fleur de peau » (17 mai 2022)		
Replay de la journée d'étude « Polyhandicap, quand les émotions manquent de mots » (28 mai 2021)		
Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP) (2019)	82 €	
La scolarisation des enfants polyhandicapés (décembre 2017)	18 €	
L'accompagnement des enfants polyhandicapés et de leur famille en SESSAD, livret et film (octobre 2015)	25 €	
L'observation en question, son importance dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées (décembre 2015)	18 €	
Pédagogie et polyhandicap : où en sommes-nous aujourd'hui ? (juin 2014)	18 €	
DVD À l'école de l'autre. Un regard sur la pratique du Snoezelen (octobre 2011)	gratuit hors frais d'expédition 10 €	
L'approche d'Emmi Pikler confrontée au polyhandicap (mars 2008)		
La place des aides médico-psychologiques dans les institutions accueillant des personnes très dépendantes (novembre 2006)		
La Stimulation Basale® une invitation à la rencontre (juin 2007)		
Polyhandicap et psychomotricité : de l'indication à la complémentarité (novembre 2005)		
Similitudes et différences de certaines approches actuelles de la personne polyhandicapée. Actes des journées des éducateurs (octobre 2001)		
Les troubles de la personnalité et du comportement chez la personne polyhandicapée (janvier 1996)		
TOTAL COMMANDE (frais de port inclus)		

Adressez ce bon de commande accompagné du règlement à :

Cachet et signature :

Cesap FORMATION, DOCUMENTATION, RESSOURCES

62, rue de la Glacière – 75013 PARIS

Règlement intérieur

Règlement intérieur de Cesap Formation,
Documentation, Ressources, établi conformément
aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à
R6352-15 du Code du travail

1. PRÉAMBULE

Cesap Formation, Documentation, Ressources développe et dispense des activités de formation professionnelle.

Le présent Règlement intérieur s'applique à tous les participants suivant une action organisée par Cesap Formation, Documentation, Ressources.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1

Conformément à la législation en vigueur (art. L6351-3 et R6352-1 et 2 du Code du travail), le présent règlement a pour objet de définir les règles générales d'hygiène et de sécurité et les règles disciplinaires.

3. CHAMP D'APPLICATION

Article 2 : personnes concernées

Le Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par Cesap Formation, Documentation, Ressources, en présentiel dans ses locaux ou en distanciel, ou dans les locaux mis à disposition par un tiers dans le cadre d'une action de formation organisée par Cesap Formation, Documentation, Ressources. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas de non-respect de ce dernier.

4. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 3 : règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. Toutefois, conformément à la réglementation en vigueur, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 4 : interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer au sein des locaux où se tient l'action de formation.

Article 5 : boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans les locaux où se tient l'action de formation en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 : accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire

accidenté ou les personnes témoins de l'accident au formateur représentant Cesap Formation, Documentation, Ressources.

Article 7 : consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement.

Article 8 : crise sanitaire

En cas de crise sanitaire ou de situation exceptionnelle, les consignes de prévention sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous. Les stagiaires sont tenus de respecter l'ensemble des mesures en vigueur dans l'établissement.

5. DISCIPLINE

Article 9 : tenue et horaires de stage

Les horaires de stage sont généralement de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf accord préalable entre les parties. Ils sont portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires. En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire en avertit Cesap Formation, Documentation, Ressources. Par ailleurs, une feuille d'émargement est obligatoirement signée par le stagiaire.

Article 10 : tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation ainsi qu'en visioconférence en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

Article 11 : usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les éléments distribués en cours de formation et que le stagiaire est clairement autorisé à conserver.

Article 12 : enregistrements, propriété intellectuelle

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 13 : responsabilité de Cesap Formation, Documentation, Ressources en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

Cesap Formation, Documentation, Ressources décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux accueillant l'action de formation.

Article 14 : sanctions et procédure disciplinaire

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. La définition et la mise en œuvre des sanctions, ainsi que la procédure disciplinaire, relèvent du Code du Travail (Art. R6352-3).

Article 15 : représentation des stagiaires

En application de l'article L6352-3, dans chaque formation d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles. Le scrutin a lieu pendant les heures de formation. Le directeur de l'organisme de formation ou ses représentants assurent l'organisation et le bon déroulement du scrutin. Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire ou le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection. Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité, et à l'application du règlement intérieur.

6. PUBLICITÉ

Article 16 : publicité

Le présent Règlement est consultable sur le site Internet de Cesap : www.cesap.asso.fr

Le stagiaire en est systématiquement informé avant la session de formation et un exemplaire du présent Règlement lui est remis.

Paris, le 31/07/2024

Christine PLIVARD, Directrice



Modalités de mise en œuvre de la formation

Pour chacun des stages, la facturation sera effectuée au terme de l'action.

Suivi et modalités d'évaluation de la formation

Voir le dispositif d'évaluation des formations proposé par Cesap Formation (page 146).

Accessibilité

- Accessibilité des locaux : Cesap Formation est un établissement recevant du public de 5^e catégorie de type R. Nos installations sont conformes aux règles de sécurité en vigueur et nos salles de formation sont accessibles aux personnes handicapées.
- Adaptation des moyens de la formation : les moyens de la formation sont adaptés au cas par cas afin de s'ajuster au plus près des besoins des personnes concernées. Nous consulter.
- Référent handicap
Une info ? Une question ? Contactez-nous : refhandicap.formation@cesap.asso.fr

Horaires

Les stages se déroulent généralement de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Des pauses sont prévues dans la matinée et l'après-midi. Elles seront précisées par les intervenants, ainsi que les horaires détaillés de la formation.

Contrôle des présences

Les formateurs et les stagiaires signent chaque jour, le matin et l'après-midi, une feuille d'émargement permettant d'attester de la présence de chacun à chaque demie journée de travail.

Absences

Pour toute absence, vous devez contacter notre secrétaire au 01 53 20 68 58 formation@cesap.asso.fr avec qui vous pourrez régler les formalités nécessaires. Toute heure d'absence sera déduite du certificat de réalisation.

Certificat de réalisation

À la fin du stage, un certificat de réalisation est délivré à chaque stagiaire. Il précise l'action de formation suivie, la durée et les dates de réalisation.

Les certificats de réalisation sont adressés à l'employeur avec la facture en fin de formation.

Les formations individuelles en inter-établissements

Les formations individuelles en inter-établissements se déroulent hors site, en règle générale à Paris dans les locaux de Cesap Formation et regroupent des professionnels de divers établissements. Elles favorisent l'acquisition de connaissances et l'analyse de pratique, sur des thématiques très éclectiques, et nécessitent une inscription individuelle au moyen du bulletin d'inscription qui se trouve à la page suivante.

- L'inscription doit être accompagnée du montant total du coût de la formation.
- Ce règlement n'est plus remboursable si l'annulation parvient à Cesap Formation moins de 15 jours avant le début de la formation. Néanmoins, le stagiaire peut se faire remplacer.
- Ce règlement sera entièrement remboursé en cas d'annulation du stage par Cesap Formation.
- Toute formation commencée sera intégralement facturée.
- Une convocation et une convention seront envoyées au participant dans la quinzaine précédant le stage.
- Parents, étudiants : Vous souhaitez vous inscrire à un stage inter-établissements ? Contactez-nous.

Les formations intra établissement

Dans le cadre des formations intra établissement, le formateur se rend dans l'établissement pour travailler en équipe pluridisciplinaire.

Cette façon de travailler, extrêmement formatrice, renforce le caractère partagé et transdisciplinaire des actions conduites, et la cohésion des équipes. Certaines formations peuvent être organisées en distanciel.

L'établissement qui accueille la formation remet à Cesap Formation la liste des stagiaires et le recueil de leurs attentes et besoins au moins 1 mois avant le début de la formation.

Il s'engage à libérer les participants concernés par le stage et à leur communiquer toutes les informations relatives à la prestation en leur communiquant une convocation et un programme.

L'organisme de formation demande que les participants soient présents toute la durée du stage.

L'établissement s'engage par ailleurs à fournir les moyens adéquats et un environnement approprié à la bonne mise en œuvre de la formation (salle, équipement, matériel, connexion Internet...).

Analyse de la demande

Nous analysons ensemble la demande de l'établissement afin d'ajuster la formation au plus près des besoins et objectifs. Ce travail donne lieu à une proposition qui tient compte des besoins de formation identifiés, du public accueilli, des personnels à former, et des contraintes de réalisation de la formation (durée, dates, etc.). Suite à l'accord du responsable, nous finalisons cette proposition en lien avec le formateur retenu.

La proposition définitive fait l'objet d'une convention.

Les demandes de formation nécessitant un travail d'analyse conséquent feront l'objet d'une convention et seront facturées sur la base de 550 € par jour.

Délai d'accès

La durée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est estimée à 3 mois environ.

Convention

Suite à l'élaboration du programme, du choix des intervenants, des dates et du coût de la formation, une convention en double exemplaire mentionnant les conditions de réalisation de la formation sera établie pour valider cet accord. Un exemplaire signé est à retourner pour confirmation définitive.

Conditions tarifaires

Le coût pédagogique est indiqué clairement pour chacun des programmes de stage proposés dans ce catalogue, de même que le nombre maximum de participants qu'il convient de respecter par session de formation.

À cela s'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs, qui sont facturés au réel des dépenses.

Un devis vous sera adressé sur demande. Tous nos tarifs sont nets de taxe.

Majoration

En cas de formation intra établissement organisée conjointement pour plusieurs établissements et demandant plusieurs conventions et plusieurs factures, le coût pédagogique sera majoré de 10 %.

Annulation

Si l'établissement souhaite annuler une convention, il devra le faire au moins 1 mois avant le début de l'action.

En cas d'annulation de la part de l'établissement hors des délais précisés ci-dessus, 50 % du prix de la formation sera retenu à titre de dédommagement ainsi que le remboursement des frais de séjour et de déplacement engagés pour le formateur.

Formations à distance

Certaines formations peuvent être organisées à distance. Nous consulter.

Adaptation des moyens de la formation

Les moyens de la formation mis en place dans l'établissement sont adaptés au bon déroulement de la formation (se référer aux spécificités matérielles précisées dans les pages programmes). A minima, l'établissement met à disposition une salle équipée d'un écran de projection, d'un tableau ou paperboard et d'un accès wifi/Internet.

Qualiopi

Cesap Formation, Documentation, Ressources est certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation », depuis septembre 2021.

Cesap Formation, Documentation, Ressources

62, rue de la Glacière
75013 PARIS

www.cesap.asso.fr

N° de déclaration d'activité : 11/75/09 382/75

N° SIRET : 775 662 059 00465

Contact et renseignements

Pour vos demandes de formation, nous vous remercions de nous contacter par téléphone ou au 01 53 20 68 58 ou par courriel à :

formation@cesap.asso.fr

Réclamation : qualite.formation@cesap.asso.fr

Fiche d'inscription

pour les formations individuelles en inter-établissements



Fiche d'inscription à retourner à :

Cesap Formation Documentation, Ressources

62, rue de la Glacière
75013 PARIS

@ formation@cesap.asso.fr

N° de déclaration d'activité : 11/75/09 382/75

N° SIRET : 775 662 059 00465

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Cesap Formation Documentation Ressources pour la gestion de sa clientèle et de ses actions de communication. Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées aux services formation et communication.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

Cesap Formation,

Documentation, Ressources,
62 rue de la Glacière,
75013 Paris

formation@cesap.asso.fr

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Pour connaître les modalités de mise en œuvre de la formation, se référer à la page 144.

* Tous les champs sont obligatoires pour le recueil des attentes et des besoins, et l'éarmagement.

FORMATION*

Intitulé de la formation.....

Dates..... Coût.....

PARTICIPANT*

Mme M

Nom..... Prénom.....

Tel..... Email.....@.....

Profession.....

À renseigner impérativement dans le cadre d'une formation DPC :

Date de naissance : . . . / . . . / . . . N° d'identification (ADELI ou RPPS).....

J'ai besoin d'aménagements spécifiques et je souhaite être contacté par le référent handicap.



Je m'inscris à la newsletter
Cesap Formation

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR ou ADRESSE PERSONNELLE POUR LES INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES*

Dénomination.....

Adresse.....

Tel..... Email.....@.....

Contact.....

Email de facturation.....@.....

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Enfants Adolescents Adultes Personnes âgées

Polyhandicap Autre (précisez).....

MODALITES DE RÈGLEMENT*

chèque (à joindre avec le bulletin) virement (joindre le justificatif avec le bulletin)

IBAN INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER						
FR 76	3000	4028	3700	0104	3283	194
BANK IDENTIFICATION CODE (BIC)						
BNPAFRPPAA						

Le participant

Le.....

Signature :

L'employeur

Le.....

Cachet et signature de la direction :



L'évaluation en formation

Cesap Formation, Documentation, Ressources s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses formations. En complément des actions mises en place, et pour toutes remarques que vous souhaiteriez nous faire, vous pouvez vous adresser à qualite.formation@cesap.asso.fr

Le dispositif d'évaluation des formations proposé par Cesap Formation :

AU DÉBUT

L'intervenant recueille les attentes des participants pour mesurer leur positionnement, afin d'ajuster sa prestation en fonction de la commande contractualisée.

À LA FIN

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.

L'intervenant remplit un formulaire d'évaluation des acquis de la formation à partir des modalités qu'il a proposées et qui fait l'objet d'un échange avec le stagiaire dans une dynamique formative.

Le formateur fait un retour sur l'adéquation entre son contenu et les attentes des stagiaires par le biais d'un bilan écrit.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

1

AVANT LA FORMATION

Les stagiaires sont invités à remplir un formulaire de recueil des attentes et des besoins, qui permet au formateur d'ajuster son intervention. Par cette démarche, le stagiaire identifie ses besoins de formation au regard du programme et des objectifs.

Pour les personnes en situation de handicap, des adaptations pédagogiques et matérielles peuvent être proposées.
Contact : refhandicap.formation@cesap.asso.fr

2

3

PENDANT

Des tests, questionnaires, ou exercices sont proposés aux stagiaires pour permettre à l'intervenant de réajuster sa prestation au regard des objectifs de la formation et évaluer les acquis de chaque stagiaire.

4

5

APRÈS

Pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles :

- Un questionnaire d'évaluation à froid est proposé aux stagiaires 4 à 6 mois après la formation.
- Une synthèse des évaluations effectuées par les stagiaires est adressée à l'établissement avec la facture, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation à froid.
- Un questionnaire d'évaluation est envoyé au financeur de la formation.

ANALYSE DES RÉSULTATS ET UTILISATION

L'ensemble de ces écrits est transmis à Cesap Formation et fait l'objet d'une lecture attentive. S'ils révèlent un décalage entre la réalisation de la formation et nos exigences, un contact sera établi soit avec le stagiaire, soit avec le commanditaire pour envisager des mesures correctives. Ces actions sont enregistrées et suivies dans le Tableau d'Amélioration Continue de Cesap Formation.

Index

- A**
Accompagnant éducatif et social 13-15, 131
Accompagnement 27-29, 103, 111, 112, 118
Activités 29, 63, 82-89, 93-95, 97-99
Activités équestres 99
Adolescent 60
Adulte 21, 61-64
AFEST 4-5
Agressivité 22, 67
Aidant familial 12, 46
Aide médico-psychologique voir Accompagnant éducatif et social
Aide-soignant 130
AIDFORPOLY 12
Alimentation, nutrition 31-35
Analyse des pratiques 5, 137
Animal 99
Apprentissage 56-57
Approche ludique voir Jeu
Approches corporelles et sensorielles 77-81, 90-91, 97
Art culinaire 32
Arts plastiques 83
Assistant familial 50
Assistant social 122
Atelier musique 87
Autisme 66
Autodétermination 24
Autostimulations 68
- B**
Bienveillance 104-105, 118
Bienveillance 104-105, 118
Bonne pratique 111-112
- C**
CAA 72-76
Centre de documentation 138
Certification polyhandicap 27
Cheval 99
CHESSEP 72-73
Coaching éducatif 4-5
Cognition 58-59
Commande oculaire 76
Communication 73-76
Compétences cognitives 58-59
Comportements-problèmes 22, 67-68
Conte 82, 84-85, 137
Coordonnateur de parcours 134
Corps 23, 55, 88, 90-97
Créativité 83
Crise 113
- D**
Danse 82, 88
- DE AES** 13-15
Déficiences sensorielles 96
Déglutition 31, 33, 35
Dénutrition 31, 33-34
Déplacement 42
Deuil 65
Directeur 133
Direction 4-5, 133
Dispositifs d'accompagnement 110
Domicile 51
Douleur 37-39
Droit 55, 105, 115
- E**
EAJE voir Établissement d'accueil du jeune enfant
Eau 97
Écrits professionnels 115-117
ECP 58-59
Éducateur de jeunes enfants 132
Éducateur spécialisé 132
Emmi Pikler 77
Émotions 47
Empathie 106
Enfant 48-50
Enseignement spécialisé 56-57
Environnement sonore 86
Épilepsie 41
Épuisement professionnel 120
Equipe pluridisciplinaire 108, 137
Ergothérapeute 127
Esthétique 137
Établissement d'accueil du jeune enfant 50
Établissement d'accueil médicalisé 62
Éthique 102-103
Évaluation 58-59, 111-112
Eveil sensorimoteur 91
- F**
Famille 12, 46, 55
Formation de formateurs 72, 135
Formation diplômante 14-15
Formation mixte 4-5
Foyer d'accueil médicalisé voir Établissement d'accueil médicalisé
- G**
Gastrostomie 31, 34
Gestion de crise 113
- H**
Haute Autorité de Santé (HAS) 111-112
Histoire voir Conte
Hygiène 30
- I**
- Infirmière, infirmier** 125
Inscriptions 144-145
Intégration en établissement pour adultes 61
Interculturalité 52
Intimité 55
- J**
Jeu 86, 89
Journées thématiques 22-24
Journée d'étude 21
Journées médicales 18-20
Juste présence 103
- K**
Kinésithérapeute 126
- L**
Lieux de vie 62
- M**
Maison d'accueil spécialisée 62-63
Maladies neuro-évolutives 137
Maltraitance 105
Masseur kinésithérapeute 126
Médecin 18-20, 124
Méthodologie 110, 115, 117
Mort 65
Musique 86-87, 91
- N**
Nouveaux dispositifs d'accompagnement 110
Nouveaux professionnels 107
Nuit 119
Nutrition voir Alimentation
- O**
Observation 69, 77, 96
Oralité 33
Orthophoniste 33, 72-73, 128
- P**
Parcours de formation 134
Parentalité 45
Parents-professionnels 46
Participation 24
Pause 137
Pédagogie 56-59
Pédagogie renversante 4-5
Peinture 82-83
Perception temporelle 54
Polyhandicap 26-28, 44, 112
Posture 42
Pratiques professionnelles 26-28
Prendre soin 137
Prévention 37, 42, 105, 120, 137
Problématique médicale 18-20, 124
Projet d'établissement 110
Projet personnalisé 115
- Psychologue** 59, 123
Psychomotricien 129
Publications 140-141
- R**
Recommandation de bonne pratique 112
Référent 39
Réflexologie 137
Relation d'aide 118
Relaxation 92-95, 114
Replays 139
Respiration 20, 137
Risques 120
- S**
Scolarisation 56-57
Sécurité 42
Sensorialité 69, 73, 78-81, 90-91
SESSAD 51
Sexualité 23, 55
Situation de crise 113, 137
Snoezelen 78-79
Soignants 124-125, 130-131, 137
Soin 18-20, 37-41, 124-125
Soins esthétiques 137
Soins palliatifs 40, 49
Sophrologie 92
Spécificité 28
Spectacle sensoriel 85
Sport adapté 98-99
Stimulation basale 80-81
Stomathérapie 36
Stress 114
Structure petite enfance 50
Suivi maxillo-facial 137
Supervision 4-5, 109
- T**
Temps 54
Textures modifiées 31-35
Toilette 30
Toucher 78-79, 90-91
Transferts, déplacements 42
Transition 21
Troubles du comportement voir Comportements-problèmes
Troubles du spectre de l'autisme TSA 66
Troubles musculo-squelettiques 137
Troubles respiratoires 20
Tuteur référent 136
- V**
Vie affective 23, 55
Vie quotidienne 29, 55, 77
Viellissement 21, 64
- Y**
Yoga 94-95



62, rue de la Glacière
75013 Paris
Tél. : 01 53 20 68 58
formation@cesap.asso.fr

N° de déclaration d'activité : 11/75/09 382/75
N° SIRET : 775 662 059 00465



ODPC n°1972



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION



62, rue de la Glacière
75013 Paris
www.cesap.asso.fr

Pour mener à bien sa mission, Cesap a créé et gère un centre de « formation documentation ressources » et des établissements et services, notamment : Centres d'Action Médico-Sociale Précoce, Services d'Éducation, de Soins et d'Aide à Domicile, Centres d'Accueil Familial Spécialisé, Externats et Internats Médico-Éducatifs, Maisons d'Accueil Spécialisées, Équipe Relais Handicaps Rares Île-de-France, Pôles de Compétence et de Prestation Externalisée, Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité, Plateforme de Coordination et d'Orientation, Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif.



Nous remercions chaleureusement les personnes photographiées dans le cadre de leurs activités à Cesap Formation, Cesap Pôle Grand Paris Nord, Cesap Pôle Seine-et-Marne et Cesap Pôle Indre-et-Loire.

